

# DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Mercredi 24 Juin 2015 - 7 Ramadhan 1436 - N° 999 - 3<sup>e</sup> année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

[www.dknews-dz.com](http://www.dknews-dz.com)

ALGERIE-TUNISIE

**Le Président Bouteflika reçoit l'envoyé spécial du président tunisien**

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a reçu, hier, mardi à Alger M. Khemaies Jhinaoui, envoyé spécial du président tunisien, Béji Caïd Essebsi. M. Jhinaoui, conseiller principal auprès du président de la République tunisienne chargé des affaires diplomatiques, est porteur d'un message du chef de l'Etat tunisien au président Bouteflika. L'audience s'est déroulée en présence du ministre des Affaires maghrébinnes, de l'Union africaine et des Etats de la Ligue arabe, Abdulkader Messahel.



M. MED ALIOUI, PRÉSIDENT DE L'UNPA, INVITÉ, HIER, DU FORUM DE DK NEWS

## **ÉCHEC À LA SPÉCULATION UN MARCHÉ APAISÉ**

P.p 6-7



Ph. M. Naïf Kaci

**ARMÉE** L'ANP réaffirme sa détermination à assurer la défense des frontières nationales et à éradiquer le terrorisme

P. 3

SUBVENTION DES PRIX DES PRODUITS DE PREMIÈRE NÉCESSITÉ  
**La politique sociale du gouvernement maintenue et consolidée**

P. 3

PROGRAMMES DIFFUSÉS PAR DES TV PRIVÉES ALGÉRIENNES  
**L'Autorité de régulation saisie par le ministère des Affaires religieuses**

P. 3

**SANTÉ**

**Accidents domestiques**

Des risques sous-estimés

Pages 14-15

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

**ALGER :**  
LA PJ FRAPPE FORT  
**198 kg**  
de drogue saisis,  
1 134 personnes arrêtées en mai

**VOLLEY-BALL**

**LA SÉLECTION ALGÉRIENNE FÉMININE AU GRAND PRIX MONDIAL AU KAZAKHSTAN**

P. 25

**MDN**

► 2 terroristes abattus lundi à Tizi Ouzou

► 2 contrebandiers arrêtés et 30 tonnes de denrées alimentaires saisies dans l'extrême sud du pays

P. 5

**Météo**► **Régions Nord : 26° à Alger**

Temps clair à peu nuageux avec formations de quelques cellules orageuses isolées vers l'intérieur en soirée. Les vents seront variables modérés. La mer sera peu agitée.

► **Régions Sud : 36° à Tamanrasset**

Temps voilé de l'extrême Sud-Ouest vers la Saoura et le Nord Sahara et ensoleillé ailleurs. Les vents seront variables modérés avec du sable.

**AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, TOURISME ET ARTISANAT****Ghoul demain à Mostaganem**

Dans le cadre des festivités de la Journée nationale du tourisme, le ministre de l'Aménagement du Territoire, du Tourisme et de l'Artisanat, le Dr Amar Ghoul, effectuera demain jeudi 25 juin 2015, une visite de travail et d'inspection des projets du secteur dans la wilaya de Mostaganem.

**ORAN****Une étude de restauration du site de Santa Cruz**

Une étude complémentaire de restauration de la chapelle Santa Cruz, site archéologique situé sur le mont Murdadjo surplombant la ville d'Oran, sera lancée prochainement, a-t-on appris hier de la direction de la culture.

**CE SOIR AU CARREFOUR DES ARTISTES****Soirée chaâbi avec Tahar Zehani**

Dans le cadre de son programme de soirées ramadanesques, l'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, organise ce soir à partir de 22h30 au Carrefour des artistes, une soirée chaâbi animée par l'artiste Tahar Zehani.

► **CE MATIN À 11H****Point de presse de l'ambassadeur de Suisse SE M<sup>me</sup> Muriel Berset Kohen**

La demande des autorités du Niger, l'Algérie a rapatrié près de 3600 migrants nigériens vers leur pays d'origine depuis le mois de décembre 2014. La Suisse a décidé de contribuer à la réintégration de ces migrants dans leur région d'origine au Niger.

Les questions migratoires qui se posent à l'Algérie, se posent aussi à la Suisse. La Suisse est convaincue que le défi de la migration illégale et du trafic d'êtres humains doit être relevé ensemble. Des deux rives de la Méditerranée nous pouvons joindre nos efforts pour que les populations n'aient pas besoin de quitter leur pays pour survivre. La Suisse est présente au Niger avec un programme de coopération au développement depuis plusieurs décennies ainsi qu'avec un programme de sécurité humaine. Par ailleurs, l'Algérie et la Suisse entretiennent un dialogue dans le domaine des migrations. Les conditions étaient donc favorables à ce que la Suisse soutienne le projet de réintégration destiné aux migrants rentrés depuis l'Algérie et au renforcement de leurs communautés d'accueil à Zinder au Niger. Dans ce cadre, l'ambassadeur de Suisse SE M<sup>me</sup> Muriel Berset Kohen animera un point de presse ce matin à 11h à l'ambassade de Suisse en Algérie.

**DEMAIN À 10H30 AU FORUM DE DK NEWS Commémoration du 180<sup>e</sup> anniversaire de la bataille de la Mactaâ**

Daho Djerbal, le Dr Abdulkader Boutaleb, Slimane Ben Aziz, et d'autres invités de marque. La rencontre aura lieu au Centre de presse de notre publication, sis au 3, rue du Djurdjura, Ben Aknoun, Alger.

**ELLE SE TIENDRA JEUDI Conférence internationale pour la reconstruction du Népal**

La Conférence internationale pour la reconstruction du Népal se tiendra jeudi dans le royaume avec la participation de 53 pays et plusieurs agences internationales afin d'obtenir un large soutien financier auprès des gouvernements. Le gouvernement népalais a informé mardi que tous les préparatifs de cette conférence d'un seul jour se sont achevés et qu'on dénombrera 239 délégués étrangers. «Nous espérons que la conférence permettra d'augmenter le fonds sous forme d'aides financières et de prêts concessionnels», a déclaré à la presse le ministre népalais des Finances Ram Sharan Mahat. Le gouvernement népalais a besoin de 669,5 milliards de roupies (environ 65,8 millions de dollars) pour remettre le pays sur pied, selon un rapport d'évaluation dressé après la catastrophe.

**PLAN NATIONAL ANTI-CANCER Signature d'un contrat de partenariat avec AstraZeneca**

Dans le cadre du plan national de lutte contre le cancer, le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, procédera lundi 29 juin à 10h à l'hôtel Sofitel, (salle Orchidée), à la signature d'un contrat de partenariat avec le groupe pharmaceutique AstraZeneca.

**SALON NATIONAL DU LIVRE 1 000 titres à Adrar**

Plus de 1.000 titres pluridisciplinaires sont exposés au salon national du livre, ouvert hier à la maison de la culture d'Adrar au titre du programme culturel et artistique «spécial Ramadhan». Cette manifestation culturelle qui connaît une participation de maisons d'édition issues de différentes régions du pays, offrira une occasion au grand public pour découvrir les ouvrages exposés au salon, notamment tout au long des soirées du Ramadhan.

**PALAIS DE LA CULTURE Soirée avec Toufik Aoun**

Le Palais de la Culture, Moufdi-Zakaria, organise ce soir à partir de 22h, un concert de chants avec l'artiste Toufik Aoun.

**Nouveau pack mobile prépayé chez Mobilis**

Avec son nouveau pack mobile, Mobilis propose une nouvelle façon de se faire plaisir à un prix léger. A compter d'hier, ses 170 agences commerciales réparties sur tout le territoire, commercialisent un pack mobile prépayé comprenant le Smartphone 3G Huawei Y221 + une SIM Mobtasim 2G/3G et 3 mois d'internet, d'appels et de SMS. Un plaisir à s'offrir pour seulement 8200 DA. Grâce à son partenaire Huawei, les clients ayant acquis le pack, auront aussi la chance de participer à une grande tombola dotée de magnifiques cadeaux (Audi A1, voyages en Turquie et smartphones). Modèle prix du pack avec Y221 (Huawei) 8200 DA TTC (SIM + Téléphone) niveau de vente, agences Mobilis avantages voix et SMS, avantages Internet 250 DA et 250 Mo le 1<sup>er</sup> mois, 250 DA et 250 Mo le 2<sup>e</sup> Mois, 250 DA et 250 Mo le 3<sup>e</sup> Mois. Pour rappel, les abonnés de cette offre auront accès au menu \*600# qui leur permet de bénéficier de multiples avantages, dont les promotions du mois sacré de Ramadhan.

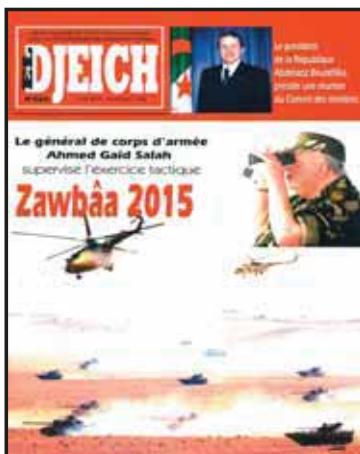
## L'ANP réaffirme sa détermination à assurer la défense des frontières nationales et à éradiquer le terrorisme

**L'Armée nationale populaire (ANP) a réaffirmé sa détermination à œuvrer "sans relâche" afin d'assurer la défense des frontières nationales et poursuivre son combat contre le terrorisme jusqu'à son éradication définitive.**

L'ANP qui a déployé d'importants moyens humains et matériels, demeure mobilisée, prête, vigilante et déterminée à œuvrer sans relâche afin de faire échec à toutes les tentatives d'infiltration des criminels à travers nos frontières et ce, jusqu'à l'éradication définitive des résidus du terrorisme", souligne la revue "El Djiech" dans son édition de juin.

Les efforts "colossaux" consentis par l'ANP afin de préserver la souveraineté nationale et défendre les frontières, constituent "un devoir national dé coulant de l'essence même des missions constitutionnelles de nos forces armées", estime la revue selon laquelle "il est du droit de nos valeureux djououds d'être fiers".

La détermination et l'abnégation démontrées par l'ANP dans l'accomplissement de ses missions avec discipline et rigueur, poursuit la revue, "ont eu un apport décisif" dans son combat contre le terrorisme et crime organisé ainsi que dans la défense des frontières al-



gériennes. Cette rigueur dans l'accomplissement de ses missions a permis à l'ANP dernièrement d'éliminer un nombre important de dangereux terroristes, de récupérer d'importantes quantités d'armes de guerre, de munitions et divers effets militaires", et de "resserrer

l'étau sur les réseaux de la contrebande et du crime organisé qui ont fait alliance avec le terrorisme", rappelle la revue. Les succès obtenus par l'ANP sont "le fruit des efforts conséquents déployés en toute rigueur, discipline et professionnalisme, reflétant un sens

élévé du devoir national ainsi que la conscience et la mobilisation au service de la préservation de la sécurité et de la stabilité de l'Algérie", ajoute la revue. Ces succès ont été réalisés grâce à "une exploitation efficiente des renseignements" et "une étroite coordination avec les différentes parties, particulièrement régionales".

Il faut remarquer la revue dans son édito, soulignant qu'ils "traduisent également la portée de la démarche scientifique et professionnelle dont l'ANP

...

a veillé à en encadrer les fondements" dans ses rangs pour "franchir des étapes conséquentes sur la voie de la modernisation et du développement".

Rappelant la période difficile que le pays a traversée dans son combat contre le terrorisme, "El Djiech" affirme que l'Algérie "fait figure de précurseur", en attirant constamment l'attention sur la gravité de la situation et les menaces potentielles, acquérant une "expérience notable" dans le domaine de la lutte contre le terrorisme.

## PROGRAMMES DIFFUSÉS PAR DES TV PRIVÉES ALGÉRIENNES : L'Autorité de régulation saisie par le ministère des Affaires religieuses

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Aissa, a indiqué lundi soir à Alger que son département a saisi l'Autorité de régulation de l'audiovisuel sur des programmes diffusés par des chaînes de télévision privées algériennes, notamment en ce qui concerne des propos tenus par des «imams et cheikhs autopropagandés».

«Je confirme avoir saisi le président de l'Autorité de régulation de l'audiovisuel concernant les programmes diffusés et les discours développés, sur des chaînes de télévision privées algériennes par des imams et cheikhs autopropagandés qui sont détachés de la réalité des Algériens», a indiqué M. Aissa qui était l'invité du forum du journal Liberté.

Le ministre a précisé avoir proposé au président de l'Autorité, Miloud Chorfi, à ce que «le collectif de cette Autorité soit renforcé par des cadres du ministère des Affaires religieuses, notamment des inspecteurs centraux et des imams», lesquels sont en mesure, a-t-il expliqué, de «déetecter et d'analyser» le contenu des programmes TV et de «proposer d'autres personnalités plus imprégnées du référent religieux national».

A une question sur les propos tenus par un «imam» sur une chaîne de radio privée algérienne dont les programmes sont diffusés sur la bande FM, M. Aissa a considéré que «le danger vient de ces cheikhs et imams autopropagandés».

«Nous ne connaissons pas leur affiliation et nous ignorons qui les rémunèrent et qui les a formés. Leurs prêches, orientations et fetwas sont globalement irrationnels et relèvent du virtuel car ils se réfèrent à l'internet et aux réseaux sociaux, lesquels sont piégés», a encore déploré M. Aissa, faisant observer que les «réseaux sociaux sont le lieu du +daeshisme+ et de cheikhs marginalisés dans leur pays d'origine».

Par ailleurs, M. Aissa a révélé que 55 mosquées sont gérées à Alger par des «imams bénévoles qui ne sont des radicaux, mais des salafistes».

Il a précisé que ces imams avaient été autorisés à exercer par le Conseil scientifique du ministère des Affaires religieuses, bien avant sa nomination au poste de ministre, relevant toutefois que ces imams, dont les autorisations d'exercer expireront éminemment, sont «contrôlés».

«Ce sont les mosquées les plus contrôlées à Alger par des inspecteurs émanant du ministère des Affaires religieuses et des services de sécurité que nous avons interpellés», a ajouté M. Aissa, précisant ces imams bénêvoles seront remplacés par des imams formés à l'université.

Enchaînant sur la formation des imams, M. Aissa a fait savoir qu'elle sera «revue de fond en comble» en exigeant des futurs imams une formation en langues étrangères et en jurisprudence notamment.

## APN: reprise des travaux jeudi et clôture de la session de printemps le 2 août

Le Bureau de l'Assemblée populaire nationale (APN) s'est réuni mardi sous la présidence de Mohamed Larbi Ould Khelifa, président de l'APN, pour arrêter le calendrier des travaux de la chambre basse du Parlement entre le 25 juin et le 2 août 2015, date de clôture des travaux de la session de printemps, a indiqué un communiqué de l'APN.

Des séances seront ainsi consacrées le 25 juin et les 9 et 23 juillet aux questions orales, a précisé le

communiqué.

Une séance plénière sera consacrée le lundi 6 juillet à la présentation et à l'examen du projet de loi d'orientation sur la recherche scientifique et le développement technologique et une autre séance sera consacrée le mercredi suivant à la présentation et à l'examen du projet de loi modifiant et complétant l'ordonnance n° 59-75 portant code du commerce, a ajouté la même source.

Les deux projets de loi seront soumis au vote le mardi 21 juillet, a précisé la source. Après avoir examiné les 30 questions écrites et les 30 questions orales déposées à son niveau, le Bureau de l'APN a décidé de les soumettre au gouvernement car répondant aux conditions légales. Après concertation avec le Conseil de la nation et le gouvernement, le Bureau de l'APN a arrêté la date de clôture de la session de printemps 2015 au 2 août.

## Démocratie apaisée

### Boualem Branki

politiques internes dans lende main et sans objectifs concrets.

Le temps semble donner raison à ces nouveaux militants qui portent en bandoulière les grands principes fondateurs du FLN, qui militent pour lui donner l'image d'un parti en phase avec son temps, avec les bouleversements politiques ou géopolitiques dans le monde. Un parti qui sert de repère, de balise et de phare pour les autres formations politiques algériennes, qui, elles, confirment la pluralité politique en Algérie et, surtout, l'enracinement de la démocratie. Cela s'est confirmé d'ailleurs avec le retour aux affaires du RND de Ahmed Ouyahia.

La passation de pouvoirs s'est faite le plus normalement entre M. Bensalah, et Ouyahia, les deux hommes sachant que par dessus tout, ce sont les intérêts du parti qui priment sur tout autre considération. Et le retour de Ouyahia est de nature à donner plus de mordant, d'allant à la vie politique nationale, d'autant que les prochaines échéances électoralas pointent à l'horizon. Sur un autre registre, au sein de l'opposition, la confirmation de Ali Benflis comme leader de cette tendance est également une bonne chose pour la démocratie en Algérie, où chaque formation politique exerce ses droits constitutionnels le plus normalement du monde, en enrichissant le débat politique et en lui donnant les contours qui font que la démocratie, la bonne gouvernance et le respect de chaque adversaire ou famille politique sont aujourd'hui des constantes politiques en Algérie. Et c'est tant mieux pour tous les acteurs politiques.

## SUBVENTION DES PRIX DES PRODUITS DE PREMIÈRE NÉCESSITÉ La politique sociale du gouvernement maintenue et consolidée

### Kamel Cherif

La stabilité des prix durant le mois de Ramadhan de cette année ne semble pas plaire à certaines parties, habituées à ne distiller que de mauvaises nouvelles aux Algériens. Des rumeurs avaient fait état de l'augmentation du prix du pain et d'autres produits de première nécessité. Ces balivernes ont été colportées et répercutées auprès des citoyens, lesquels sont souvent bombardés par des informations infondées, visant à porter atteinte à leur sérénité et quiétude.

Mais qu'à cela ne tienne. Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a eu à démentir ces rumeurs lors de sa dernière visite d'inspection et de travail à Oran et Mascara, la semaine passée. Il avait réaffirmé que la politique sociale du gouvernement sera maintenue. Après lui, c'est au tour du ministre du Commerce, Amara Benyoundé d'apporter la même précision en affirmant que ni le pain et encore moins les produits de base ne verront leurs prix augmenter.

Mieux encore, c'est le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, qui a instruit, chaque fois le gouvernement, lors des précédents Conseils des ministres, à maintenir le soutien des prix. Certaines parties mal intentionnées ont profité de l'avènement du mois sacré pour colporter ces rumeurs, au moment où les Algériens se réjouissent de la stabilité des prix des fruits et légumes durant cette période, habituellement marquée par l'envolée des prix.

Il s'avère ainsi que ce genre de chahut de la part de parties mal

## Tassili Airlines lancera le 13 juillet des vols charter à destination de Nantes

La compagnie aérienne publique Tassili Airlines (TAL) lancera des vols charter dès le 13 juillet prochain reliant Alger à la ville française de Nantes dans le cadre de son programme de la saison estivale, a-t-on appris mardi auprès de TAL.

"Tassili Airlines organisera, parallèlement au programme charter reliant Alger et Oran à la capitale française Paris, deux vols charter à destination de Nantes (France) au départ d'Alger, et ce, dans le cadre d'un programme d'exploitation contractualisé élaboré sur demande d'un tour opérateur européen", a-t-on expliqué.

Ce programme s'étalera du 13 juillet jusqu'au 27 août à raison de deux vols par semaine, a ajouté la même source. TAL avait déjà annoncé cette semaine le lancement de vols charter à destination de Paris (France) au départ d'Alger et d'Oran durant la période s'étalant du 11 juillet au 28 octobre.

Ce programme comportera 64 rotations à destination de la capitale française à travers des vols aller-retour à raison de trois vols par semaine (Alger-Paris-Oran, Oran-Paris-Alger). Par ailleurs, la compagnie avait annoncé l'ouverture à partir du 10 juillet prochain d'une nouvelle desserte régulière Alger-Lyon en aller retour à raison de deux vols par semaine dimanche et vendredi. L'inauguration de cette ligne verra l'application d'une tarification promotionnelle de lancement à partir de 22.000 DA TTC, a précisé la compagnie.

En outre, la liaison régulière Alger-Marseille-Alger sera renforcée par un troisième vol tous les samedis et ce dès le 11 juillet. TAL a deux liaisons régulières vers la France, il s'agit des lignes Alger-Marseille et Alger-Strasbourg.

A souligner que la réservation de tous les vols de la compagnie peut se faire également auprès des agences d'Air Algérie en vertu d'une convention signée récemment entre les deux compagnies.

TAL a été créée en 1998 dans le cadre d'une joint-venture entre Sonatrach et la compagnie Air Algérie, avant de devenir une filiale à 100% du groupe pétrolier algérien en 2005. Avant de se lancer dans le transport domestique régulier grand public, la compagnie opérait, depuis sa création, dans le transport du personnel de Sonatrach puis dans des dessertes internationales destinées aux travailleurs de sociétés étrangères présentes en Algérie.

## ENVIRONNEMENT Le coup de balai de Nouri

Le ministre des Ressources en eau et de l'Environnement, Abdelwahab Nouri a exigé mardi l'inventaire de tous les sites susceptibles d'accueillir des projets de centres d'enfouissement technique (CET) pour le traitement des déchets ménagers au profit de la wilaya d'Alger.

"Il faut d'ors et déjà faire l'inventaire de tous les sites susceptibles d'accueillir, à Alger, Blida, Boumerdes ou Tipasa, des CET au profit des habitants de la capitale, pour ne pas être pris au dépourvu", a demandé M. Nouri aux cadres de son secteur lors d'une visite d'inspection à Alger.

Le ministre a exprimé la crainte de la saturation dans quelques années des CET à Alger (Hamici et Corso), alors que les autorités locales n'ont pas encore d'alternative dans une ville, qui produit 4.000 tonnes de déchets par jour.

L'objectif est de travailler sur la base d'une vision prospective dans le traitement des déchets à Alger. Il ne faut pas attendre que des problèmes surviennent pour réagir, souvent dans l'improvisation", a-t-il ajouté. M. Nouri a déploré aussi bien l'absence d'un tel inventaire que la décision de transférer le projet de CET à Réghaïa, rejeté par la population, vers celui de Hamici et en faire une extension.

Pour lui, cette manière d'agir relève de la "facilité" et de "la fiute en avant".

"Ce n'est pas comme ça qu'on appréhende des problèmes aussi graves", a-t-il dit. Lors de sa visite de travail, le ministre a visité le CET de Hamici (Zéralda), une

décharge contrôlée d'une capacité de 10 millions de tonnes, répartis sur sept casiers dont le premier en voie de saturation est exploité depuis juillet 2013.

Sur place il a exigé d'entamer sur le champs les travaux de réalisation d'un deuxième casier. M. Nouri a par ailleurs sommé les responsables du chantier de réhabilitation de l'ancien site de la décharge de Oued Smar, pour en faire un jardin urbain, de livrer le projet dans les meilleurs délais possibles. Inscrit en 2007 avec une enveloppe de 7.800 milliards de DA, le projet de réhabilitation de la fameuse décharge publique d'Alger a démarré en octobre 2009 et sa réception est encore une fois renvoyée à la fin de l'année en cours au lieu du mois d'avril puis de septembre 2015, selon les mêmes responsables qui ont avancé un taux de réalisation de 80%.

"J suis pressé d'en finir avec ce projet, mais je ne suis pas d'humeur à vous accorder plus de délais. Il faut le terminer le plus vite possible afin qu'on puisse mettre ce site, qui va renforcer les lieux de loisirs dans la capitale, à la disposition de la population", a exigé le ministre.

Après avoir inspecté le chantier, M. Nouri a remis en cause le taux de réalisation de 80% avan-



cés par les responsables du projet. "Il y a un décalage entre ce que vous avez dit (devant la maquette) et ce que je vois maintenant. Cela m'étonnerait fort que vous soyez à 80% de réalisation. Excusez-moi, mais ça à l'air d'un chantier abandonné", a-t-il lancé. Ce taux de 80% a été déjà communiqué au wali Abdekader Zoukh qui avait inspecté le chantier le 17 mars dernier où il avait reçu l'assurance de réceptionner le projet "à la fin de septembre" prochain.

Dans une déclaration à la presse, le ministre a annoncé qu'il allait désigner un chef de projet qui va suivre spécialement le chantier de l'ex-dé-

charge d'Oued Smar, avec un contrôle régulier.

MM. Nouri et Zoukh ont rappelé à l'entreprise de réalisation ses obligations en matière de formation des agents de Edeval, l'établissement de wilaya qui s'occupe des espaces verts dans la capitale, afin qu'ils puissent prendre la relève et gérer normalement le site et ses différentes installations. Le ministre a enfin visité le chantier de réhabilitation du CET d'Ouled Fayet, fermé officiellement en décembre 2013, où il a pris note sans les commenter du taux de réalisation (30%) et de la date prévisionnelle de livraison (avril 2016).

## PROCÈS KHALIFA: Le délibéré de l'action civile sera prononcé lundi prochain

Le délibéré de l'action civile sera prononcé lundi prochain dans le cadre du procès de l'affaire Khalifa, a annoncé mardi le président du tribunal criminel de Blida, Antar Menouar. Lors du verdict lu en fin de matinée par le juge Menouar, des peines d'emprisonnement (ferme et avec sursis) variées avaient été prononcées à l'encontre de 18 prévenus sur les 71 impliqués dans cette affaire alors que 53 autres ont bénéficié d'un acquittement.

La peine la plus lourde a concerné le principal accusé, Abdelmoumène Rafik Khelifa, condamné à 18 ans de réclusion ferme, assortie d'une amende de 1 million de DA et de la confiscation de l'ensemble de ses biens. Une peine jugée "sévère" par l'un de ses avocats, Merouane Medjhouda, qui entend "introduire en principe et à 99%" un pourvoi en cassation, a-t-il affirmé dans une déclaration à l'APS. Outre des peines allant de 10 à 6 ans d'emprisonnement ferme prononcées à l'encontre d'autres accusés, le tribunal a requis également la condamnation du notaire de Abdelmoumène Khelifa, Omar Rehal, à cinq ans (5) d'emprisonnement, pour lequel le procureur général, Mohamed Zerg Erras, avait requis 15 ans de détention ferme. Le prévenu, notons-le, avait purgé 18 mois au titre de la peine de dix (10) ans prononcée lors du procès de 2007, des soucis de santé aggravés par son âge avancé l'ayant empêché de mener à terme sa condamnation. L'ex-conseiller sportif d'Abdelmoumène Khelifa, Meziane Igbil Ali, a été condamné, pour sa part, à trois (3) ans d'emprisonnement ferme avec confiscation de sa villa à Chéraga alors que le procureur général, avait requis contre lui une peine de 15 ans de détention ferme. La même peine (3 ans de prison ferme), assortie d'une amende de 5.000 DA a été prononcée par le tribunal à l'encontre de l'ancien directeur de l'agence de la Caisse nationale de retraite (CNR) d'Oum El-Bouaghi, Toufik Djedidi. Le représentant du ministère public avait requis à son encontre 5 ans de détention en sus d'une amende de 5.000 DA pour les chefs d'inculpation de "corruption, de trafic d'influence et d'acquisition de priviléges".

Autant d'années de détention pour les mêmes charges ont été, en outre, prononcées à l'encontre de l'ancien directeur de l'Ecole de police de Aïn Benian, Adda Foudad, en sus d'une amende de 20.000 DA alors que le procureur général avait requis la peine de 7 ans de détention ferme, assortie d'une amende de 50.000 DA. Le même tribunal a, en outre, condamné les accusés Noureddine Dahmani et Salim Larbi à une peine, chacun, de deux (2) ans d'emprisonnement avec sursis, assortie d'une amende de 20.000 DA. Sachant qu'une peine de cinq années (5) de détention ferme avait été requise à leur encontre par le

représentant du ministère public. La peine d'une année avec sursis, la moins lourde du verdict, a été prononcée par le tribunal criminel de Blida à l'encontre de l'ex-PDG du groupe Saïdal, Ali Aoun, pour le chef d'inculpation de "corruption". Le procureur général, Mohamed Zerg Erras, avait requis, lors de l'audience le 7 juin dernier, une peine de cinq (5) ans, assortie d'une amende de 5.000 DA à son encontre. A l'issue de la lecture du verdict, le juge Antar Menouar, a fait savoir aux prévenus ayant été condamnés de la disposition du code pénal prévoyant le délai de huit (8) jours pour interjeter appel.

## LUTTE CONTRE LE TERRORISME Deux terroristes abattus lundi à Tizi Ouzou

Deux terroristes ont été abattus lundi soir à Azzeffoun, Tizi Ouzou, par les éléments de l'Armée nationale populaire (ANP) qui ont récupéré deux d'armes et une quantité de munitions, indique mardi le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'Armée nationale populaire relevant du secteur opérationnel de Tizi Ouzou, a abattu deux (2) terroristes, hier 22 juin à 19h30, suite à une embuscade tendue près de la localité de Tiguentaine - daïra d'Azzeffoun», précise le MDN. L'opération a permis de récupérer «un pistolet mitrailleur de type kalachnikov, un pistolet automatique de type Beretta, une quantité de munitions et un téléphone portable», ajoute la même source.

## Deux contrebandiers arrêtés et 30 tonnes de denrées alimentaires saisies dans l'extrême sud du pays (MDN)

Deux contrebandiers ont été arrêtés et trente (30) tonnes de denrées alimentaires ont été saisies lundi par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) dans l'extrême sud du pays, indique mardi le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

«Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la criminalité organisée, des détachements de l'Armée nationale populaire relevant des secteurs opérationnels de Tamanrasset, d'In Guezam et de Bordj Badji Mokhtar (6ème région militaire) ont arrêté, le 22 juin 2015, deux (02) contrebandiers et ont saisi un (01) véhicule tout-terrain, un (01) camion avec remorque, (30) tonnes de denrées alimentaires, 1.400 litres de carburants, onze (11) détecteurs de métaux, deux (02) groupes électrogènes et trois (03) téléphones portables», précise la même source.

## INDUSTRIE, SELON M. BOUCHOUAREB Constantine a conforté son statut de leader national de la mécaniques et de pôle pharmaceutique

Le ministre de l'Industrie et des mines, Abdeslam Bouchouareb a indiqué, lundi, que la wilaya de Constantine qui «confirme son statut de leader national des fabrications mécaniques», est également en train de devenir «un important pôle de l'industrie pharmaceutique».

Considérée comme le «œur battant» de l'industrie mécanique, Constantine est aujourd'hui en phase de devenir un «grand pôle pharmaceutique» qui va «sans doute permettre à l'Algérie de substituer le médicament national au produit d'importation», a souligné le ministre au cours d'une visite de travail dans cette wilaya.

Rappelant les efforts déployés par l'Etat dans le cadre de la politique de réduction des importations, M. Bouchouareb a affirmé que des «corrections» allaient être apportées au plan national de développement pour améliorer la production et le taux d'intégration des produits fabriqués localement.

Il a ajouté dans ce contexte que l'industrie pharmaceutique qui constitue «une préoccupation majeure pour l'Algérie avec une facture d'importation qui dépassait les 2 milliards de dollars», est en phase de devenir, grâce aux investissements prévus, «une force économique qui permettra au pays d'assurer son auto-suffisance». Désormais, l'Algérie fabriquera les produits pharmaceutiques jusqu'à importés et qui



coûtent le plus cher, comme les médicaments oncologiques, cardiovasculaires, de traitement du diabète et de plusieurs autres maladies chroniques, a souligné le ministre, faisant part de la mise en place d'une plate-forme pharmaceutique consacrée à ces produits.

«Toutes les aides et les avantages seront accordés aux investisseurs qui s'inscrivent dans cette optique», a affirmé M. Bouchouareb, faisant part, à ce propos, de son «entièr(e) satisfaction» quant aux investissements initiés à Constantine en matière d'industrie pharmaceutique et qui «s'inscrivent, précisément dans cette optique».

Le ministre qui a visité, entre autres, l'usine Saidal,

a indiqué que cette unité qui se lancera «dès 2016» dans la fabrication de l'insuline à stylo», permettra, avec les autres usines privées, de parvenir à une «large couverture du marché national en matière d'insuline d'ici à 2017». S'agissant de l'industrie mécanique, le ministre, qui a eu à inspecter plusieurs unités, à l'instar de l'entreprise des tracteurs mécanique (ETRAG) d'Oued Hammime et le groupe mécanique de la zone industrielle d'Aïn Smara, a exprimé sa «satisfaction» devant les performances de ces usines.

Avec des prévisions de fabrication, à l'horizon 2018, de quelque 8.000 tracteurs de marque Massey-Ferguson-

son, «l'Algérie s'est pleinement impliquée dans la branche mécanique qui lui échappait jusqu'ici», a souligné le ministre, mettant en relief «l'importance des investissements industriels lancés à Aïn Smara en partenariat avec le ministère de la Défense nationale (MDN). Il a également souligné l'importance du projet de fabrication de 25.000 moteurs de marque Deutz et des perspectives de développement engagées par l'entreprise «Gérman» de fabrication de chariots-élévateurs et de moyens de manutention, et qui prévoit de se lancer dans la sous-traitance d'ici à 2019.

Les produits fabriqués en Algérie n'ont rien à envier à ceux fabriqués à l'étranger, a considéré le ministre, précisant que la priorité est donnée à la satisfaction des besoins nationaux. M. Bouchouareb qui eu à visiter plusieurs unités industrielles pharmaceutiques et mécaniques, implantées en plusieurs zones de la wilaya a achevé sa visite par une rencontre avec les opérateurs et les investisseurs locaux, au siège de l'Entreprise nationale des matériels de travaux publics, à Aïn Smara.

### CONSTANTINE :

## Nouvelle fonderie pour l'usine des tracteurs Massey-Ferguson

L'usine Algerian Tractors Company (ATC) qui fabrique à Constantine des tracteurs agricoles de marque Massey-Ferguson, sera prochainement dotée d'une nouvelle fonderie pour optimiser ses capacités de production, a indiqué mardi à l'APS Abdelaziz Benjama, président-directeur général de l'entreprise de tracteurs agricoles (ETRAG), partenaire de l'ATC.

La nouvelle fonderie permettra à cette usine, née en 2012 d'un partenariat entre l'ETRAG, l'entreprise algérienne de distribution de matériels agricoles (PMAT) et le groupe améri-

cain AGCO Massey-Ferguson, de porter ses capacités de production, aujourd'hui de 2.500 tracteurs/an, à 8.000 machines annuellement, à 30 millions d'euros sera consenti pour la réalisation de ce projet au titre d'un montage financier devant mettre à contribution l'ETRAG, Massey-Ferguson et une entreprise spécialisée dans la fonderie non encore désignée, a encore fait savoir le même responsable.

Il a ajouté que trois (03) concepteurs de fonderies de «renommée internationale» ont déjà postulé pour

participer à ce «projet d'importance capitale pour l'avenir de cette usine-mixte». L'opération de mise à niveau de la fonderie en service, dont le rendement s'est avéré en-dessous des objectifs tracés, a été abandonnée au profit de la réalisation d'une nouvelle fonderie, a également indiqué M. Benjama, rappelant qu'un budget de 1.06 milliard de dinars avait été alloué pour l'opération de mise à niveau. L'ATC de Constantine, créée selon la règle 51-49 % relative à l'investissement étranger, fabrique trois (3) types de tracteurs de marque Massey-Ferguson.

## NOUVEAUX HORIZONS DU TOURISME Une offre hôtelière de 25.000 nouveaux lits sera disponible prochainement à Alger

Au moins de 137 projets touristiques, comprenant des hôtels et des complexes, sont prévus à Alger pour porter l'offre à 25.000 nouveaux lits», a annoncé mardi à Alger le ministre de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat, Amar Ghoul.

«Une offre de 25.000 nouveaux lits sera disponible prochainement à Alger contre 19.000 actuellement grâce à 137 projets de construction d'hôtels et de complexes touristiques», a indiqué le ministre lors de l'inauguration de cinq (5) hôtels privés, qui ont sollicité un classement de 2 à 4 étoiles. Selon le directeur du tourisme de la wilaya d'Alger, Salah Bouakmou, les nouveaux hôtels disposent chacun

d'une capacité d'accueil allant de 26 à 140 chambres avec une offre de 600 nouveaux lits, permettent la création de 350 emplois.

Cinq autres projets d'hôtels sont en cours de finalisation et seront inaugurés avant la fin de l'année à Alger, qui dispose actuellement de 172 hôtels avec une capacité de près de 20.000 lits.

75 hôtels sont déjà classés définitivement alors que les autres dossiers sont en étude. Cinq hôtels sont classés 5 étoiles, 2 de 4 étoiles, et 18 de 3 étoiles alors que les autres sont de moindre importance.

Les hôtels inaugurés mardi par M. Amar Ghoul sont le ST hôtel à l'avenue

Krim-Belkacem à Alger-centre, Lala Doudja à Hydra, Le Soltane et Africa Nova à Hussein Dey ainsi que le Best Night à Bab Ezzour. Le ministre a par ailleurs inauguré à la rue Didouche-Mourad l'agence commerciale de l'Office national algérien du tourisme (ONAT) après sa réhabilitation.

Sur les Fonds de soutien au tourisme et du Fonds de soutien à l'artisanat, le ministre a souligné que le gouvernement a accepté de les maintenir dans la loi de finances complémentaire de 2015 afin de continuer à apporter leur appui à ces deux activités au-delà de 2015 alors qu'il était prévu auparavant de mettre fin à leur fonctionnement.

## Les axes de développement du tourisme en Algérie, selon Amar Ghoul

Le ministre de l'Aménagement du territoire, du tourisme et de l'artisanat, Amar Ghoul, a indiqué mardi à Alger que le tourisme en Algérie repose sur cinq axes dont la réalisation d'hôtels de standard international, la formation, le service, la commercialisation et l'adoption d'une nouvelle mentalité.

«Cinq piliers sous-tendent le développement du tourisme en Algérie», a souligné le ministre dans une déclaration à la presse en marge de l'inauguration de cinq nouveaux hôtels à Alger. Il a expliqué qu'il faut d'abord réaliser des infrastructures répondant aux normes internationales tout en formant les employés et les managers afin de bien gérer ces structures, ce qu'il a considéré comme la deuxième exigence. Il a ensuite indiqué que la troisième condition sur laquelle repose le développement du tourisme en Algérie est l'offre d'un service de haut niveau afin de satisfaire le client, et a placé en quatrième position l'effort de vulgarisation des espaces touristiques, tout en veillant à l'exploitation des produits disponibles. En cinquième position, il place l'adoption d'une nouvelle mentalité afin de proposer un service répondant aux normes internationales et en adéquation avec les étoiles «décrochées» par chaque établissement touristique. Le ministre a souligné que de nombreuses structures sont destinées au tourisme familial à Alger.

Il a cité le projet d'aménagement des Sablettes, la réhabilitation de oued El Harrach et le port d'El Djemila en attendant l'aménagement du port de Tamenouft à El Marsa et d'autres sites destinés au tourisme à Rais Hamidou et Bab El Oued.

Sur les tarifs des différentes prestations hôtelières, le ministre a indiqué que les prix diffèrent d'une structure à l'autre mais que les hôtels haut de gamme doivent "gagner de l'argent" sur la location des suites ou le prix de certaines prestations afin de proposer des services à prix moins élevés pour certaines catégories de la population. L'extension de l'offre hôtelière variant d'une à cinq étoiles va "mécaniquement" tirer le prix vers le bas, a souligné le ministre.

## LUTTE CONTRE LES FEUX DE FORêt:

## 22 unités mobiles d'intervention spécialisées opérationnelles à partir du 1<sup>er</sup> juillet

Un total de (22) unités mobiles d'intervention spécialisées dans la lutte contre les feux de forêt seront mobilisées à partir du 1<sup>er</sup> juillet à travers 22 wilayas à vocation forestière, a-t-on appris mardi auprès de la Direction générale de la protection civile (DGPC).

Le lancement officiel de la stratégie de la DGPC en matière de lutte contre les incendies de forêt est prévu le 1<sup>er</sup> juillet et prendra fin le 21 octobre. 22 unités mobiles d'intervention spécialisées seront mobilisées dans 22 wilayas», a indiqué à l'APS le responsable de la communication à la DGPC, le colonel Farouk Achour.

Il a précisé que chaque colonne mobile est composée de onze (11) engins d'incendies, d'un véhicule de commandement, d'une ambulance médicalisée, de deux (2) bus de transport de troupes et d'un camion logistique. Les wilayas concernées par ce dispositif sont: Tlemcen, Sidi Bel Abbès, Saïda, Mascara, Tiaret, Reliziane, Chlef, Aïn Defla, Tipaza, Médéa, Blida, Bouira, Tizi Ouzou, El Taref, Souk Ahras, Tébessa, Annaba, Skikda, Batna, Jijel, Béjaïa et Bordj Bou Arreridj, a-t-il souligné.

Tout en précisant que ces unités viennent en appui aux unités fixes des wilayas, le colonel Achour a fait savoir qu'un total de "12.400 éléments tous grades confondus et 234 engins de lutte contre l'incendie ont été déployés" pour courrir les villes à vocation forestière.

Les éléments des unités mobiles d'intervention spécialisées dans la lutte contre les feux de forêt seront appelés chaque année, à ce propos, à se perfectionner dans la lutte contre les incendies, et ce, à travers des formations réalisées sur place, a précisé le même responsable. Des regroupements régionaux réunissant les directeurs de la protection civile au niveau des wilayas ont eu lieu dernièrement à Tlemcen, Béjaïa et Ouargla pour préparer justement, a-t-on fait remarquer, le programme de prévention des risques de feux de forêt. Par ailleurs, et vu le rôle important de la société civile dans la prévention, la Direction générale de la protection civile procéde, en parallèle, et avant même le début du lancement officiel de la stratégie de lutte contre les incendies de forêt, à une campagne de sensibilisation. Cette campagne vise à sensibiliser les habitants des zones rurales et les agriculteurs aux répercussions dévastatrices des incendies de forêt qui détruisent des milliers d'hectares chaque année, portant atteinte à l'environnement et au développement économique. A noter que 17.835 incendies de forêt ont été enregistrés en 2014 contre 14.047 en 2013.

LE PRÉSIDENT DE L'UNION NATIONALE DES PAYSANS ALGÉRIENS,  
M. MOHAMMED ALIOUI, INVITÉ, HIER, DU FORUM DE DK NEWS

# ÉCHEC À LA SPÉCULATION UN MARCHÉ APAISÉ

Le SG de l'UNPA dit que pour cette année, la mercuriale est apaisée. Partout ailleurs qu'à Alger, les prix se sont mis à portée des petites et moyennes bourses, si on compare à l'année passée, au même stade du Ramadhan. Les prix affichés des produits alimentaires ne sont pas tellement révoltants.



PH. M. Naïf Kaci

**Said Abjaoui**

Les prix sont vraiment abordables et les fruits et légumes sont disponibles et une partie de cette disponibilité est due à la création de plus de 500 marchés de proximité.

Les prix des tomates par exemple évoluent dans une fourchette de 30 à 50 dinars. La pomme de terre s'achète à 50 ou 60 dinars.

Il estime également qu'il est scandaleux que le kg de foie se vende à 3000 DA alors qu'il y a 6 millions d'ovins en Algérie..

On se rappelle qu'il y a trois années de cela, le marché était révoltant, tellement révoltant qu'interpellé sur les envolées des prix, le président de l'Union nationale des agriculteurs algériens, Mohamed Aloui en l'occurrence, n'est pas allé de mainmort, lors d'une intervention télévisée : les ministres du Commerce et de l'Agriculture doivent assumer la totale responsabilité de ce déséquilibre

qui ne cesse de miner le marché national». Autant dire qu'il assume ses convictions quand il faut le faire. Ce sont ces deux départements qui possèdent les prérogatives de contrôle, de sensibilisation et de mise à la disposition des agriculteurs des moyens nécessaires pour produire davantage et, du coup, mettre en échec la spéculation en cours.

Il estime que pour ce qui concerne le lait, c'est pratiquement un scandale qu'on continue à importer la poudre de lait alors que l'Etat fournit une aide de 60.000 DA par vache. Le prix du quintal de semence de la patate ne doit pas dépasser la capacité des agriculteurs à investir dans la filière».

Pourquoi ne pas créer des espaces où les agriculteurs pourront exposer leurs récoltes et vendre directement celles-ci aux consommateurs pour freiner la manipulation des prix des produits agricoles. Mohamed Aloui a souligné que la facture alimentaire de l'Algérie est très lourde. Trop lourde même.

Selon lui, plus de quatre milliards de dollars sont dé-

bloqués, chaque année, pour l'importation des céréales, ajoutant que la promotion et le soutien à l'agriculture dans les Hauts-Plateaux et le Sud contribueront à garantir la sécurité alimentaire et aideront à mettre un terme à notre dépendance de l'étranger.

«L'agriculture est l'avenir de l'Algérie». Il faut produire ce que l'on mange, et ne pas attendre, comme durant la décennie tragique, que les bateaux accostent au port.

Concernant les prix, il souhaite que l'Etat en fixe le plafonnement. Sur le plan de la saisie des données de l'agriculture, des études à mener, des décisions à prendre, des politiques d'orientation, de la mise en œuvre, M. Aloui souhaite la création d'un haut conseil de l'agriculture.

Au regard de l'exemple du marché de gros d'El Karma qui cause le gaspillage de 10 tonnes de fruits et légumes par jour et qui vont à la poubelle, Mr Aloui est d'accord avec l'idée émise par le directeur de l'Epic à savoir qu'il faudrait durant le Ramadhan accorder l'accès gratuit aux particuliers pour faire leur marché.

mobiliers et industriels. En tout, près de 2000 hectares de terres agricoles ont été récupérés cette année à travers les wilayas d'Alger, Boumerdès, Annaba et Oran.

R.R.

## PRODUCTION CÉRÉALIÈRE 35 millions de quintaux attendus

Une production de 30 à 35 millions de quintaux de céréales, toute variété confondue (blé, orge, maïs, etc.), est attendu pour la faveur de la campagne agricole 2015-2016, a indiqué M. Alioui. La production est abondante même si une période de sécheresse a été observée durant les mois de mars et avril. A l'heure actuelle, 5 millions de quintaux de céréales ont été récoltés.

## LES PRODUITS SONT DISPONIBLES ET À DES PRIX BAS Des marchés spécifiques du producteur au consommateur

À l'occasion du mois sacré du Ramadhan, le ministère de l'Agriculture en collaboration avec le ministère du Commerce, a procédé à l'organisation de marchés dit «spécifiques» à travers l'ensemble du territoire national pour assurer l'approvisionnement des citoyens en produits maraîchers «frais» directement des producteurs. «La participation en masse des agriculteurs a permis de stabiliser le marché. L'offre est abondante et les produits

proposés sont de qualité. A titre d'exemple, la pomme de terre et les tomates sont vendues entre 25 et 30 DA, pratiquement sur l'ensemble des marchés de détails.

Les agriculteurs ont répondu présent à l'appel de la tutelle, à présent c'est au tour du gouvernement de participer en accordant des subventions supplémentaires aux fellahs pour leur permettre d'augmenter leur production et assurer ainsi l'approvisionnement des marchés à longueur d'année», a souligné M. Alioui.

## CERTAINES ONT PLUS DE 20 ANS 36 000 affaires de fonciers agricoles devant la justice

Près de 36 000 affaires concernant le changement de vocation de terres agricoles, dont certaines ont plus de 20 ans, sont en attente de traitement au niveau des tribunaux, a indiqué le président de l'Union nationale des paysans algériens Mohamed Alioui.

A Boumerdès, il aura fallu l'intervention du président de la République pour récupérer 1200 hectares de terre irriguée, détournée pour accueillir des projets im-



# «La sécurité est avant tout alimentaire»

● « Installer d'urgence le Conseil national de l'agriculture après publication des décrets d'applications »

O. Larbi

Le secrétaire général de l'UNPA en a fait une organisation qui a son mot à dire dans tous les organismes internationaux (UMA, UA, FAO, Ligue arabe, etc.). Il y défend avec opiniâtreté les intérêts des fellahs algériens, force économique agissante de réalisation du programme présidentiel de sécurité alimentaire qui correspond en tous points à ses attentes.

Mohamed Alioui a des formules sans détour « la sécurité est avant tout alimentaire » la paysannerie algérienne supporte stoïquement les épreuves de l'Histoire, des changements et des bouleversements externes et internes. Pendant la décennie noire, elle a subi les pires exactions, supporté de produire dans les pires conditions d'insécurité, mais elle a tenu.

C'est un homme d'une modestie qui confine à l'effacement, mais dès qu'il s'agit de la condition des fellahs et des éleveurs, de la terre nourricière, du patriotisme algérien fondamentalement paysan, la voix se fait dure et tranchante face aux ignorances.

## L'agriculture en 2015

« Près de la moitié de la production nationale de céréales sera perdue cette année en raison de la sécheresse, avait affirmé Mohamed Alioui en mai. Hier, au Forum de DK News, il a confirmé que les moissons se chiffrent à 3,5 millions de quintaux de céréales.

Mohamed Alioui : « L'année agricole dépend des mois de mars et d'avril et celle en cours a connu une sécheresse qui n'a pas permis de récolter la totalité du blé dur, du blé tendre, de l'orge et même du foin »

Mohamed Alioui, connu pour son franc-parler a déjà stigmatisé les errements qui caractérisent certains faits :

Sur le territoire de la wilaya de Boumerdès, 1200 hectares de terres irriguées ont été détournés par les promotions immobilières »

Et, entre autres dysfonctionnements « les fellahs, attributaires de terres de « gré à gré » dans le cadre des contrats de performance, se considèrent aujourd'hui comme des fellahs à titre privé et agissent comme tels... » Ou encore « certains fellahs préfèrent cultiver des pastèques et des melons, car plus lucratifs, que de s'adonner aux cultures agricoles de première nécessité.. »

« 95% des éleveurs de vaches laitières ne possèdent pas de terres et ceux qui en ont, ne s'en occupent pas. »

Il a signalé « des importations de vaches laitières qui sont livrées à l'abattage deux à trois mois à peine après leur arrivée en Algérie ».

Ces dysfonctionnements sont des coups portés aux producteurs : « il faut savoir que depuis 1987, 36000 affaires de justice sont en suspens à cause de détournements de terres agricoles sans que les plaignants voient le début d'une solution ! », s'indigne-t-il.

S'agissant de la filière ovine il constate que « 1,5 million de quintaux de laine n'a pas trouvé preneurs dans les wilayas d'El-Bayad, Naâma, Djelfa, Laghouat, M'sila et Tébessa.

Il informe que le cheptel ovin est de 22 millions de tête « malgré cela le kilo de viande de mouton atteint des pics incroyables ».

## Prix plafond

M. Alioui a estimé que le fellah est sanctionné doublement car soumis également à des taxes devenues obligatoires depuis 2010. « Où était l'administration dans les années 1990 quand l'agriculteur se débattait dans les difficultés imposées par la conjoncture de l'époque ? », s'est-il interrogé.

Pourquoi « établir une rétroaction pour une loi de 2010 ? Savez-vous que des fellahs ont des dettes de plus de 500 millions ? Pourquoi les dettes sont effacées pour certains et pas pour d'autres ? Pour quelles raisons la décision du président de la République est interprétée de cette façon ? ». Le SG de l'UNPA mettait l'accent sur « la mainmise » d'affaires sur le secteur agricole et leur accaparement des terres par la formule du gré à gré, du stockage frigorifique ainsi que la désorganisation du marché. « Ces affairistes gagnent trois fois plus qu'un véritable fellah », selon lui.

Sur la question des prix, libérer ceux des produits agricoles a une incidence directe « au détriment de l'agriculteur et du consommateur. » Il demande aux autorités de décider d'un prix plafond pour assurer les revenus des agriculteurs et le pouvoir d'achat des consommateurs.

## Cultures maraîchères

Il y a actuellement un phénomène de surproduction (pomme de terre : excédent de 500 000 tonnes, et tomate,

excédent de 100 000 t) alors que les autres légumes tels que le poivron, l'aubergine et le concombre, le haricot vert sont abondants.

La cause de cette surabondance est la précocité des chaumes des mois d'avril et mai.

La surproduction pose la question des prix de vente aux propriétaires de chaînes du froid et aux transformateurs industriels.

## Circulaire et instructions

Qui a été sensible au phénomène de distraction de terres à vocation agricole ? Le ministère de l'Agriculture et du Développement rural ou l'UNPA ?

En tout cas, il existe une circulaire du MADR datée du 3 septembre 2014 adressée aux walis, à la Chambre nationale de l'agriculture, aux directeurs de l'ONTA (Office national des terres agricoles) et aux conservateurs des forêts des wilas, dont l'objet est :

## Préserver des terres agricoles.

Extraits : « Les bilans établis des opérations de déclassement des terres agricoles, révèlent, d'une manière claire, une consommation effrénée et sans précédent des terres agricoles à des fins d'urbanisation et d'industrialisation et ce, au mépris des dispositions législatives et réglementaires en la matière... »

Il n'est pas exclu que si cette tendance venait à être maintenue, la situation risquerait inévitablement de porter préjudice aux efforts déployés par notre pays dans le domaine de la sécurité alimentaire durable notamment au regard de la faiblesse de la SAU (surface agricole utile) qui ne représente, faut-il le rappeler, que 3,8% de la superficie totale du pays et dont seulement 1,8 est irriguée. »

La circulaire rappelle ensuite les « récentes directives » du président de la République et demande aux destinataires « de prendre toutes les dispositions nécessaires, y compris le recours aux juridictions compétentes pour mettre un frein à cette situation qui nuit fortement à la politique économique du pays. »

« A ce titre vous n'êtes pas sans ignorer (sic) que les pouvoirs publics accordent une importance particulière au secteur de l'agriculture, considérée comme étant un secteur stratégique qui doit assurer la sécurité alimentaire du pays. »

La circulaire alerte sur les dangers que vivent déjà les agriculteurs, dont les alarmes semblent n'avoir pas été entendues même lorsque c'est le secrétaire général d'une organisation nationale dont les adhérents ont payé le prix fort pour l'indépendance et le droit de vivre libres en république : les paysans.

Depuis quelque temps près de 2000 hectares ont été récupérés et rendus à leur vocation première n., à savoir assurer la demande intérieure algérienne. Mohamed Alioui est scandalisé que le lait en poudre ait encore une position de monopole alors que les vaches laitières sont achetées au prix fort, que les producteurs de lait ont une prime de 60 000 DA par vache.

## L'emploi

Le secteur manque de bras, subit les aléas climatiques, mobilise d'énormes moyens financiers sans assurer une véritable indépendance alimentaire comme le montrent les achats annuels de plus ou moins 4 millions de tonnes de blé dur (l'Algérie a importé 4,8 millions de tonnes de janvier à avril 2015, selon les statistiques du CNIS, contre 3,8 millions pour la même période en 2014).

Les achats d'autres céréales (orge, maïs, blé tendre) ont atteint 3,54 milliards de dollars en 2014 en hausse de 12% par rapport à 2013.

Si l'on aux orientations du programme du président de la république, l'agriculture est un secteur stratégique qui réunit pour sa réalisation, l'UNPA et le MADR, ceci en préservant les moyens de production du secteur, soit la terre et la force de travail représentée par près d'un million de producteurs directs et indirects.

« Mais la solution des problèmes passe par un bond technologique qui fera venir les jeunes dans le travail de la terre et des activités annexes », pense Mohamed Alioui.

## Tripartite de l'agriculture ou Conseil national de l'Agriculture ?

Les tripartites du secteur industriel ont mis entre les mains des partenaires sociaux des instruments pour dynamiser les actions et attirer l'attention sur les retards et les dysfonctionnements.

La paysannerie a besoin d'être mobilisée en tant que force de transformation du monde rural bénéficiant des expertises administratives et des institutions techniques algériennes, des travaux de recherche, de l'innovation des chercheurs et de la coopération internationale.

Mohamed Alioui est catégorique : « Pas de bipartite, ni de tripartite ; nous avons à mettre en place le Conseil national de l'agriculture : il rassemble tous les ministères, ad-



ministrions, offices, associations de producteurs, chambre de l'agriculture et experts. L'UNPA en est partie prenante et jouera son rôle dans le cadre de la politique de sécurité alimentaire qui est un engagement patriotique. »

## Import-export

Quand l'Algérie était en difficulté, seule la Syrie a offert des semences pour assurer la saison agricole, le monde entier attendant son effondrement.

Les semences sont un problème récurrent et M. Alioui se révolte contre l'achat de semences qui sont infertiles comme la Thomson d'Espagne ou le raison de table des vignes plantées à Temouchent qui donnent deux baies par grappe !

Des pesticides qui détruisent le capital agraire, il y en a eu : Mohamed Alioui souhaite donc que d'urgence le Conseil national de l'agriculture soit installé dans les règles « afin de défendre la terre et les fellahs, assurer la sécurité alimentaire du peuple. »

La souveraineté de l'Algérie en sera renforcée.

## SELON L'ONS Les dépenses de logement accaparent 20% du budget des ménages



Les dépenses de l'ensemble des ménages au titre des frais et charges du logement dépassent les 900 milliards de DA annuellement, soit près de 21% du budget de la famille, a indiqué l'Office national des statistiques (ONS). C'est l'une des conclusions publiées récemment par l'ONS suite à une enquête annuelle, la première du genre dans la mesure où les enquêtes sur les dépenses de consommation et le niveau de vie des ménages étaient menées, auparavant, tous les 10 ans et sans aller dans les détails de la catégorie du produit de consommation.

Les résultats de cette enquête, menée en 2011, montrent que chaque ménage a dépensé 146.133 DA en moyenne durant cette année, soit 12.178 DA mensuellement pour assumer les frais et charges de son logement. Cette dépense est nettement supérieure dans le milieu urbain avec 13.709 DA/mois contre 8.879 DA/mois dans le milieu rural. Sur la dépense annuelle globale en logement et charges (915,5 mds DA), 361,7 mds reviennent aux 20% les plus aisés de la population, soit une part de 39,5%, alors que les 20% les plus défavorisés ne participent que pour 74,2 mds DA à la dépense globale du groupe, soit seulement 8,1%. Le sous-groupe «loyers et charges» absorbe à lui seul 83,5% de la dépense totale, soit 603,5 mds DA dans le milieu urbain, représentant presque le quadruple de la dépense enregistrée dans le milieu rural (161,2 mds DA), soit 76,2%.

La part des loyers et charges dans la dépense des ménages reste «très élevée» quel que soit le milieu de résidence, note l'enquête qui précise que quel que soit le sous-groupe de produits, la dépense augmente avec le niveau de vie.

### Les dépenses en frais et charges de logements entre 2000 et 2011

Etablissant une comparaison des dépenses globales annuelles en logements et frais y afférents entre 2000 et 2011, l'ONS constate qu'elles étaient passées de 207,6 mds DA en 2000 à 915,5 mds DA en 2011.

Dans le milieu urbain, la dépense est passée de 130,4 mds DA à 703,8 mds DA, tandis que dans le milieu rural, elle a augmenté pour atteindre 211,7 mds DA en 2011 contre 77,17 mds DA en 2000. Au niveau national, les ménages qui habitent des villas ou étages de villas ont la dépense mensuelle moyenne la plus élevée soit 14.690 DA (hors loyer) suivis des ménages résidant dans des immeubles avec 12.829 DA.

Ces deux dépenses sont les seules à être supérieures à la moyenne nationale (12.178 DA). Les populations issues de ces deux types d'habitat enregistrent toujours les dépenses les plus élevées de leur milieu mais seuls les habitants du milieu urbain dépassent la dépense mensuelle moyenne nationale. Les dépenses des familles habitant des maisons traditionnelles (Haouch) et celles des constructions précaires dépassent une moyenne mensuelle respective de 8.670 DA et 4.409 DA.

La dépense mensuelle moyenne par ménage en logements et charges varie selon la taille du ménage, passant de 9.280 DA pour le ménage de très petite taille (1 à 2 personnes) à 13.476 DA pour ceux composés de 9 personnes et plus. La même tendance est relevée dans le milieu urbain: la dépense moyenne passe de 10.589 DA à 14.595 DA respectivement pour les ménages de très petite taille et passe de 6.345 DA à 11.785 DA dans le milieu rural pour les mêmes ménages. Les frais mensuels des ménages sont toujours plus élevés dans le milieu urbain et dépassent la moyenne nationale pour tous les ménages de trois (3) personnes et plus. L'enquête, qui a concerné 900 produits que compte la nomenclature des biens et services, a duré une année entière sur le terrain afin de prendre en charge les effets de la saisonnalité de la consommation et a porté sur un échantillon de 12.150 ménages ordinaires.

## RAMADHAN Des entreprises publiques assurent leurs services en nocturne

**Des entreprises publiques ont décidé d'assurer le service en nocturne pendant le mois du ramadhan, permettant ainsi aux citoyens qui s'y rendent d'accomplir des missions et d'atténuer, par conséquent, la tension sur certains établissements de services très sollicités par le public. Ces entreprises connaissent, en effet, à partir de 21 H, un mouvement inhabituel des usagers qui viennent le soir régler ce qu'ils n'ont pas pu faire durante la journée.**

Sur les lieux, la forte demande est perceptible à telle enseigne que les agents qui assuraient la permanence peinaient à faire le vide devant les guichets même au delà de 23 h.

La demande était moins considérable au niveau de l'agence sise à la rue Hassiba Ben Bouali où les trois guichetiers assuraient le service sans la moindre pression. Les deux DAB (Distributeur automatique bancaire) placés au niveau de cette agence facilitaient par ailleurs la tâche aux clients et même aux guichetiers.

Coïncidant avec la période de versement des allocations de retraite, les

fonctionnaires des agences postales «ont dû compter sur les prestations nocturnes afin d'absorber la tension qui pèse fortement durant la journée», témoigne un agent au niveau de la Grande Poste à Alger.

Le groupe Mobilis offre, lui aussi, depuis le début du mois de ramadan, des services nocturnes à ses clients dans de nombreuses agences.



C'est le cas à l'agence sise à Place du 1er Mai à Alger où trois guichetiers sur les sept que proposaient régulièrement l'établissement répondent aux demandes et sollicitations des citoyens qui posaient des préoccupations liées à la téléphonie mobile et la connexion internet. L'agence du 1er Mai, toute neuve, a été inaugurée tout récemment par la ministre de la Poste et des technologies de l'information et de la communication, Houda Imene Feraoun.

A l'agence Mobilis,

près le jardin Sofia à Alger-centre, l'ambiance n'est pas différente: trois prestataires préposés aux guichets et des agents de sécurité qui veillent sur la sérénité des lieux. «Nous sommes ici jusqu'à 24h30 pour mieux servir nos clients», témoigne un agent. L'agence commerciale d'Algérie Télécom sise juste en face, sur l'avenue Assela Hocine, «se garde prête pour servir le client de 22H à 24h30, y compris le vendredi», souligne un fonctionnaire.

## BALANCE COMMERCIALE Déficit de plus de 6 milliards de dollars sur les 5 premiers mois



La balance commerciale a enregistré un déficit de 6,38 milliards de dollars durant les cinq premiers mois de l'année 2015, contre un excédent de près de 3,44 milliards de dollars à la même période de 2014, a appris mardi l'APS auprès des Douanes algériennes.

De janvier à mai dernier 2015, les exportations se sont établies à 15,94 milliards de dollars (mds usd) contre 28,31 mds usd à la même période de 2014, soit une chute de 43,67%, précisent les données du Centre national de l'informatique et des statistiques des Douanes (Cnisd).

Quant aux importations, elles se sont chiffrées à 22,33 mds usd contre 24,87 mds usd durant la même période de l'année écoulée (-10,22%). Les exportations ont assuré la couverture des importations à hauteur de 71% durant les cinq premiers mois de 2015 contre 114% à la même période de l'année écoulée.

Les exportations des hydrocarbures, qui ont représenté 93,52% du total des exportations, ont été évaluées à 14,91 mds usd contre 27,35 mds usd à la même période de 2014 (-45,47%). Quant aux exportations hors hydrocarbures, elles demeurent toujours faibles avec 6,48% du volume global des exportations, soit 1,03 milliard usd.

Les produits hors hydrocarbures exportés sont constitués notamment du groupe demi-produits

avec 850 millions usd (+13,17%), les biens alimentaires avec 135 millions usd (-10,62%), les produits bruts avec 39 millions usd (-15,68%), les biens d'équipements industriels avec 6 millions usd (-6,33%) et les biens de consommation non alimentaires avec 4 millions usd (-15,33%). Quant aux importations, à l'exception des groupes des biens d'équipements agricoles qui ont augmenté de près de 22% pour totaliser 314 millions usd, toutes les importations des autres groupes de produits ont reculé.

La plus importante baisse a concerné le groupe des énergies et lubrifiants avec des importations de 748 millions usd (-44,7%), les produits bruts avec 696 millions usd (-18,36%), les biens de consommation non alimentaires avec 3,61 mds usd (-19,75%), les demi-produits avec 5,09 mds usd (-8,6%) et les biens d'équipements industriels avec 7,56 mds usd (-0,81%).

### La balance commerciale de mai 2015

Pour ce qui concerne la balance commerciale de mai 2015, elle a enregistré un déficit de 1,28 milliard usd contre une excédent de 64 millions usd durant le même mois en 2014. Les exportations ont atteint près de 3,25 mds usd contre 5,6 mds usd au même mois de 2014 (-42,05%), tandis que les importations se sont chiffrées à

4,53 mds usd contre 5,54 mds usd (-18,23%). Les exportations des hydrocarbures ont été estimées à 2,94 mds usd contre 5,44 mds usd le même mois en 2014 (-45,85%). Les exportations hors hydrocarbures en mai dernier ont représenté 9,34% du total des exportations, en se chiffrant à 303 millions usd contre 167 millions usd au même mois en 2014 (+81,44%). En mai 2015, les six principaux clients de l'Algérie ont été l'Espagne (643 millions usd), les Pays-Bas (497 millions usd), l'Italie (419 millions usd), la France (399 millions usd) et la Grande-Bretagne (384 millions usd). Quant aux principaux fournisseurs de l'Algérie, la Chine a maintenu sa première place (785 millions usd), suivie de la France (410 millions usd), l'Italie (403 millions usd), l'Espagne (340 millions usd) et l'Allemagne (337 millions usd).

## MATIÈRES PREMIÈRES

# Poursuite de la hausse des prix des transports maritimes sèches et pétrolières

**Les prix des transports de matières premières sèches et pétrolières ont poursuivi leur hausse la semaine dernière, portés par un reprise d'activité.**

L'activité s'est améliorée sur le marché du transport des matières premières sèches la semaine dernière, emmenée principalement par les "Capesize", navires forcés par leur taille impossible à naviguer au large des caps Horn et de Bonne-Espérance, et les "Panamax".

Indice phare du marché, le Baltic Dry Index (BDI), qui fournit une estimation moyenne des tarifs pratiqués sur 20 routes de transport en vrac de matières sèches (minéraux, charbon, métaux, céréales, etc.) a ainsi fini vendredi à 779 points, son plus haut niveau en six mois, contre 642 points une semaine auparavant. "Après



une période d'activité réduite dans le bassin atlantique, il y a eu une augmentation des réservations de navires sur ce marché (...) tandis que l'activité entre l'Australie de l'ouest et la Chine demeure ferme," selon les analystes. Le Baltic Capesize Index 2014 (BCI 2014), qui compile les tarifs de la catégorie de navires Capesize, a terminé la semaine à 1.241 points, un maximum en six mois et demi, contre 820 points une

semaine auparavant. Le flux de cargaisons de céréales depuis l'Amérique du sud et le Golfe du Mexique a continué à soutenir les prix des Panamax cette semaine.

Le Baltic Panamax Index (BPI), qui synthétise les tarifs pour quatre routes (la plupart pour les céréales) empruntées par des navires de la catégorie Panamax, a terminé en hausse vendredi à 851 points, à son pic en six mois, contre 719 points une

semaine auparavant. De leur côté, les pétroliers ont également connu une bonne semaine toujours soutenus par l'abondance de cargaisons qui caractérise les marchés du brut et des produits pétroliers à l'heure actuelle.

Le Baltic Clean Tanker Index (BCTI), moyenne des prix pratiqués sur six routes de produits pétroliers raffinés (essence, gaz liquéfié, fioul de chauffage, etc.), a terminé à 741 points vendredi, un maximum à peu près de cinq mois, contre 724 points sept jours auparavant.

L'indice Baltic Dirty Tanker Index (BDTI), moyenne des taux pratiqués sur dix-sept routes de transport de pétrole brut et de fioul lourd, a fini vendredi à 917 points, son plus haut niveau en un peu moins de cinq mois, contre 1.025 points la semaine précédente.

## DISCUSSIONS ENTRE L'UKRAINE ET SES CRÉANCIERS

### Le FMI prendra part

Le FMI a annoncé lundi sa participation la semaine prochaine à Washington au prochain round de discussions entre l'Ukraine et ses créanciers privés sur la difficile restructuration de la dette du pays.

«Des équipes du Fonds monétaire international participeront à une réunion entre le comité ad hoc des détenteurs de dette ukrainienne et les autorités ukrainiennes à Washington dans la semaine du 29 juin au 3 juillet», a indiqué un porte-parole du FMI. Au bord de la faillite après plus d'un an de guerre dans sa partie orientale, l'Ukraine a obtenu en mars une ligne de crédit de 17,5 milliards de dollars sur 4 ans dont elle a déjà reçu 5 milliards. Pour percevoir les prêts restants, Kiev doit toutefois obtenir un allégement de dette de 15 milliards de dollars et chercher à convaincre ses créanciers privés, principalement des fonds d'investissement américains, d'accepter une décoûte de 40%. Face à leurs réserves, Kiev a récemment proposé de leur donner de nouvelles obligations à haut



rendement pour compenser ces pertes mais menace également d'imposer un moratoire sur le paiement de sa dette en l'absence d'accord. Menés par le fonds Franklin Templeton, les créanciers privés ont fait savoir lundi qu'ils «étudiaient» cette nouvelle offre tout en mettant en cause la crédibilité des prévisions du FMI sur l'Ukraine, sur lesquelles se fondent les autorités. Le FMI, qui doit en théorie attendre un accord sur la dette avant de débourser un nouveau prêt, s'est récemment montré conciliant envers Kiev, affirmant qu'il continuera à apporter son assistance financière même si le pays fait défaut.

## GRÈCE

### La balle est dans le camp des autorités européennes

La balle est désormais dans le camp des autorités européennes pour trouver un accord cette semaine évitant à la Grèce le défaut de paiement, a estimé lundi soir le Premier ministre, Alexis Tsipras, à l'issue d'un sommet de la zone euro. «J'ai la sensation que (...) la balle se trouve dans le camp des autorités européennes», a dit M. Tsipras devant la presse, à l'issue du sommet au cours duquel ont été débattues les nouvelles propositions soumises par Athènes à ses créanciers (Commission, BCE, FMI). «Notre critère de base, c'est la justice sociale», a-t-il affirmé. «Pour la première fois, le poids ne reposera pas sur les salariés et les retraités. Nous protégeons les pensions et les salaires, nous protégeons les familles moyennes, et pour la première fois le poids reposera sur ceux qui en ont la capacité, pour sortir définitivement de cette crise que nous subissons depuis cinq ans», a ajouté M. Tsipras.



«Notre proposition a été acceptée comme base de discussion par les institutions (créancières, ndlr). Les négociations continueront les deux prochains jours», a-t-il continué. «On ne veut pas d'un accord fragmenté et limité dans le temps. On veut une solution complète et viable, accompagnée d'un paquet fort de croissance, qui rendra viable l'économie grecque et la capacité du pays de rester sur ses pieds.»

## EUROZONE

### La croissance économique à un plus haut historique en juin

La croissance de l'activité privée dans la zone euro a atteint un plus haut de quatre ans en juin et la reprise concerne l'ensemble des pays de la région, malgré l'incertitude sur l'issue de la crise grecque. L'indice PMI composite s'est inscrit à 54,4 en juin contre 53,6 en mai, a indiqué mardi le cabinet Markit, qui publie cet indicateur. Lorsque le PMI est supérieur à 50 points, cela signifie que l'activité pro-

gresse, tandis qu'elle se replie s'il est inférieur à ce seuil. «Malgré le nuage de la crise de la dette grecque qui menace la région, la croissance économique de la zone euro s'accélère», souligne dans un communiqué Chris Williamson, chef économiste de Markit. L'indice PMI est en ligne avec une croissance du Produit intérieur brut (PIB) de la zone euro de 0,4% au deuxième trimestre, ce qui devrait per-

mettre à l'union monétaire d'enregistrer 2% de croissance cette année, «même si ces prévisions reposent largement sur l'issue des négociations autour de la dette grecque et sur leurs effets éventuels sur la croissance au deuxième semestre», poursuit-il. L'économiste souligne que «la reprise semble s'être généralisée à l'ensemble de la région», avec un PMI allemand qui «signale de nouveau une solide

## MARCHÉS DES CHANGES

### L'euro se replie face au dollar dans un marché attentiste



L'euro perdait du terrain face au dollar mardi, les cambistes engrangeant quelques bénéfices après un rebond de la monnaie unique la veille du fait d'avancées dans les négociations entre la Grèce et ses créanciers, mais restant prudent en l'absence d'accord.

La monnaie unique européenne valait 1,1243 dollar, contre 1,1340 dollar lundi. La devise européenne perdait également du terrain face à la monnaie nippone, à 139,00 yens contre 139,91 yens la veille.

Le dollar progressait un peu face à la devise japonaise, à 123,63 yens contre 123,38 yens lundi. Les dirigeants de la zone euro se sont montrés relativement optimistes sur les chances de sceller un accord avec la Grèce d'ici la fin de la semaine et d'éviter au pays un défaut de paiement, après un sommet qui a permis lundi soir de faire «un pas en avant» grâce à de nouvelles propositions d'Athènes. Pour finaliser le travail qui reste à accomplir, une nouvelle réunion de l'Eurogroupe - les ministres des Finances des 19 pays membres de la zone euro - aura lieu mercredi soir à Bruxelles, à la veille d'un sommet européen prévu de longue date, a annoncé le président du Conseil européen Donald Tusk.

Mais des analystes relativisaient l'attention accordée lundi par les cambistes à la question grecque. Les cambistes attendent surtout une solution définitive, c'est-à-dire soit une sortie du pays de la zone euro, soit la garantie qu'il obtiendra les fonds pour rembourser un paiement au Fonds monétaire international (FMI) d'ici la date limite du 30 juin. Ainsi, l'euro devrait rester sous pression face à un dollar soutenu par la perspective d'un resserrement monétaire aux Etats-Unis.

Le livre britannique progressait face à la monnaie unique européenne, à 71,14 pence pour un euro, atteignant même 71,12 pence, son niveau le plus élevé en un mois. Le livre sterling baissait face au dollar, à 1,5802 dollar pour une livre.

La devise suisse restait quasiment stable face à l'euro, à 1,0451 franc pour un euro, et baissait face au billet vert, à 0,9296 franc pour un dollar. L'once d'or valait 1.184,39 dollars, contre 1.185,50 dollars lundi soir.

croissance» à 54,0, tandis que la France, où la reprise s'est fait attendre, «enregistre son meilleur trimestre depuis près de quatre ans» avec un PMI à 53,4. En dehors du noyau franco-allemand, l'activité enregistre sa plus forte hausse trimestrielle depuis huit ans et l'emploi affiche sa plus forte croissance depuis le troisième trimestre 2007», souligne aussi Chris Williamson.

## TINDOUF :

### Près de 380 bénéficiaires d'une première tranche de terrains à bâtir (Elu)

Au total 379 personnes ont été désignées bénéficiaires d'une première tranche de terrains destinés à l'auto-construction dans la commune de Tindouf, a-t-on appris mardi auprès du président de l'Assemblée populaire communale (P/APC).

La réception des dossiers des futurs propriétaires a été entamée par les services communaux, a indiqué le P/APC, ajoutant que des démarches ont été entreprises en coordination avec la direction du logement de la wilaya et la Caisse nationale du logement pour étudier les facilités d'octroi d'une subvention d'un (1) million dinars, destinée à chaque demandeur.

Les intéressés bénéficieront également d'une autre subvention du Fonds national de péréquation des œuvres sociales d'un montant de 500.000 dinars, a ajouté Madani Boughnima.

Quatre cent (400) lots de terrain ont été, à cette fin, délimités à proximité du stade semi olympique de la commune de Tindouf, représentant une «première tranche» destinée aux demandeurs de cette formule d'aides, alors qu'un autre quota de 500 lots a été localisé près du nouveau espace réservé au marché hebdomadaire, selon la même source.

L'opération d'attribution des décisions aux bénéficiaires de cette première tranche sera achevée avant la fin du mois de ramadhan, ce qui permettra d'entamer la préparation d'une autre liste de demandeurs de cette formule de construction, dont la commune de Tidouf recense plus de 4.000 dossiers, a-t-on signalé.

## Une production de 1,6 million de quintaux de céréales attendue à Relizane

Une production de 1,6 million de quintaux de céréales est prévue dans la wilaya de Relizane, au titre de la campagne moissons-battage, lancée à la mi mai dernier, a-t-on appris lundi du directeur des services agricoles (DSA).

Cette quantité, qui sera réalisée sur une superficie de plus de 132.000 hectares de différentes variétés de céréales, représente une hausse de 200.000 qx par rapport la production engrangée la saison écoulée. Les récoltes de blé (dur et tendre) pourront atteindre 1,25 million qx, tandis que le restant de la production escomptée est répartie en orge et avoine, avec un rendement de 12 quintaux à l'hectare, a indiqué Abdelkader Kettou.

Avant le lancement de la campagne moissons-battage, plus de 3.700 ha ont été reconvertis en fourrages en raison des conditions climatiques jugées défavorables affectant la qualité des céréales, surtout durant fin mars et avril derniers. Les feux avaient, de leur côté, ravagé 30 ha de cultures céréalières dans plusieurs champs de la wilaya.

Pour garantir la réussite de la campagne moissons-battage, 286 moissonneuses, 2.600 tracteurs et autres accessoires ont été mobilisés, selon la direction des services agricoles.

Les coopératives de céréales et légumes secs (CCLS) de Relizane et Oued Rhiou ont prévu 11 points de collecte et de stockage des récoltes d'une capacité globale de 520.000 qx, situés dans des zones à hautes potentialités céréalières de Mendès, Oued Rhiou, Ammi Moussa, Sidi M'hamed Benali, Ouled Yaïche et Zemmoura.

En outre, 33 camions de 10 à 20 tonnes de capacité sont mobilisés pour le transport des récoltes vers les deux CCLS qui compte la wilaya.

APS

## ORAN:

# Réouverture du chapiteau de l'aérogare international Ahmed Benbella

**Le ministre des Transports, Boudjemaa Talai a procédé, lundi après-midi à Oran, à la réouverture du chapiteau de l'aérogare internationale Ahmed Benbella d'Es-Sénia pour les vols domestiques.**

M.Talai, qui a reçu des explications sur la remise en exploitation du chapiteau ayant subi une détérioration suite à des intempéries en février dernier, s'est félicité du réaménagement opéré au niveau de cette structure aéroportuaire dotée de toutes les commodités. Il a qualifié cette opération de «grand soulagement» pour les passagers, les gestionnaires de l'aéroport et les compagnies de navigation aérienne. Le chapiteau de l'aérogare internationale Ahmed Benbella d'Es-Sénia pour les vols domestiques est doté de nouvelles distributions spatiales avec une zone internationale réservée aux vols d'El Omra et El Hadj aux Lieux saints de l'Islam, à la faveur d'une opération de réaménagement.

Le ministre des Transports s'est ensuite, sur le site de la future aérogare internationale d'Oran, de l'état d'avancement des tra-



vaux confiés à l'entreprise «Cosider construction» qui ont atteint un taux de 35 % et seront livrés en mars 2017.

M.Talai, qui a suivi un exposé sur les caractéristiques et les différentes étapes qu'a connues ce nouveau projet d'une capacité de 2.500.000

passagers par an avec possibilité de passage à 4 millions par an à l'horizon 2030, a appelé le chef de projet à entamer dès à présent les extensions. Au terme de sa visite au chantier de la future tour de contrôle de l'aérogare internationale, le ministre a

suivi également un exposé sur l'opération de rénovation et de mise à niveau des équipements de la télécabine d'Oran. Il a par ailleurs annoncé à la presse que le dossier du projet d'extension du tramway d'Oran est au stade de l'évaluation des offres.

## Le dossier du projet d'extension du tramway d'Oran est au stade de l'évaluation des offres

Le dossier du projet d'extension du tramway d'Oran est au stade de l'évaluation des offres, a annoncé lundi à Oran le ministre des Transports, Boudjemaa Telai.

Dans une déclaration à l'APS à l'issue de sa visite d'inspection et de travail dans la wilaya, le ministre a indiqué que le dossier du projet du tramway d'Oran qui concerne certaines extensions, notamment les deux lignes USTO-Belgaïd (pôle universitaire) sur un

tronçon de 16 km et Université d'Es-Sénia-aérogare internationale Ahmed Benbella-Es-Sénia sur 4 km est en cours d'évaluation des offres.

L'entreprise de réalisation de cette extension, très attendue par la population oranaise particulièrement les étudiants et les personnels du pôle universitaire de Belgaïd, sera connue au plus tard dans un mois, a-t-on appris d'un responsable au ministère des Transports.

Le directeur général de l'entreprise du métro d'Alger, Omar Hadbi a indiqué à l'APS que la première rame du tramway d'Oran de la ligne USTO-Belgaïd est arrivée récemment de l'usine Cital de Annaba.

Le ministre des Transports a procédé à la réouverture du chapiteau de l'aérogare internationale Ahmed Benbella d'Es-Sénia (Oran) avec une nouvelle distribution des espaces avec le réaménagement

d'une zone internationale réservée aux vols Omra et El Hadj aux Lieux saints de l'Islam.

À l'occasion, M. Talai s'est enquis de l'état d'avancement de la future aérogare internationale, en cours de réalisation, et de la nouvelle tour de contrôle, dans le cadre du développement et de la modernisation des infrastructures aéroportuaires et de la gestion de l'espace aérien.

## MÉDÉA:

### Plus de 1.470 foyers des communes de Zoubiria, Seghouane et Sidi-Zahar raccordés au gaz naturel

Plus de 1.470 foyers, situés dans les communes de Zoubiria, Seghouane et Sidi-Zahar, sud et sud-est de Médéa, ont été raccordés récemment au réseau de distribution public de gaz naturel, a-t-on appris, mardi, des responsables de la société de distribution du

centre (SDC) de la wilaya. Selon la même source, ce plan de raccordement, réalisé dans le cadre de la première tranche du programme quinquennal 2010-2015, a permis de raccorder, dans un premier temps, 208 foyers dans la commune de Seghouane, à

43 km au sud de Médéa, alors que la seconde opération, menée au niveau de cette daïra, a abouti au raccordement de 1093 autres foyers, relevant de la commune de Zoubiria, à 36 km au sud du chef-lieu de wilaya.

Il est fait état, dans le

même contexte, de la mise en service du réseau de gaz naturel alimentant la localité de Sidi-Zahar, à 75 km au sud-est de Médéa, qui a permis de raccorder 171 foyers, à la faveur de cette opération inscrite au titre du programme des hauts plateaux, a-t-on signalé.

## Plus de 46 millions DA pour soutenir 11 communes de la wilaya de Laghouat

Une enveloppe financière de 46,2 millions de dinars a été consacrée au soutien de 11 communes de la wilaya de Laghouat, a-t-on appris mardi des services de la wilaya. Cette subvention, puisée du budget supplémentaire de l'année 2015, sera destinée notamment à l'acquisition d'équipements et à la couverture de certaines dépenses, dont l'acquisition d'une

d'ambulance, d'un bus de transport scolaire, de camions-citernes, de bennes à ordures, d'équipements de lutte contre les insectes, en plus de la réalisation d'un ouvrage d'art, a-t-on précisé.

En plus de la réalisation d'une étude topographique pour la régularisation du foncier de la commune d'Oued Mora, cette aide permettra également de prendre

en charge les contributions des communes d'Oued Mora et Hadj Mechri (estimées à 10 %) pour la concrétisation de projets de développement social.

Ces opérations devraient permettre aux communes des zones éparpillées de bénéficier de recettes supplémentaires, afin de répondre aux besoins des citoyens dans plusieurs domaines notam-

ment en matière d'équipement, selon la même source. Le siège de la wilaya du Croissant rouge algérien (CRA) a également bénéficié, dans le cadre de la même subvention, d'un montant de 2,5 millions DA destiné aux travaux de réhabilitation dont il fait l'objet et à soutenir sa mission de solidarité notamment durant le mois de ramadan a-t-on indiqué.

TIPASA :

## La vente directe, un moyen pour réguler les prix des fruits et légumes

**Le marché de la Rahma, mis en place, pour la deuxième année consécutive dans la ville de Tipasa, à l'occasion du mois de Ramadhan, s'est imposé comme un moyen pour réguler les prix des fruits et légumes et les mettre à la portée des petites bourses, constate-t-on.**

Cet espace commercial, où le citoyen peut acquérir des fruits et légumes frais à des prix alléchants, est à l'origine d'un fléchissement des prix de l'ordre de 50%, à l'échelle locale.

Que l'on juge, une famille de cinq (5) membres peut acquérir ses besoins en fruits et légumes, pour une dizaine de jours, contre seulement la somme de 1 500, voire 2 000 DA, au maximum, au moment où les commerçants de détail font la loi au niveau de la ville, en l'absence de marchés de proximité à Tipasa.

En effet le prix du kg de n'importe quel légume au niveau de ce marché ne dépasse pas les 50 DA, grâce à ce mécanisme de vente directe du producteur au consommateur.

Ainsi en est-il du pomme de terre, de la tomate et de l'oignon, dont le kg ne va pas au-delà des 35 DA, au moment où les cours du concombre, de la laitue, de la pastèque, et de la pêche fluctuent entre 20 et 30 DA, et où l'haricot et la carotte sont cédés à 50 DA le kg.

De la viande ovine est, aussi, proposée par un éleveur de la région, à 1.300 DA/kg, au moment où le poulet est céder à 260 DA le kg, le foie de mouton à 1.800 DA, et le plateau d'œufs de 30 unités à 200 DA, une situation qui a fait le bonheur d'un grand nombre de citoyens et qui a suscité une grande affluence dans cet espace commercial.

Saluant cette «initiative louable», de nombreux consommateurs rencontrés par l'APS, ont déploré sa «non-généralisation» à d'autres agglomérations urbaines de la wilaya, à l'exemple de Koléa, Hadjout, Bou Ismail et Cherchell, «en dépit de leur importante croissance démographique».

À titre indicatif, la commune de Koléa renferme le quart de la population de la wilaya (150.000 habitants), et dispose de nombreux espaces commerciaux non exploités, argumentent-ils.

Certains autres consommateurs déplorent les «pratiques illégales» de quelques vendeurs au niveau même de ce marché, qui ne respectent pas les prix de gros qui y sont fixés». Pourtant, une équipe d'observateurs a été chargée, par la direction du commerce et la chambre d'agriculture, du contrôle de la conformité des prix de ce marché avec ceux affichés au niveau du marché de gros de Hatathba.

Le directeur du commerce de la wilaya, Sassi Biter, a affirmé à l'APS l'application de la loi «avec toute sa rigueur» à l'encontre de tout vendeur «en infraction avec l'accord l'engageant à vendre ses produits au prix de gros», assurant qu'il n'a été enregistré «aucune réclamation à ce sujet».

### Le marché pris d'assaut en début de matinée..

S'il y a une règle à respecter pour ce marché, c'est bien celle de «faire



ses achats dans les premières heures de la matinée, et avant la mi-journée», selon des clients avisés, qui justifient ce choix par la «fraîcheur des produits et leurs prix alléchants».

En effet, tous les produits sont époussetés à la mi-journée, et certains vendeurs se prétendent des fois, à des actions de bienfaisance, en offrant gratuitement, à des nécessiteux, leurs invendus de légumes et fruits, comme constaté par l'APS au niveau du cœur d'un producteur de tomates.

Selon le président de l'association de la wilaya de protection du consommateur, la «vente directe demeure le meilleur moyen de régulation des prix et du maintien du pouvoir d'achat des citoyens», dans l'attente de l'«impliquer active du consommateur dans ce processus, en adoptant une culture de boycott et de soumission des produits à la règle de l'offre et de la demande».

### La vente directe : un mécanisme conjoncturel efficient

En procédant, jeudi dernier, à l'ouverture de ce marché, à la cité administrative de la ville, le ministre du Commerce, Amara Benyoucef, avait déclaré que son objectif était de préserver le pouvoir d'achat des citoyens à faible revenu.

Qualifiant cette initiative d'expérience «digne d'intérêt», le ministre s'est montré satisfait des prix et de la qualité des marchandises exposées, avant d'inviter les autorités et associations professionnelles des secteurs de l'agriculture et de l'agroalimentaire de chaque wilaya, à l'«organisation de marchés similaires».

Les marchés de la Rahma appliquent le principe de la «vente directe», consistant en la «passation du produit des mains du producteur vers le consommateur final, sans intermédiaire aucun».

Une pratique à laquelle ont recours les producteurs «de façon conjoncturelle».

## MASCARA: 3.000 policiers pour renforcer la sécurité durant le ramadhan

La Sécurité de wilaya de Mascara a élaboré un plan sécuritaire pour le mois du ramadhan devant mobiliser 3.000 policiers, a-t-on appris lundi de la cellule de communication de cette instance. Les mêmes services sont renforcés, depuis le début du mois du jeûne, les dispositifs sécuritaires en intensifiant les activités de prévention et de répres-

sion de toute atteinte à l'ordre public et les mauvais comportements sur les routes.

Ce plan prend en considération le recensement de tous les points nécessitant un déploiement permanent.

Les mesures prises à ce titre axent sur l'intensification des patrouilles pédestres et mobiles dans les

lieux qui enregistrent un grand flux, de jour comme de nuit, dont les marchés, les gares de transport, les places publiques et les espaces aménagés pour les veillées. Les policiers effectuent aussi des opérations ciblant les sites suspects, a-t-on ajouté.

Sur le plan de la prévention, les services de la Sécurité de wilaya de Mascara

ont axé leur action sur l'ordre et la santé publics, en collaboration avec les services compétents, en vue de lutter contre le marché informel et d'organiser des sorties avec les services de contrôle. Des brigades ont été créées pour organiser la circulation automobile avec un déploiement dans les axes connaissant un trafic dense.

## BÉJAIA : Ghoul plaide pour la facilitation de l'acte d'investir dans le tourisme



Le ministre de l'aménagement du territoire, du tourisme et de l'artisanat, Amar Ghoul, a plaidé lundi à Bejaia en faveur de la facilitation de l'acte d'investir dans le secteur, exhortant les responsables administratifs à lever les contraintes et les obstacles pouvant se dresser dans sa concrétisation.

«Il faut lever les contraintes, qui parfois sont d'ordre futile qui entravent l'investissement (touristique) et aller vite dans la réalisation», a-t-il indiqué, précisant que l'objectif visé est de hâter la «libération des espaces» qui lui sont dédiés, en essayant d'arbitrer localement les contentieux et, le cas échéant, de les soumettre au ministère pour une prise de mesures idoines.

Le ministre a insisté sur la mise en exploitation des zones d'extension touristique, dont le projet doit être, selon lui, rapidement mis en œuvre et matérialisé sur le terrain, en raison de l'enjeu qu'il représente qu'il s'agisse de réalisation d'infrastructures, de production de richesse ou de création d'emplois.

Il a, à cet effet, invité les promoteurs retenus à entamer leur projet sans même attendre les procédures inhérentes à la viabilisation des terrains, qui, dira-t-il, «prennent beaucoup de temps», les encourageant à viabiliser par eux-mêmes, en contrepartie, d'avantages que l'Etat s'engage à leur procurer, notamment en terme d'obtention de crédits.

«Il ne faut pas attendre que la zone soit complètement viabilisée pour passer à l'investissement. Il faut faire vite en libérant les espaces et en facilitant sa mise en œuvre», a-t-il indiqué à l'adresse des responsables locaux du secteur, notamment ceux en charge de la Z.E.T d'Agrigou et d'Aokas, deux espaces, à l'Est de la wilaya, parées pour être viabilisées et recevoir les équipements prévus.

À l'évidence pour le ministre, la démarche doit obéir à des considérations rationnelles et réfléchies, adapté au P.A.W (Plan d'aménagement de la wilaya) et au SNAT (schéma national d'aménagement du territoire).

Le ministre qui en a profité pour visiter quelques infrastructures hôtelières nouvellement réalisées et visionner d'autres projets en réalisation en 3D, s'est dit «conforté» quant à l'idée du relèvement imminent du secteur localement, en raison du nombre d'infrastructures prévues : quelques 20.000 lits supplémentaires contre 4.000 actuellement, leurs qualités architecturales et les prestations promises.

Pour autant, le ministre, tout en prenant acte des promesses qu'offre le tourisme balnéaire, n'a pas manqué de souligner l'importance de diversifier l'offre touristique globale et de l'effort à consacrer en la matière, notamment le développement du tourisme de montagne qui, selon lui, mérite une «valorisation impérative».

«Il n'y a pas que le balnéaire. Il faut prospecter toutes les autres formes, qu'il s'agisse du thermal, du curatif, de la remise en forme, de l'éco ou de l'agro-tourisme...etc», a-t-il prôné, arguant que «le potentiel existe et ne nécessite pas, de plus, de gros investissements».

APS

## ALGER Une dispute entre deux personnes tourne au drame

16 ans de réclusion criminelle



A.Ferrag

En ce mois de juin 2015, la cour criminelle d'Alger a eu à examiner un cas d'homicide, le clandestin a eu à répondre de l'assassinat de Rachid.

Une violente dispute éclate entre Rachid et le clandestin. Rachid insulte le clandestin; ce dernier, fou de colère, avec une barre de fer lui assène des coups mortels. Rachid décède sur le coup.

Le clandestin sera arrêté quelques heures plus tard, ce dernier avoue être l'auteur du crime.

Le jour du procès, l'accusé reconnaît tous les faits retenus contre lui mais il répond que c'était la faute de Rachid. Il dira qu'il n'avait pas l'intention de le tuer.

Le représentant du ministère public dresse un violent réquisitoire contre l'accusé, l'accusé s'étais acharné sauvagement sur sa victime, il ajoute qu'il était responsable de ses actes au moment des faits ; il requiert la peine de 20 ans de réclusion criminelle en vertu des articles 254, 255, 256, 257 et 261 du code pénal.

L'avocat de la défense plaidera pour le bénéfice des circonstances atténuantes en faveur de son mandant.

Au terme des délibérations, le clandestin est condamné à 16 ans de réclusion criminelle.

## LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE 122 kg de kif traité et 329 comprimés psychotropes saisis par les services de sûreté durant le week-end

Une quantité de 122 kg de kif traité et 329 comprimés psychotropes ont été saisis en fin de semaine par les services de la sûreté nationale lors de descentes dans différents quartiers suspects à travers différentes wilayas du pays.

«Les patrouilles de la sûreté nationale ont mené durant le week-end des descentes dans différents quartiers suspects à travers plusieurs wilayas du pays», a indiqué un communiqué de la Direction générale de la sûreté nationale (Dgsn). «Cette opération a permis l'arrestation de 58 individus impliqués dans différents délits et crimes ou recherchés par la justice», a ajouté le communiqué.

Les forces de police ont saisi lors de ces patrouilles 122 kg de kif traité et 329 comprimés psychotropes, en sus de 420 litres de carburants destinés à la contrebande».

«Pour assurer la sécurité du citoyen et la protection de ses biens, la Dgsn souligne qu'elle met à sa disposition le numéro vert (15-48) pour demander de l'aide ou signaler tout acte portant atteinte à sa sécurité et ses biens».

APS

# «Les stupéfiants, indicateurs de l'invasion» un ouvrage qui décortique la prolifération du phénomène en Algérie

«Les stupéfiants, indicateurs de l'invasion» un ouvrage paru récemment décortique la prolifération de la consommation et du trafic de drogue en Algérie qui passe de «pays de transit» à «pays à large consommation» de cannabis notamment.



L'ouvrage évoque selon une approche sécuritaire et sur la base d'expériences vécues par ses co-auteurs Fareh Belkacem et Ghellab Tarek deux cadres de la Dgsn, la lutte contre le trafic de drogue depuis la saisie en 1973 de près de 3 tonnes de stupéfiants. Selon des statistiques officielles, plus de 211 tonnes de cannabis ont été saisies, un chiffre «alarmant» comparé à ceux enregistrés dans certains pays consommateurs de cette drogue comme la France.

D'énormes quantités de psychotropes ont été saisies (soit 10 fois plus en 10 ans) dépassant un million d'unités en 2013 et en 2014 où plus de 173 tonnes de cannabis et plus d'un million de psychotropes ont été saisies durant les 11 premiers mois. Les quantités de drogue saisies indiquent qu'il y a «une véritable invasion» du cannabis en Algérie à travers les frontières ouest. En 2012, 157 tonnes de cannabis soit 12,37 pc du total saisi dans le monde, ont été saisies.

L'Algérie constitue un axe de transit des stupéfiants notamment le cannabis marocain à destination de plusieurs pays dont la Tunisie et la Libye et certains pays européens voisins dont la France.

## LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ : LA PJ FRAPPE FORT 198 kg de drogue saisis 1 134 personnes arrêtées en mai

198.664 kg de résine de cannabis ont été saisis dans 934 affaires de détention de stupéfiants durant le mois de mai dernier par la police judiciaire de la sûreté de wilaya d'Alger.

Les 934 affaires relatives à la détention et l'usage de stupéfiants et de psychotropes qui ont conduit à l'arrestation de 1134 personnes se sont soldées par la saisie de 198.664 kg de résine de cannabis dans la wilaya d'Alger, précise la cellule de communication de la sûreté de wilaya d'Alger.

Lors du traitement de ces affaires, les services de la police judiciaire d'Alger ont pu aussi saisir différente quantité d'héroïne et de psychotropes, dont 46 comprimés ecstasy et 392 comprimés de subutex.

Les mêmes services ont par ailleurs traité au total durant le mois de mai dernier 2.573 affaires délictuelles et criminelles y compris les 934 relatives à la détention et l'usage de stupéfiants et de psychotropes.

305 affaires de port d'armes prohibées et 1756 autres pour délits divers ont été traitées durant la même période entraînant l'arrestation de 3195 personnes, qui ont été déférées devant les instances judiciaires compétentes, précise-t-on. Parmi les affaires traitées, 287 affaires sont relatives aux atteintes aux biens et 815 autres ont trait aux atteintes aux personnes dont deux (2) affaires d'homicides, a-t-on ajouté.

Quant aux délits contre la famille et aux bonnes mœurs, les services de police ont traité 39 délits ainsi que 435 autres relatifs à la chose publique et 43 délits à caractère économique et financier, a-t-on encore ajouté. Concernant le port d'armes prohibées, ces mêmes services ont traité 205 affaires impliquant 305 personnes dont 167 ont été placées sous mandat de dépôt.

Les activités de la police générale a permis de mener 277 opérations de contrôle de professions réglementées ayant entraîné l'exécution de 33 arrêtés de fermetures ordonnés par les autorités compétentes.

Pour ce qui est de la prévention routière, les services de la sécurité publique ont enregistré durant la même période 100 accidents de circulation ayant causé 4 morts et 111 blessés.

Les mêmes services ont relevé 14047 infractions au code de la route ayant entraîné le retrait de 3906 permis de conduire. Les services de la sécurité publique ont mené, par ailleurs, 68 opérations de maintien de l'ordre et 509 interventions diverses en plus de 13 actions entreprises par les services de police de l'urbanisme et la protection de l'environnement.

Les services de la sûreté de la wilaya d'Alger, ont enregistré durant la même période 58147 appels téléphoniques aux numéros de secours (17) et vert (15-48)

## MÉDITERRANÉE: 2.500 personnes secourues lundi



Les gardes-côtes italiens ont coordonné lundi le secours de 2.518 personnes au large de la Libye où un migrant a été tué et un autre blessé quand leur bateau en partance pour l'Italie a essuyé des coups.

Au total, 15 embarcations surchargées ont appelé au secours dans la journée, toutes à environ 50 milles des côtes libyennes, ont précisé les gardes-côtes italiens, sans fournir aucune information sur les tirs dont les circonstances restent indéterminées.

Selon la presse italienne, un canot pneumatique a essayé des tirs au moment de son départ, en provenance d'une vedette libyenne. Ses passagers ont ensuite été secourus par un navire de la marine italienne, qui faisait route dans la nuit pour Pozzallo (Sicile) avec à son bord 298 migrants.

Le migrant blessé par balle, de nationalité gambienne, a été transporté par hélicoptère vers Lampedusa, l'île italienne la plus proche des côtes africaines, puis vers un hôpital de Sicile. Le corps du migrant tué n'a cependant pas été retrouvé: les autres passagers du canot ont expliqué qu'il était tombé à l'eau. Une enquête pour homicide a été ouverte en Sicile. L'incident est intervenu alors que l'Union européenne a lancé officiellement lundi une mission navale de lutte contre le trafic de migrants en Méditerranée, qui sera limitée dans un premier temps à une surveillance accrue des réseaux de passeurs.

Des navires italiens, des navires militaires étrangers engagés dans l'opération européenne Triton mais aussi des cargos commerciaux ont participé aux opérations de lundi. Les migrants secourus devraient arriver dans les prochains jours dans les ports de Sicile et du sud de l'Italie, qui ont vu débarquer dans la journée plus de 1.650 autres migrants secourus les jours précédents.

## Sauver les migrants en Méditerranée, «priorité des priorités»



se permettre de détruire les embarcations utilisées par les trafiquants.

«Je compte sur l'Europe pour être en pointe en matière de solidarité mondiale» avec les migrants, a insisté M. Ban, qui s'exprimait au siège de l'organisation paneuropéenne à Strasbourg.

«L'Europe a besoin de voies plus sûres, régulières et ordonnées pour la migration et la mobilité», a-t-il ajouté, se disant «alarmé» par le sort des migrants risquant leur vie pour fuir «des conflits, la persécution, la pauvreté et le manque d'accès à un travail décent». Il a notamment plaidé pour le développement des voies légales de migration, comme le regroupement familial ou encore les visas de travail et d'études.

M. Ban, qui a déjà fait partie des réticences face à des opérations militaires, a préféré insister devant l'APCE sur l'aspect humanitaire des mesures adoptées par l'UE. «Nous devons rejeter la rhétorique anti-migrants et reconnaître les contributions positives des migrants», a-t-il insisté.

Le secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon, a estimé mardi que le sauvetage des migrants en Méditerranée était la «priorité des priorités».

«Il faut sauver les gens, c'est la priorité des priorités», a-t-il déclaré devant l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE), tout en disant se féliciter «du développement d'opérations de recherche et de sauvetage en Méditerranée».

Lundi, l'Union européenne a lancé officiellement une mission navale de lutte contre le trafic de migrants en Méditerranée, cen-

APS

## CANIQUE AU PAKISTAN: le bilan s'élève à plus 500 morts

La canicule affectant le sud du Pakistan a fait plus de 500 morts ces trois derniers jours, frappant notamment les plus démunis dans la métropole de Karachi, ont annoncé mardi les autorités locales dans un nouveau bilan. «Le nombre de personnes décédées dans les hôpitaux publics à cause de la vague de chaleur a maintenant dépassé les 500, et le bilan pourrait s'alourdir», a dé-

claré le docteur Sabir Memon, un haut responsable gouvernemental de la province pakistanaise du Sind, dont Karachi est la capitale. Le précédent bilan, annoncé dans la matinée, était de plus de 450 morts, plus du double de celui annoncé la veille. La plupart des décès ont été recensés à Karachi, la plus grande ville du pays avec ses quelque 20 millions d'habitants, écrasée par une tem-

pérature étouffante de 45° C et des pannes d'électricité qui se multiplient et perturbent l'approvisionnement en eau. Ce pic de mortalité dû à la chaleur au Pakistan, qui affecte d'abord les plus pauvres et fragiles, intervient un mois après celui qui a fait près de 2.000 morts dans l'Inde voisine, la seconde canicule la plus importante de l'histoire de ce pays.

## CHINE: 463.000 nouveaux toxicomanes recensés en 2014

La Chine a recensé 463.000 nouveaux toxicomanes en 2014, dont environ 80% sont dépendants aux drogues de synthèse, a annoncé mardi le ministère de la Sécurité publique. Le nombre de toxicomanes consommateurs de drogues de synthèse est 6,5 fois supérieur à celui de 2008, avec une progression annuelle moyenne de 40%, selon le ministère. La Chine compte désormais 1,46 million de toxicomanes utilisant des drogues de synthèse, soit plus que le nombre de personnes consommant des drogues traditionnelles, a précisé Liu Yujin, ministre assistant de la Sécurité publique. La grande majorité de ces personnes ont moins de 35 ans, a-t-on indiqué.



## MEXIQUE: Découverte de dix corps dans des fosses à Acapulco

Dix corps, sept hommes et trois femmes, ont été découverts dans des fosses clandestines à la périphérie de la ville d'Acapulco, dans le sud du Mexique, ont indiqué lundi les autorités locales.

Les fosses ont été découvertes dans la nuit de dimanche à lundi à la suite d'une dénonciation anonyme. Les recherches

se sont poursuivies une partie de la journée à l'aide de chiens policiers. Au cours des dernières années, plusieurs fosses clandestines avaient déjà été découvertes dans la périphérie de la ville. L'Etat de Guerrero est régulièrement le théâtre d'affrontements violents entre les cartels pour le contrôle du trafic de drogue.

## NOUVELLE-ZÉLANDE: Les avions cloués au sol en raison d'un problème de contrôle aérien



La totalité des avions de ligne et des aéronefs civils étaient cloués au sol mardi en Nouvelle-Zélande en raison d'une défaillance du système de contrôle aérien, ont annoncé les autorités. L'ensemble des vols internationaux comme intérieurs, sont concernés par cette mesure, selon Airways New Zealand, l'Autorité de gestion du contrôle aérien. «Il y a eu une défaillance du système radar à 14H48

et nous travaillons pour résoudre le problème en ce moment», a déclaré une porte-parole de Airways New Zealand, citée par l'AFP. Elle n'a pas été en mesure de préciser à quel moment les vols pourraient décoller à nouveau. «En conséquence, tous les avions sont maintenant au sol. Aucun avion ne peut décoller du territoire national. Les avions déjà en vol ont reçu l'autorisation d'atterrir», a-t-elle conclu.

# ACCIDENTS DOMESTIQUES : DES RISQUES SOUS-ESTIMÉS

*Un accident domestique grave se produit toutes les trois minutes en France. Ils tuent 20 000 personnes et en blessent 4,5 millions. Pourtant, les Français n'en perçoivent pas les risques et n'ont pas les bons réflexes ni pour les éviter, ni pour intervenir.*

Au constat de ces chiffres alarmants, GEMA Prévention s'est associé à l'institut de sondage Opinion Way pour réaliser une étude sur les perceptions des accidents domestiques et les comportements des Français. Les accidents de la vie courante (AcVC) se répartissent entre les accidents domestiques, les accidents survenant à l'extérieur, les accidents de sport et les accidents de vacances. Mais une grande partie des mamans pensent aux accidents de la route quand on parle d'accidents domestiques !

#### Des risques sous-estimés

Si les accidents de la route tuent 3 645 personnes en 2012, les AcVC ont provoqué la mort de près

de 20 000 personnes. Ils représentent même la principale cause de décès chez les jeunes enfants, avec près de 500 victimes âgées de 1 à 15 ans chaque année, ce qui correspond à un chiffre deux à trois fois supérieur à celui des accidents de la route.

Dans les faits, les suffocations ou éoufflements constituent la première cause de mortalité chez les enfants de moins de un an et tuent près de 3 000 personnes par an. Et chaque année, les électrocutions font 200 victimes et 250 enfants de moins de 15 ans tombent par la fenêtre, dont 30 en décedent. Les chutes, les brûlures, les intoxications ont tué pas moins de 1 376 personnes en 2008. Les

noyades restent la première cause de décès par AcVC chez les moins de 25 ans.

#### La maison un lieu à risques

Les français ont bien conscience que la cuisine est une pièce dangereuse (71% la citent dont 59% en premier), mais ils sous-estiment la dangerosité des autres pièces. En effet, 39% mentionnent ensuite la salle de bains, 27% le garage, 16% le jardin, 7% le salon et 3% la chambre. Ces chiffres montrent de l'ignorance des risques réels, puisque 21% des accidents domestiques se produisent dans le salon et que la chambre reste un haut lieu de danger, notamment pour l'enfant.



## ASTUCES POUR UN DOMICILE SANS DANGER

Pour accueillir des enfants ou des personnes âgées, il est important de penser à quelques petits détails qui peuvent éviter bien des accidents. Le point avec le Docteur Christophe Trivalle, médecin gériatre.

#### Faire la chasse aux obstacles

Un guéridon qui traîne, le jouet de son animal domestique ou des plantes vertes égarées au milieu d'un couloir sont autant de pièges sournois, multipliant les risques de chutes. Il est impératif de bien dégager les lieux de passage et de ranger les bibelots dans des vitrines.

#### Repenser l'éclairage

Il doit être puissant, pour éviter les zones d'ombres, et diversifié. L'idéal : des ampoules de 75 ou 100 watts. L'idée futée : installer les interrupteurs près des poignées de porte, pour ne pas avoir à les chercher. Très pratique, le détecteur de mouvements allume la lumière sur le passage.



#### Eloigner les tapis

Ils sont jolis mais ils n'ont pas leur pareil pour faire trébucher quand ils sont positionnés sur les parties de la maison où l'on marche. Si vous n'arrivez pas à vous résoudre à les mettre à la cave, fixez-les au moins avec de l'adhésif double face.

#### Adopter la douche italienne

De plain-pied, sans rebord, elle limite le risque de perdre l'équilibre

à l'entrée et à la sortie. Plus besoin d'enjamber le bord comme avec une baignoire. Equipée de tapis antidérapants, d'un siège et d'une barre de maintien à accrocher au mur, c'est encore mieux.

#### Supprimer les fils qui traînent

Comment ? En les fixant au mur ou en diminuant leur nombre : le téléphone sans fil, c'est très bien aussi. L'ennemi numéro un, c'est la rallonge. Mieux vaut mul-

tiplier les prises de courant. Et installer celles-ci à hauteur des interrupteurs, pour éviter d'avoir à se baisser.

#### Couvrir le coin des meubles

Une astuce qui ne coûte rien, ou presque, mais peut éviter bien des blessures : recouvrir d'un embout molletonné les coins des tables et des meubles de rangement. Si l'on s'y cogne, c'est moins douloureux...Et cela protège aussi les petits enfants.

#### Bien choisir le revêtement du sol

Attention à l'effet patinoire des parquets trop cirés. La moquette évite de glisser, mais peut se révéler encombrante si on utilise canne, un déambulateur ou un fauteuil roulant. Linoléum, PVC ou carrelage représentent des bons compromis.

#### Sécuriser les escaliers

C'est la zone de tous les dangers. Pour s'en protéger, il faut d'abord installer une rampe solide, pour faciliter montée et des-

cente. Idéalement, la hauteur de chaque marche ne doit pas dépasser 16 cm. Pour mieux les distinguer, les dernières marches en haut et en bas peuvent être peintes dans une couleur différente de celles du milieu.

#### Garder l'essentiel à portée de main

Dans la cuisine, privilégier les meubles à la bonne hauteur, celle des yeux. Pas question d'utiliser l'escabeau pour aller chercher les ustensiles dont vous avez fréquemment besoin ! Quant au plan de travail, il doit permettre de s'asseoir, pour préparer les repas assis.

#### Choisir un lit ni trop haut, ni trop bas

Sinon, difficile de s'y installer, ou d'en descendre. Si vous n'avez pas les moyens de changer votre literie, vous pouvez installer des cales de rehaussement. Le lit médicalisé est un investissement, mais il permet d'ajuster la hauteur et de redresser facilement le haut du lit (manette).

## LES ACCIDENTS DE LA VIE COURANTE SONT 10 FOIS PLUS NOMBREUX QUE CEUX DE LA ROUTE

Les premiers résultats de l'enquête MAVIE menée par l'Inserm viennent d'être publiés. Au total, 10% des sondés ont déclaré avoir été victime d'un accident de la vie courante nécessitant des soins médicaux au cours de l'année écoulée, contre 1% pour les accidents de la route. Depuis novembre 2014, l'Inserm invite plus de 100 000 Français à participer à une étude sur les accidents de la vie courante. Et si seulement 14 000 personnes ont répondu au questionnaire en ligne (MAVIE), les premiers résultats ont été

rendus publics ce 18 mai 2015. Au total, seuls 1% des interrogés déclarent avoir subi un accident de la route au cours de l'année écoulée et 1% un accident professionnel. En revanche, 10% des sondés affirment avoir été victimes d'un accident de la vie courante. Derrière cette appellation se cachent de multiples domaines, tels que la vie domestique, le sport, le bricolage, les loisirs ou encore le milieu scolaire. Ce phénomène est tel que chaque année, l'institut de veille sanitaire (InVS) estime que 20 000 personnes

décèdent à la suite de ces accidents, ce qui est fait la troisième cause de mortalité en France, après les cancers et les maladies cardiovasculaires. D'après les premiers résultats, les accidents liés aux sports sont les plus fréquemment cités, avec une incidence deux fois plus importante chez les hommes que chez les femmes. Les sports en équipe avec ballon arrivent en tête avec 19%, suivis par les sports de raquette (18%) et les sports de combats (11,5%). Marche et jogging en revanche ne représentent que

6% des accidents de la vie quotidienne, alors qu'ils font partie des trois sports les plus pratiqués par les sondés avec la natation. Les handicapés psychiques ou moteurs et les enfants sont particulièrement touchés par les accidents de la vie courante. Les auteurs de l'étude rappellent que tous les Français sont vivement invités à participer à l'étude en remplissant le questionnaire du site de l'observatoire MAVIE, afin de grossir les données et aboutir à une étude scientifique de grande ampleur.

## Talons hauts : attention au risque de blessures

Porter des talons hauts n'est pas si anodin. Selon une étude scientifique américaine, le port de talons hauts expose à des blessures et à des problèmes musculo-squelettiques à long terme. Mieux vaut donc limiter l'usage des escarpins et adapter ses chaussures aux situations.

« À vos risques et périls » : telle pourrait être une recommandation à préciser aux clients avant de leur vendre des chaussures à talons hauts, au vu d'une étude scientifique américaine.

Une étude publiée dans la revue Journal of Foot and Ankle Surgery révèle que 123 355 accidents ont eu lieu entre 2002 et 2012 à cause du port de talons hauts aux États-Unis.

Des chercheurs de l'université d'Alabama à Birmingham (États-Unis) se sont appuyés sur les données de la Commission américaine de sûreté des produits, qui possède un système de surveillance électronique des blessures traitées aux urgences des hôpitaux. Résultat : d'après les chiffres enregistrés, le nombre de blessures aux pieds dus au port de chaussures à talons a doublé en 10 ans. Au niveau statistique cependant, seules 8 femmes sur 100 000 se blesseront à cause de leurs talons. Mais cette proportion varie aussi selon l'âge, puisque les 30-39 ans comptabilisent 11 femmes sur 100 000 et les 20-29 ans, sans doute plus féminines, comptent 18,4 femmes blessées sur 100 000.

Au total, 80% des blessures dues aux talons hauts touchent le pied ou la cheville, alors que les 20% restants concernent l'épaule, le genou, le tronc, le cou ou la tête. Les blessures sont généralement des foulures, des entorses ou plus rarement des fractures. Selon les chercheurs, marcher régulièrement avec des talons hauts réduirait en fait le mouvement des muscles de la cheville, ce qui engendre des troubles musculo-squelettiques à long terme. Une courbure de la colonne vertébrale et des douleurs sciatiques peuvent ainsi apparaître.

Au vu de ces données, les chercheurs appellent les femmes à modérer l'utilisation de talons hauts, en adaptant les chaussures à porter en fonction de l'occasion et de l'activité. « Bien que les hauts talons peuvent être élégants, il serait bon, d'un point de vue sanitaire, que les femmes adeptes des talons hauts comprennent les risques liés à ces chaussures et les blessures potentielles qu'elles induisent lors d'activités dangereuses », soulignent les auteurs. Selon cette étude, la moitié des accidents liés aux talons hauts surviennent en effet à domicile.

# COMMOTIONS CÉRÉBRALES : UN DANGER POTENTIEL !

Dans un livre choc et bien documenté, un chercheur canadien sonne l'alarme : les commotions cérébrales lors du sport sont sous-estimées et souvent négligées. Or, non prises en charge, elles peuvent avoir des conséquences lourdes.

Véronique, 54 ans, canadienne. Depuis plus d'un an, elle souffre d'une importante baisse d'énergie, de fatigue, de troubles du sommeil et de l'attention, de pertes de mémoire. Son généraliste diagnostique une dépression à laquelle elle ne croit pas. Elle consulte une psychothérapeute qui doute, elle aussi, du diagnostic. Au cours des entretiens, la thérapeute apprend que Véronique fait du judo. Elle est ceinture noire et pratique la compétition dans ce sport de combat qui comporte des projections au sol. La possibilité de séquelles de commotions cérébrales est alors évoquée puis confirmée par des tests neuropsychologiques. Pour le Dr Dave Ellemberg (neurochologue au CHU Sainte-Justine à Montréal et auteur du livre "Les commotions cérébrales dans le sport"), qui est amené à l'évaluer par la suite, Véronique est bien victime de blessures cérébrales passées inaperçues. Et chez nous aussi, de nombreux sportifs professionnels ou amateurs, jeunes ou vieux, sont victimes des suites de commotion cérébrale sans le savoir.

### Tempête sous un crâne

Le terme de commotion cérébrale s'applique à une secousse violente sur la tête ou à des secousses minimes mais répétées. Sous l'effet du choc, le cerveau est déplacé à l'intérieur du crâne. Les commotions les plus fréquentes sont associées aux sports de contact et de collision (football, rugby, judo, patinage...). Le choc peut également être brutal : le cerveau d'un sportif qui subit un trauma violent endure la même force d'impact qu'une voiture lancée sur un mur de briques à 70km/h. « Mais la répétition des blessures, commotion après commotion, augmente la sévérité des séquelles et peut les rendre tout aussi graves qu'un choc violent. Si le match se poursuit, les entraînements reprennent, la lésion suivante sera plus à risque de complication que la première », affirme le Dr Dave Ellemberg. Il faut redouter le «syndrome du second impact», plus grave, qui provoque une flambée des processus inflammatoires et un gonflement du cerveau. » Des situations, vu leur fréquence, qu'il faut mieux prévenir.

### Une épidémie silencieuse

Une étude canadienne publiée en 2002 rapporte que 60% des sportifs universitaires ont eu des symptômes de commotions cérébrales en une seule saison. Depuis 2011, aux Etats-Unis des campagnes de prévention sont organisées dans les campus, sur les stades pour alerter sur le syndrome post-commotionnel. « Si le cerveau est fragilisé dès la première



commotion, il a des facultés de récupération grâce à la plasticité neuronale. Mais, au-delà de trois commotions, les études le montrent bien, il va être débordé, et son fonctionnement altéré », explique le Dr Ellemberg. Chez les sportifs, mais aussi chez les personnes âgées qui chutent, les bébés qui sont « secoués », les commotions cérébrales à répétition peuvent entraîner des séquelles permanentes. Des maux de tête chroniques s'installent ou des vertiges récurrents, le fonctionnement physique est altéré. La personne a du mal à se concentrer, à lire un roman, à se souvenir des consignes ou à planifier son travail, même sa personnalité peut changer du tout au tout, on l'a vu avec de grands boxeurs. Le risque de maladie d'Alzheimer est multiplié par dix. Voilà pourquoi, après un coup sur la tête, même apparemment anodin, il faut rester vigilant. Pour préserver ses facultés cérébrales, Véronique, la judoka, a dû abandonner la compétition.

### Après une collision, soyez attentifs aux petits signes

Si le sportif perd connaissance suite à la collision, c'est évident : il s'arrête de jouer. Mais dans 90% des cas, il n'y a pas de perturbation

connaissance et sa vigilance reste normale, ce qui ne veut pas dire qu'il n'a rien eu. S'il vomit, perd l'équilibre, tient quelques minutes des propos confus, se plaint de maux de tête (85% des cas), il doit aussi sortir du terrain et être surveillé. Dans 30% des cas, les symptômes apparaissent 24 à 48 h après l'accident. Des étourdissements, des troubles de la concentration ou de la mémoire pendant quelques jours (même en l'absence de perte de connaissance, répétons-le), une sensibilité aux sons ou à la lumière, sont des signes de commotion cérébrale. » En ce cas, affirme Dave Ellemberg : « il faut retirer le sportif de la pratique quelque temps et lui conseiller de se reposer. La reprise de l'activité ne pourra avoir lieu que lorsque tous les symptômes auront disparu et avec l'accord du médecin. Qu'en se le dise... »

### Ne pas confondre...

« Les commotions cérébrales résultent d'une secousse violente sur la tête ou de secousses minimes mais répétées. Sous l'effet du choc, le cerveau est déplacé à l'intérieur du crâne. Exemples : les chocs pendant le sport, les bébés secoués, les personnes âgées qui chutent. Elles peuvent sembler anodines et entraîner pourtant des séquelles dramatiques. »

« Les traumatismes crâniens regroupent les coups sur la tête qui vont du traumatisme léger n'entrant pas de lésions (90 à 95% des cas) aux traumatismes plus graves responsables d'hémorragie cérébrale voire de contusions très graves. C'est ce qui a conduit le champion de Formule 1 Schumacher à l'hôpital où on a dû le plonger dans un coma artificiel pour tenter de protéger son cerveau. »

### Qui et quand appeler ?

Quand il y a eu perte de connaissance ou lors de l'apparition de signes suspects à distance du traumatisme, appeler le 16 (samu) ou le 18 (pompiers).

Ce qui doit alerter : des propos confus, des vomissements, des maux de tête qui augmentent au cours des cinq premières heures (voire pendant 12 h), une pupille plus dilatée que l'autre, une faiblesse unilatérale (bras gauche plus faible que le droit par exemple), des souvenirs qui ne se fixent toujours pas après 24 h. C'est peut-être un hématome intracrânien qui grossit.

Ce qui doit rassurer : le mal de tête qui se stabilise (y compris pendant quelques jours mais sans augmenter), les troubles d'équilibre qui disparaissent dans les minutes voire l'heure qui suit.

## Traumatisme crânien : il augmente le risque de décès prématuré

Les personnes qui survivent à une lésion cérébrale ont trois fois plus de risques de décéder prématurément ou de souffrir de troubles psychiques. Leur cerveau semble en effet garder les traces de ce choc à la tête.

Alors que Michel Schumacher n'est toujours pas sorti du coma à la suite d'une chute à ski ayant provoqué un traumatisme crânien, une étude paraît dans le Journal of American psychiatry soulignant les effets à long terme

d'un choc à la tête. Pour les auteurs de cette étude (les chercheurs de l'Université d'Oxford et ceux de l'Institut Karolinska de Stockholm) menée pendant plus de 40 ans sur la population suédoise, les survivants de lésions traumatisantes cérébrales doivent être suivis bien après avoir récupéré de leur traumatisme crânien, car ce dernier augmente considérablement le risque de décéder prématurément. Les scientifiques britanniques ont

examiné les dossiers médicaux 218 300 survivants de lésions cérébrales traumatisques, ainsi que de 150 513 de frères et sœurs, et ont comparé ces données avec celles d'un groupe témoin de plus de deux millions de personnes.

« Nous avons alors constaté que les personnes ayant survécu six mois après une lésion cérébrale courraient trois fois plus de risques de mourir prématurément que ceux du groupe témoin

et 2,6 fois plus de risques que leurs frères et sœurs », explique le Dr Seena Fazel, l'un des auteurs de l'étude. Pour les chercheurs, ce risque accru s'explique par le fait que des parties du cerveau jouent un rôle dans le jugement et l'évaluation du risque pourraient avoir été affectées par le premier choc à la tête. C'est ainsi que les victimes de commotion cérébrale, même légère, sont plus à risque de suicide et de blessures mortelles.

JEUDI À ANNABA

## 40 artistes à l'affiche du festival national de la musique et de la chanson citadines

La 10<sup>e</sup> édition du festival culturel national de la musique et de la chanson citadines mettra à l'affiche, du 25 juin au 3 juillet prochains à Annaba, une quarantaine d'artistes, a-t-on appris, lundi, auprès de la direction de la culture. Outre de grandes stars du malouf et du hawzi, parmi lesquels Abdelmajid Meskoudi, Mourad Djââfri, Kamel Bouda et Naïma Ababsa, cette édition du festival qui se déroulera au théâtre régional Azeddine-Medjoubi sera marquée par la participation de la tunisienne Sirine Ben Moussa et du marocain Abdou El Ouezzani. L'orchestre local de musique chaabi et de malouf, les associations Qortobia (Souk Ahras), Motribia (Biskra), Rawnak (Annaba) et Rasd ou maya (Skikda), ainsi que la troupe Ista de Tamanrasset sont également au programme de cette manifestation culturelle qui devrait donner un surcroît d'animation au veillées du Ramadhan dans l'antique Hippone. Ce festival de musique raffinée, très attendu chaque année à Annaba, est organisé par la direction de la culture avec la collaboration du théâtre régional d'Annaba. Des concerts de chants Aissaoua, de malouf et de chaabi seront également proposés au public des communes de Séraïdi, de Berrahal, d'Aïn Berda, d'El Bouini, d'El Hadjar et de Sidi Amar sur une initiative conjointe de la direction de la culture et des communes concernées.

BATNA

## Le 4<sup>e</sup> art en fête durant «les nuits du théâtre»

La multitude et la diversité des pièces proposées par le théâtre régional de Batna (TRB), à l'occasion des veillées du mois de Ramadhan, attirent un nombre important de spectateurs, en particulier des jeunes qui mettent le 4<sup>e</sup> art en fête dans la capitale des Aurès. Les férus des planches se délectent à loisir, depuis samedi dernier, d'une série d'œuvres théâtrales produites par des troupes amateurs et professionnelles issues de plusieurs wilayas du pays, faisant de la salle du théâtre régional le point de ralliement de nombreuses familles et jeunes gens. Le public batnéen pourra notamment apprécier, durant les prochaines veillées de Ramadhan, «El Haïcha» (la bête) du TR Alger, «Ettefab» (la pomme) du TR d'Oran ou encore «Saât Essif» (zéro heure) de la coopérative culturelle Anis de Sétif. Selon les responsables du TR Batna, «il est surtout question de maintenir, veille que vaille, le même rythme d'activités théâtrales, voire de le renforcer durant le mois sacré afin que le public ne sente aucune rupture par rapport au reste de l'année». Les multiples manifestations théâtrales organisées au cours des dernières dans la capitale des Aurès, dont le festival national du théâtre d'expression amazighe, les journées théâtrales maghrébines et les festivals de théâtre pour enfants, ont réussi à fidéliser les inconditionnels batnéens des planches que la petite salle du TRB ne parvient plus à contenir. Les soirées théâtrales retenues pour ce mois sacré à Batna se poursuivront jusqu'au 14 juillet avec aussi à l'affiche «Les voiles de l'amour» du TR Constantine, «Imraa li Zawdjia» de la coopérative Fen Biladi d'Oran et «Rigime Forcé» de la coopérative Ain Taftika d'El Eulma (Sétif).

APS

# Le café Malakoff renoue avec le châabi

**Les habitants de la Casbah d'Alger et les amateurs de musique chaâbi étaient invités à replonger dans l'ambiance des soirées du mois sacré des années 1960 à la faveur d'un soirée animée lundi par le chanteur Kamel Ferdjallah dans l'emblématique café Malakoff.**

Le temps d'un récital, l'âme du cardinal de la chanson chaabi, El Hadj Mhammed El Anka disparu en 1978, plane sur ce café populaire qu'il fréquentait souvent grâce à l'interprétation et l'orchestration de Kamel Ferdjallah qui a été l'un des nombreux élèves du défunt.

La petite rue de Bab El Oued, illuminée pour l'occasion, a connu une affluence particulière de quelques dizaines de mélomanes et de riverains nostalgiques et de jeunes amateurs de châabi qui se sont plongés dans un passé pas si lointain où les cafés de la basse Casbah résonnaient chaque soir du mois de ramadhan. Installé avec son orchestre de manière très modeste au milieu des clients du café, Kamel Ferdjallah a enchanté l'assistance de plusieurs qacidat de medih interprétées selon les enseignements du cardinal alors qu'il était professeur au conservatoire d'Alger dans les années 1950.

Avec de vieilles photos de chanteurs célèbres accrochées aux murs, des ustensiles anciens en cuivre, de la faïence, des colonnes en marbre et des instruments de musiques, le café Malakoff n'était plus qu'un simple café hors du temps, vestige d'un époque qui n'est plus au milieu d'une cité millénaire qui tombe en ruine et subi de



violents changements. Les propriétaires de ce café qui s'est peu à peu transformé en un lieu pratiquement dédié à la mémoire d'El Hadj Mhammed El Anka et de quelques figures du châabi tels que Hadj M'rizz ou Boudjemâa El Ankis ont décidé d'organiser des récitals pendant le mois de ramadan pour faire revivre ce symbole de la Casbah. Les mélomanes présents ont salué cette initiative qui a permis

de sortir les rues de la basse Casbah de «la torpeur» qui y règne en soirée en plus de «rassembler les mélomanes et les enfants du quartier».

D'autres soirées de musique châabi sont prévues jusqu'au 17 juillet au café Malakoff qui accueillera, entre autres, Badreddine Bensidi Slimane, Sabri Melha ou encore Abderrahmane Tiberranine.

## RAMADHAN 2015 : Du théâtre plein les yeux à M'sila

Au moins 10 pièces de théâtre sont au menu des veillées du mois de Ramadhan organisées à M'sila par la maison de la culture Guenfoud-Hamlaoui, a-t-on appris, mardi, auprès de l'administration de cette structure culturelle.

Les représentations qui permettront aux amateurs du 4<sup>e</sup> art de renouer avec les planches après de longs mois de torpeur, seront animées par des troupes de théâtre professionnel et amateur issues de différentes wilayas, selon la même source. Sont notamment attendues les cooptatives El Fouara de Sétif



qui interprétera «Le com-pars», Afkar Oua Fou-noune d'El Eulma «Deux en un» et Masrah El Tadj de Bordj Bou Arréridj «Talab zaouadj ou Demande en mariage». Même si elles se félicitent de telles initiatives, de nombreuses associations culturelles de la

wilaya de M'sila, dont El Kalima qui reste l'une des plus actives, déplorent toutefois le manque d'espaces de travail adéquats à même de permettre aux troupes locales de créer et de monter des pièces de théâtre.

C'est pourquoi, les férus du Père des arts souhaitent que les deux projets inscrits à l'indicateur de la wilaya de M'sila, en l'occurrence le théâtre de plein-air et le palais de la culture, soient lancés en travaux le plus rapidement possible, a affirmé le président de l'association El Kalima, Ahmed Mahouas.

## Report sine die du festival international de musique diwan

Le 8<sup>e</sup> Festival international de musique diwan, dont l'ouverture était prévue pour le 25 juin, a été reporté à une date ultérieure, a-t-on appris auprès du commissaire de la manifestation, Mourad Chouïhi, qui n'en précise pas les raisons.

Annoncée par la revue officielle du ministère de la Culture «Istikhbar» du mois de juin, cette édition devait se tenir du 25 juin au 3 juillet à Alger. M. Chouïhi n'a apporté aucune précision sur la nouvelle date de programmation du festival ni sur les causes de son report.

Contacté par l'APS, la chargée de

presse du ministère de la Culture, Djahida Mihoubi, a confirmé à son tour le report de cet événement cultu-

Depuis sa délocalisation à Tlemcen, en 2011, le festival n'arriva plus à retrouver le public nombreux qu'il accueillait habituellement, d'autant plus que la programmation musicale s'est éloignée peu à peu du thème principal (le Diwan) au profit d'autres genres musicaux, comme le relèvent à juste titre des observateurs de la scène culturelle.

Ce rendez-vous peine aussi à se stabiliser après la programmation fantaisiste des trois dernières éditions, étaillant les dates de déroulement du festival entre le début de l'été et le début de l'automne.

rel. tout en précisant qu'il n'était pas annulé mais qu'il se tiendrait à une date qui reste à fixer.



# L'EMIR KHALED - 1875- 1936 COLONS, RENÉGATS ET EXIL

Par Amar Belkhodja (\*)

« Il croit (Soualah) que sa naturalisation, le reniement de sa foi et de sa race, l'ingestion de viande de parc et le port de chapeau lui confère de plana la qualité de français chevaleresque. Telle la chauve-souris, il n'est ni oiseau ni rongeur. Il personifie l'hypocrisie et quelque côté qu'il se trouve, il ne trouve devant lui que la malédiction et le mépris » (L'Emir Khaled M. Kadache-OPU-p.143).

Rappelons dans ce contexte que Khaled rejetait toute idée de renonciation au statut personnel et dénonçait tous ceux demandant la naturalisation pour accéder à la « citoyenneté française » et profiter de quelques priviléges.

Plus tard, Abdelhamid Ben Badis adoptera la même attitude que Khaled. Qualifiant lui aussi « d'apostats ceux qui renonçaient à la législation de l'Islam ».

En début du XXe siècle, les tunisiens refusaient à ce que les « naturalisés » soient enterrés dans les cimetières musulmans si bien que leurs sépultures étaient déterrées de nuit. Les français n'avaient mieux à faire qu'aménager une aire spéciale isolée des cimetières chrétien et musulman, où les familles « M'tournis » venaient enterrer leurs morts. Autrement dit même morts, les naturalisés n'étaient pas entièrement assimilés puisque les cimetières chrétiens leurs étaient fermés.

L'Emir Khaled avait une grande estime pour Victor Spielman, algériophile, duquel il disait : « Il vaut, à lui seul, toute la lâche et indifférente bourgeoisie indigène » (M. Lacherat L'Algérie Nation et société p. 193). De son exil à Alexandrie.

De son exil à Alexandrie, Khaled écrivait à son ami Spielman : « Je sais que vous êtes un homme de grande lutte, plein d'énergie et de dévouement à la cause indigène avec un désintéressement complet » (M. Kadache L'Emir Khaled p. 102).

Effectivement, Victor Spielman (1866-1943) collabora dans L'Ikdam de Khaled et dirigea Le Trait d'union. Il publia un grand nombre d'écrits par lesquels il dénonça la dépossession des paysans algériens.

Le mouvement dirigé par Khaled s'amplifiait tous les jours. Ce qui ne manquera pas d'inquiéter la grosse colonisation qui se mettra à le faire persécuter et lui imposer l'exil dès 1923. Alors qu'il se trouvait en 1924 à Paris où il animera des conférences qui auront de très larges échos, Khaled rencontrera l'un de ses anciens compagnons. Ce dernier s'empressera de lui demander congé de crainte d'être vu et signalé à l'administration française en sa compagnie. Khaled, fier de sa lignée et de son valeurux ancêtre, Abdelkader, lui répondra : « Pourquoi m'évèras-tu ? Mon grand père m'aîtrai-il légué une forge ? »

Khaled qui deviendra le président d'honneur de l'Etoile



Nord-Africaine », sera contraint de nouveau à l'exil. En 1926, il choisira Damas, comme le fit avant lui Abdelkader, où il mourra en 1936.

Ali El Hammami, son cadet et compagnon de lutte l'évoquera en termes émouvants : « L'Emir Khaled est mort pour l'Algérie. J'oserai même dire pour le Maghreb. Pour cela, il a tout subi : souffrances, privations, insultes. A un âge qui sollicite le repos, il a enduré un exil dur et outrageant. Que les Algériens de cette génération qui ont une mauvaise tendance à oublier ce qu'était leur pays en 1919 ou en 1914, ne passent pas rapidement l'éponge sur cette mémoire qu'un peuple, qui renait dans le feu d'harassants combats, se droit avant tout d'en honorer le souvenir. Ils ne rendront pas hommage par un tel exemple à un homme : mais à un moment de leur propre conscience » (La République algérienne du 4 mars 1949).

Pour conclure sur la personnalité de Khaled nous dirions que malgré une instabilité politique truffée de dilemmes, malgré l'aversion des colons et la trahison de la part de ses propres

compatriotes, malgré les persécutions et les bannissements de l'administration française, l'Emir Khaled aura sans conteste contribué grandement, à l'aube du XX<sup>e</sup> siècle, à l'éveil nationaliste, à la réanimation de la conscience nationale, combien de fois étouffée et combien de fois resuscitée.

## Remarque à propos de Mohamed Soualah

La commune de Frenda a, il y a quelques années, baptisée une école primaire au nom du professeur Mohamed Soualah, natif lui-même de cette ville. J'ai signalé le fait aux autorités compétentes pour que ce nom soit retiré du fronton de l'institution éducative. Rien ne fut. Je mettrai cette baptisassation sur la méconnaissance du passé politique de « l'homme cultivé » qui semblait séduire ceux qui ont voulu lui rendre hommage. Il aurait fallu que je sois de passage à Frenda pour constater de visu qu'une école primaire portait bel et bien le nom du tristement célèbre professeur Mohamed Soualah, adversaire acharné de l'Emir Khaled.

Pour mieux éclairer le lecteur sur la question nous nous référerons au magistral travail fourni

par le professeur Mahfoud Kadache notamment *L'histoire du nationalisme algérien* (Sned 1980) et *L'Emir Khaled* (OPU - 1987)

Je cite : « Le journal *Ennacih* du professeur Soualah accusa le petit fils d'Abdelkader de rallier autour de lui une poignée d'arri-vistes et d'ambitieux amoraux et immoraux, de fruits secs de l'ouï-kalat de gens sans avenir » (*L'Emir Khaled* - p.62).

L'Emir Khaled dénonce, quant à lui, *Ennacih* comme étant « Une feuille créée dans le seul but de contrecarrer les intérêts des musulmans algériens, défendre les requins rouges, les pseudo-marabouts, exploiteurs des ignorants, les représentants incapables et serviles qui la font vivre et attaque systématiquement et ignominieusement, par dépit, les hommes indépendants, librement choisis par les électeurs » (*L'Emir Khaled* - p. 139).

Je lance, par voie de conséquence un appel aux autorités compétentes pour faire débarasser l'école primaire de Frenda du nom de Mohamed Soualah et lui donner un autre nom. Les figures locales et nationales qui ont inscrit leurs noms dans les combats politiques et armé ne manquent pas, ou le remplacer carrément par le nom de l'Emir Khaled.

Sinon, nous commettions une grave atteinte contre la mémoire du patriote Khaled et entacherons l'histoire nationale par le nom d'un « intellectuel » peu clairvoyant et qui avait choisi de vendre son âme aux conquérants de 1830.

Ceux qui ont proposé le nom de Soualah n'ont retenu de lui que son savoir et ses travaux pédagogiques en matière linguistique. Être instruit en Algérie ne suffisait pas. Bon nombre « d'intellectuels » de culture française ou arabe ont choisi le camp colonialiste soit par conviction à savoir que la France coloniale était établie en Algérie pour l'éternité, soit encore par intérêt matériel et lâcheté parce que être patriote dans les années 1920, c'est forcément s'exposer aux foudres et au châtiment des maîtres.

L'Emir Khaled a d'ailleurs été banni sous la pression de la grosse colonisation et des « intellectuels indigènes » de service.

Ceux qui connaissent des vérités historiques ne doivent pas garder le mutisme. Sinon, notre histoire continuera à subir tous les affronts du mensonge et de la falsification. J'engagerai les mêmes démarches pour libérer un grand quartier de la banlieue algéroise : Hussein Dey. Le dernier des Dey qui a livré Alger et son trésor aux agresseurs de 1830. Pour débusquer également une rue à Alger qui porte encore le nom de Mustapha Ben Smail, un implacable adversaire de l'Emir Abdelkader, proclamé général par l'armée d'invasion.

A suivre

## SAHARA OCCIDENTAL

### Violation des droits de l'Homme dans les territoires sahraouis occupés : l'UE «préoccupée»

L'Union européenne (UE) a, dans un rapport, réitéré sa «préoccupation» face à la situation des droits de l'Homme au Sahara occidental, constamment bafoués par les autorités d'occupation marocaines, et s'est dit inquiète quant à la persistance du conflit dans ce territoire.

Dans son rapport annuel sur la situation des Droits de l'Homme et la démocratie dans le monde en 2014, publié lundi, l'UE a exprimé sa préoccupation à propos d'informations selon lesquelles, les conditions dans les prisons sahraouies sont «déplorables», et les forces d'occupation continuent d'y pratiquer la torture à l'encontre des prisonniers sahraouis.

Le constat de l'UE intervient suite à la publication récemment de rapports d'Amnesty International et l'Organisation Norvégienne d'Aide (SAIIH) sur la torture et les violations des droits de l'homme perpétrées par les autorités marocaines au Maroc et dans les territoires occupés au Sahara Occidental.

Les coups, le maintien dans des positions douloreuses, l'asphyxie, les simulacres de noyade, ainsi que les violences psychologiques ou sexuelles font partie des méthodes de torture employées par les forces marocaines de sécurité afin d'extorquer des «aveux», de réduire des militants au silence et d'éteindre la dissidence, avait regetté Amnesty International.

Le rapport montre que certaines personnes risquent la torture dès leur arrestation et tout au long de leur garde à vue. Trop souvent, les tribunaux ignorent les plaintes et continuent à s'appuyer sur des éléments de preuve obtenus sous la torture pour prononcer des jugements.

Certaines personnes qui osent porter plainte et demander justice sont même poursuivies pour «dénomination calomnieuse» et «fausse dénonciation d'une infraction», avait conclu le rapport, constatant que l'impunité perdure au Maroc.

## GUINÉE

### Le chef de file de l'opposition annonce une alliance électorale avec l'ex-chef de la junte

Le chef de file de l'opposition guinéenne, Celou Dalein Diallo a annoncé lundi soir une future alliance électorale avec l'ex-chef de la junte militaire, Moussa Dadis Camara, en exil au Burkina Faso. «L'ancien président de la junte et moi avons les mêmes analyses (sur certaines questions), les mêmes points de vue et surtout nous avons exprimé, chacun de son côté, la nécessité d'une alternance politique dans notre pays.

C'est pour quoi nous allons essayer de travailler ensemble», a déclaré M. Diallo. Les états-majors des partis respectifs de MM. Diallo et Camara «ont se retrouver pour voir comment nous allons travailler pour l'instauration d'une vraie démocratie en Guinée», a ajouté le chef de l'opposition.

«On va essayer de faire un accord politique qui va sceller une alliance pour les prochaines échéances électorales et pour les prises de position sur les problèmes qui intéressent la nation», a-t-il indiqué. «On va définir les termes de l'alliance, puisque nous sommes en année électorale, et si nous sommes tous candidats et qu'il y a un second tour auquel l'un d'entre nous est admis, l'autre va le soutenir», a poursuivi M. Diallo.

Cette alliance a été annoncée alors que les autorités guinéennes et l'opposition se sont mis d'accord pour un changement de la date des élections locales, initialement prévues pour 2016, maintenant toutefois la tenue de la présidentielle prévue le 11 octobre prochain. Le dialogue inter-guinéen réunissant la majorité présidentielle et l'opposition, entamé depuis jeudi dernier, devrait reprendre lundi pour tenter de dénouer la crise préélectorale qui secoue le pays.

## SAHEL

### Le Mali, partenaire des Etats-Unis dans la lutte contre le terrorisme

Le gouvernement malien est un partenaire des Etats-Unis dans la lutte contre le terrorisme en dépit du manque de moyens auquel il fait face pour endiguer cette menace qui déstabilise toute la région du Sahel, selon un rapport publié récemment par le département d'Etat américain.

«Le gouvernement malien demeure un partenaire engagé des Etats-Unis dans la lutte contre le terrorisme en dépit des sérieux défis dont il fait face, notamment au regain de l'insécurité dans quelques régions du nord», a souligné le département d'Etat américain dans son rapport mondial 2014 relatif à la lutte contre le terrorisme.

Le document, dont l'APS a obtenu une copie, relève que le Mali continue notamment de «s'appuyer largement sur la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) et les forces françaises pour renforcer la



stabilité et la sécurité dans ses régions du nord». Relevant les actions antiterroristes entreprises par le gouvernement malien sur le terrain en collaboration avec d'autres forces, le rapport déplore toutefois, l'insuffisance de moyens dont fait face l'armée malienne qui souffre également d'un manque en matière de ressources humaines et l'absence d'une stratégie nationale de lutte contre le terrorisme. Dans ce contexte, le département d'Etat américain a rappelé que les Etats-Unis avaient relancé en 2014 sa coopération avec le Mali pour l'aider dans le domaine sécuritaire, en mettant l'accent sur le renforce-

ment des institutions et le respects des droits de l'Homme. Outre le Mali, le rapport du département d'Etat a également évoqué la situation en Nigeria, où le groupe armé Boko Haram poursuit ses actions notamment dans le nord du pays, provoquant au total la mort de plus de 5.000 personnes et des dizaines de milliers de déplacés au cours de l'année 2014.

A ce sujet, les Etats-Unis ont appelé le Nigeria, selon le rapport, à employer une stratégie «plus compréhensible» pour faire face à Boko Haram en combinant sécurité et développement économique dans le nord du pays.

## ONU

### Des casques bleus seront jugés pour la mort de manifestants au Mali

Plusieurs membres de la police de la Minusma, la force des Nations unies au Mali, accusés d'avoir tué trois personnes lors d'une manifestation en janvier dernier à Gao, ont été arrêtés et seront jugés dans leur pays d'origine, a indiqué une source diplomatique à l'Onu.

Selon cette même source, citée mardi par l'agence Reuters, les familles des manifestants tués seront indemnisées par les Nations unies. L'Onu n'a pas identifié les policiers

mis en cause mais des images tournées lors des heurts montrent qu'il s'agit de Rwandais.

Les troupes rwandaises sont parmi les mieux entraînées et expérimentées des troupes de maintien de la paix de l'ONU, s'accordent à dire diplomates et responsables onusiens. Dans le cas de crimes commis par des casques bleus, la sanction est déterminée par la justice de leur pays d'origine.

## CÔTE D'IVOIRE

### Le gouvernement et l'opposition s'engagent à favoriser le dialogue



Le gouvernement ivoirien et l'opposition se sont engagés, lors d'une rencontre, à favoriser le dialogue politique à l'approche des élections générales jugées «cruciales» pour la Côte d'Ivoire, après la crise post-électorale de 2010-2011, ont rapporté mardi des médias.

Le ministre ivoirien de l'intérieur et de la sécurité, Hamed Bakayoko, a, dans ce contexte, reçu une délégation de la Coalition nationale pour le changement (CNC), composée notamment de Mamadou Koulibaly, ancien président de l'Assemblée nationale sous Laurent Gbagbo instigateur de la CNC pour évoquer la situation politique dans le pays.

«Nous devons favoriser le dialogue au sein de la classe politique afin que chacun puisse porter son message. C'est un début et je suis disposé à discuter avec eux (l'opposition, ndlr) sincèrement», a affirmé M. Bakayoko.

«Nous avons eu des échanges qui ont permis à

mieux nous comprendre», a-t-il poursuivi, soulignant son engagement à «permettre à la CNC de faire librement ses activités (...) dans le respect des règles».

Le dirigeant de la CNC a, pour sa part, expliqué que «le but essentiel» de cette rencontre était d'abord de «présenter la charte de la coalition, aborder ses inquiétudes par rapport aux élections à venir, et formuler quelques demandes faciliteraient la préparation du scrutin». «Notre pre-

mière option est le dialogue et la négociation», a-t-il assuré, se félicitant de la «disponibilité du gouvernement». Officiellement lancée le 15 mai, la coalition réunit désormais une vingtaine de personnalités politiques ivoiriennes issues de la majorité comme de l'opposition, dont la plus illustre est l'Ex-Premier ministre Charles Konan Banny (majorité).

Elle exige notamment la dissolution de la Commission électorale indépen-

dante (CEI), qu'elle considère favorable au président sortant et propose une commission électorale composée de membres permanents choisis parmi les personnalités crédibles, libres de toute appartenance politique.

La Côte d'Ivoire vivra en octobre une présidentielle qualifiée de cruciale pour la stabilisation du pays, après la crise post-électorale de 2010-2011, ayant fait plus de 3.000 morts en cinq mois de violences.

Etaient en course à la magistrature suprême, les candidats Laurent Gbagbo et Alassane Dramane Ouattara. «Nous espérons pouvoir continuer ces discussions pour que les élections se déroulent sans qu'aucune goutte de sang ne soit versée, sans qu'il n'y ai de crise post-électorale», a encore déclaré M. Koulibaly, qui a, par ailleurs, appelé le ministre de l'Intérieur à «faciliter la tenue des rassemblements et manifestations du CNC». APS

**PALESTINE****Une nouvelle flottille internationale va tenter de briser le blocus sur Gaza**

Plusieurs bateaux de militants de plus de 20 pays ont quitté les côtes européennes pour tenter de briser le blocus maritime israélien sur la bande de Gaza, cinq ans après une tentative similaire qui s'était soldée par un raid meurtrier de l'armée d'occupation israélienne.



La «Flottille de la Liberté III» doit amener d'ici la fin du mois des militants pro-palestiniens à Gaza, où 1,8 million de personnes vivent dans des conditions honteuses et dignes d'une prison à cause du siège militaire imposé par Israël.

Au total, ce sont cinq bateaux qui devraient transporter environ 70 personnes, dont des élus, venant de plus de 20 pays vers la bande de Gaza, explique la Plateforme des ONG françaises pour la Palestine, qui soutient ce nouveau voyage.

Ainsi, au moins un parlementaire européen, le député arabe israélien Bassel Ghattas et l'ex-président tunisien

Moncef Marzouki, espèrent se rendre sur la côte gazaouie. Attirer l'attention sur le blocus terrestre, aérien et maritime imposé par Israël à la bande de Gaza, telle est le but de cette flottille, alors qu'actuellement, il est ainsi impossible de s'éloigner de plus de six miles nautiques de Gaza (même pour les pêcheurs palestiniens), ou de pénétrer dans les eaux gazaouies, sous peine d'essuyer des tirs de la marine israélienne.

«Ce que nous voulons, c'est maintenir la pression internationale pour mettre fin au blocus car nous ne sommes pas les seuls à le considérer comme inhumain et illégal», a assuré

Staffan Graner, un des militants à bord du navire suédois Marianne, cité par l'AFP. Pour les détracteurs du blocus, seule sa levée totale et sans condition permettra de reconstruire l'enclave palestinienne afin d'y éviter un nouvel embrasement. A plusieurs reprises, la marine israélienne a repoussé des flottilles anti-blocus, mais en mai 2010, elle lançait un raid sur le bateau «Mavi Marmara», qui a fait 10 morts, tous des Turcs. Cette flottille doit se rendre à Gaza alors que la dernière agression militaire israélienne, durant l'été 2014, a tué près de 2.200 Palestiniens, et détruit les maisons de plus de 100.000 Gazaouis.

**SYRIE****L'ONU dénonce les sièges de plusieurs villes menés par les parties en conflit**

Les enquêteurs de l'ONU sur la Syrie ont dénoncé mardi les sièges de plusieurs localités et villes menés par les parties en conflit et conduisant à la famine forcée.

«Les forces gouvernementales, les groupes armés antigouvernement, et l'EI/Daech (groupe autoproclamé «Etat islamique») mènent des sièges qui ont des effets dévastateurs», a affirmé le président de la commission d'enquête, le Brésilien Paulo Pinheiro, faisant le point sur la situation devant le Conseil des droits de l'Homme à Genève.

«Les sièges et le déni prolongé d'accès à l'aide humanitaire (...) ont conduit à la malnutrition et la famine», a-t-il dit. Il a accusé les groupes armés antigouvernement d'assiéger les villes de Nubul et Zahra dans la région d'Alep et de Fou'a et Kafra dans la région d'Idlib, dénonçant également «des sièges du camp de Yarmouk, de la Ghouta orientale et de Zabadani par les forces gouvernementales».

Dans un document publié mardi et qui couvre la période allant du 15 mars au 15 juin, les enquêteurs notent que les «privations extrêmes» causées par ces sièges durent «depuis des mois, des fois des années».

Cela relève de l'«impensable», relèvent les enquêteurs, mais «certains - y compris des enfants - sont morts de faim, de déshydratation» durant les sièges.

M. Pinheiro a également dénoncé les «attaques indiscriminées» menées de façon «délibérée» par toutes les parties en conflit contre des zones habitées par des civils. Les quatre membres de la commission d'enquête de l'ONU n'ont jamais pu entrer en Syrie mais ils ont recueilli des milliers de témoignages de victimes, de documents et de photos satellites.

La Syrie est ravagée depuis plus de quatre ans par un conflit complexe impliquant les forces gouvernementales, les rebelles, les Kurdes et les terroristes de Daech et du Front d'al-Nosra (branche syrienne d'Al-Qaïda), qui tentent de s'arroger des pans de territoire.

Plus de 230.000 personnes y ont péri, selon l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (Osdh). Le conflit a jeté des millions de Syriens à la rue ou sur les routes de l'exil.

**IRAN****Le Parlement adopte définitive une loi pour préserver «les acquis et les droits nucléaires»**

Le Parlement iranien a adopté définitivement hier une loi visant à préserver «les acquis et les droits nucléaires» du pays, ont rapporté des médias. La loi interdit à l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) «l'accès à tous les documents scientifiques, sites militaires ou de sécurité et les sites non nucléaires sensibles», mais laisse une latitude en ajoutant que «les décisions du Conseil suprême de la sécurité nationale (CSSN) doivent être respectées».

Présidé par le président de la République, Hassan Rohani, le CSSN dé-



pend directement du guide suprême, l'ayatollah Ali Khamenei. Le gouvernement devra également se conformer aux décisions prises par le Conseil sur le futur programme de recherche et développement, notamment d'enrichissement d'uranium.

Le texte a été déposé la semaine dernière et amendé dimanche. L'accord final devra toujours être validé par le Parlement, mais il semble improbable que les députés aillent à l'encontre des décisions du CSSN.

La loi doit encore être validée par le Conseil des gardiens de la constitution.

**CORÉE DU NORD****L'ONU ouvre une antenne à Séoul pour surveiller la situation des droits de l'Homme en Corée du Nord**

Le Haut-commissariat des Nations unies aux droits de l'Homme (HCDH) a ouvert mardi une nouvelle antenne à Séoul pour surveiller la situation des droits de l'Homme en Corée du Nord.

Le bureau du HCDH a été inauguré lors d'une cérémonie en présence du haut commissaire des Nations unies aux droits de l'Homme, Zeid Ra'ad Al Hussein, et du ministre sud-coréen des Affaires étrangères Yun Byung-Se.

L'ouverture de cette antenne, qui vise à surveiller la situation des droits de l'Homme en Corée du Nord, intervient un an après la publication d'un rapport onusien sur des violations commises en la matière par Pyongyang.

Publié en février 2014, ce rapport d'enquête compare les crimes commis par Pyongyang à «ceux des nazis, de l'apartheid et des Khmers rouges».

Selon les enquêteurs de l'ONU, «des centaines de milliers de prisonniers politiques ont péri dans des camps pendant les 50 dernières années». La Corée du Nord a démenti avec force le contenu de cette enquête, estimant qu'il s'agit d'une fiction inventée de toutes pièces par les Etats-Unis et leurs alliés.

**LIGUE ARABE****Le développement du cadre idéologique du système d'action arabe commune en débat**

Le premier groupe de travail chargé de la révision de la charte de la ligue arabe et du développement du cadre idéologique du système d'action arabe commune s'est réuni lundi au Caire sous la présidence de l'Algérie.

Les participants ont poursuivi les débats sur la révision de la charte de la ligue arabe et le développement de son cadre d'action.

Le groupe de travail chargé du développement des organes de la ligue arabe avait consacré mercredi une réunion, au niveau des délégués permanents, dédiée à l'examen des statuts du conseil de paix et de sécurité arabe et au suivi des décisions y afférentes.

Ces rencontres s'inscrivent dans le cadre de la mise en oeuvre des décisions du sommet de Sharm Al Cheikh à l'issue duquel des groupes de travail en charge du développement de l'action arabe commune ont été mis en place.

Selon des sources diplomatiques, les résultats de ces travaux qui devront être finalisés fin juillet seront soumis au Conseil des ministres en septembre prochain.

Toutefois, une source proche de la ligue arabe prévoit que le cadre global de la réforme du système d'action arabe commun qui commence à prendre forme nécessite davantage de temps avant de dégager les approches finales du fait notamment de divergences de vues autour des mécanismes de réforme.

Les groupes de travail en charge de la réforme et du développement de la ligue arabe ont été mis en place dans le cadre de la mise en oeuvre des propositions et recommandations de la commission indépendante de haut niveau présidée par l'ancien ministre algérien des Affaires étrangères Lakhdar Brahimi.

APS

## YEMEN

**3.000 cas de dengue signalés selon l'OMS**

Plus de 3.000 cas de dengue ont été signalés au Yémen depuis mars, a indiqué mardi l'Organisation mondiale de la santé (OMS), estimant que le nombre réel de cas pourrait être largement supérieur.

Les frappes aériennes menées depuis mars par la coalition conduite par l'Arabie saoudite ont endommagé des infrastructures de santé, et le manque d'eau et d'hygiène ont aggravé la situation, a indiqué un porte-parole de l'OMS, Christian Lindmeier.



«Plus de 3.000 cas suspects de dengue ont été signalés depuis mars mais les chiffres devraient être largement supérieurs, certaines ONG parlent de 6.000 cas, le double des chiffres officiels», a-t-il déclaré.

Cette maladie virale véhiculée par les moustiques est endémique au Yémen, le pays le plus pauvre de la région, entre avril et août, mais les chiffres sont bien plus élevés cette année en raison des conséquences du conflit, selon l'OMS.

«Des centaines de cas sont attendus dans les prochaines semaines à Aden», a prévenu le porte-parole à propos du principal port du pays, théâtre de violents combats entre les rebelles et les partisans du gouvernement en exil. Les principaux symptômes de la dengue sont une forte fièvre, des douleurs articulaires sévères, des vomissements et une défaillance du système circulatoire.

Elle peut évoluer vers une forme hémorragique avec un taux de décès de plus de 20%.

## SYRIE

**L'ONU accuse les puissances extérieures de nourrir l'escalade de la violence en Syrie**

La poursuite de la guerre en Syrie représente un échec profond de la diplomatie, a affirmé mardi le président de la commission d'enquête de l'ONU sur la Syrie, Paulo Pinheiro, accusant les puissances extérieures de nourrir l'escalade de la violence dans ce pays.



«La poursuite de la guerre représente un échec profond de la diplomatie. Les Etats influents ont agi de manière équivoque dans leurs efforts de mettre fin au conflit en Syrie», a affirmé à Genève, le président de la commission d'enquête devant le Conseil des droits de l'homme.

«Tout en soulignant le besoin d'une solution politique, certains ont accru leur engagement militaire, accentuant la dimension internationale du conflit», a poursuivi M. Pinheiro, expliquant que «les acteurs extérieurs ont soutenu les belligérants avec de l'argent, des combattants et des armes.»

«Cela a seulement nourri l'escalade brutale de la violence», a-t-il dit. L'inaction de la communauté inter-

nationale a provoqué un sentiment de totale impunité parmi tous les belligérants, a souligné l'expert de l'ONU.

«Ceux qui portent la responsabilité des crimes commis contre les Syriens ne craignent aucune conséquence», a déploré M. Pinheiro. Dans son rapport écrit, la commission d'enquête lance un appel aux Etats membres du Conseil de sécurité de l'ONU leur demandant d'ouvrir une voie vers la justice pour les victimes et de saisir de la situation en Syrie la Cour pénale internationale.

Le document indique que «toutes les parties, le gouvernement de Damas comme les groupes armés, ne montrent aucun respect du droit humanitaire et visent délibérément des civils dans des attaques indiscriminées.»

minées.»

«Les sièges et le refus prolongé de laisser passer l'aide humanitaire tant par le gouvernement que par les groupes armés ont conduit à la malnutrition et à la famine dans les zones assiégées», selon le texte.

La Syrie est ravagée depuis plus de quatre ans par un conflit complexe impliquant les forces gouvernementales, les rebelles, les Kurdes et les terroristes de Daech et du Front al-Nosra (branche syrienne d'Al-Qaïda), qui tentent de s'arroger des pans de territoire.

Plus de 230.000 personnes y ont péri, selon l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH). Le conflit a jeté des millions de Syriens à la rue ou sur les routes de l'exil.

APS

## PUBLICITE

## RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE OUARGLA  
DAIRA DE HASSI MESSAOUD  
COMMUNE DE HASSI MESAOUED

**AVIS  
D'INFRUCTUOSITE  
D'APPEL D'OFFRES  
NATIONAL RESTREINT  
N°27/2015**

Conformément aux dispositions du décret présidentiel n°10/236 du 07/10/2010 , Portant réglementation des marchés publics, modifié et complété le président de l'assemblée populaire Communale de hassi messaoud informe tous les soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national restreint N° : 27/2015 Paru dans les Journaux nationaux :

\* ITIHAD du : 11/05/2015  
\* DK NEWS du : 11/05/2015

Relatif au: RENOVATION DU RESEAU D'ALIMENTATION D'EAU POTABLE CITE 1850 LOGTS B / C / D 03 LOTS  
LOT02: RENOVATION DU RESEAU D'ALIMENTATION D'EAU POTABLE CITE 1850 LOGTS C  
Est déclaré infructueux.

## RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE CHLEF  
DAIRA DE ZEBOUDJA  
COMMUNNE DE BOUZGHAIA

098402315022731:N° D'IDENTIFICATION FISCALE:

**AVIS D'ANNULATION  
D'ATTRIBUTION PROVISOIR**

Conformément aux dispositifs du décret présidentiel N° 10/236 du 07/10/2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics Le Président de l'asssemblé populaire communal de bouzghaia lance un avis d'annulation d'attribution provisoire apres le lancement pour la réalisation du projet:

• Réalisation d'un groupe scolaire B1 au nouveau groupe de logement cote

sud bouzghaia en lots:

- lot n° 01 BLOC 06 CLASSES

- lot n° 05 MUR DE SOUTIENEMENT ET PRÉPARATION DE L'ACIETTE

la première parution de L'avis dans les journaux suivent :

«ELHAYATE» En langue arabe le : 09/02/2015

«PK NEWS» En langue française le : 09/02/2015

**SIGNATURE DE L'ACCORD DE PAIX AU MALI**

**La Turquie a salué mardi la signature par les parties maliennes de l'Accord de paix et de réconciliation au Mali et félicité l'Algérie pour son rôle en tant que chef de la médiation internationale ayant contribué à la conclusion de cet accord.**

**La Turquie salue la signature par les parties maliennes**

«Nous saluons la signature de l'Accord de paix et de réconciliation, qui a été signé auparavant par le gouvernement du Mali et une partie des groupes armés à Bamako le 15 mai, et par toutes les parties le 20 juin 2015», a indiqué le gouvernement turc dans un communiqué, dont l'APS a obtenu une copie.

«Nous félicitons une nouvelle fois toutes les parties, particulièrement le gouvernement du Mali tout comme l'Algérie et les autres facilitateurs régionaux et internationaux qui ont contribué à cette réalisa-

tion», a-t-on ajouté dans le communiqué. Le gouvernement turc a estimé que «cette évolution est très importante pour la préservation de l'intégrité territoriale et la souveraineté nationale du Mali».

La signature de l'accord d'Alger, a également estimé le gouvernement turc, «impose des responsabilités significatives pour les parties en ce qui concerne les défis auxquels fait face le Mali», soulignant que «la pleine application des dispositions de l'accord stimulera certainement les efforts pour le développe-

ment et la prospérité dans le pays». Ankara s'est, en outre, engagé à «continuer à fournir son assistance aux Maliens et à appuyer les initiatives internationales dans cet objectif». La Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA) a signé samedi à Bamako l'Accord de paix et de réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger. Cet accord avait été signé le 15 mai dernier par le gouvernement malien, les groupes armés membres de la Plateforme d'Alger et par l'équipe de la médiation internationale conduite par l'Algérie.

**Le gouvernement britannique salue le rôle de l'Algérie**

Le gouvernement britannique a salué mardi le rôle de l'Algérie dans la conduite de l'accord de paix et de la réconciliation au Mali qui vient d'être signé à Bamako par la Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA).

Dans un communiqué du ministère des Affaires Etrangères, rendu public suite à la signature de cet accord, issu du processus de paix d'Alger, le ministre britannique pour l'Afrique M. James Duddridge, s'est réjoui de la signature par toutes les parties maliennes de l'accord de paix.

«Je remercie l'équipe de médiation internationale, et en particulier l'Algérie, pour son leadership dans la conduite du processus de paix et de réconciliation», a ajouté le Ministre, appelant «toutes les parties au Mali à travailler ensemble pour mettre en œuvre l'accord d'une manière inclusive et opportune». Le communiqué exalte, en conclusion, la disponibilité du Royaume-Uni «à travailler aux côtés de partenaires internationaux pour soutenir l'accord».

**Le Drian salue le travail de la médiation algérienne dans le processus de paix malien**

Le ministre français de la Défense, Jean-Yves Le Drian, a salué lundi le travail de la médiation algérienne pour le règlement de la crise malienne, ajoutant que la France va assurer que le gouvernement malien accepte l'existence de groupes au Nord dans la restructuration de l'armée malienne.

«Je veux saluer le travail de la médiation algérienne, je vais m'assurer que la décentralisation annoncée fonctionne, que le gouvernement central accepte l'existence de groupes au Nord qui dé-



vront eux-mêmes s'intégrer dans la restructuration en cours de l'armée malienne», a indiqué le ministre français de la Défense dans une inter-

view accordée au journal «Le Monde» à paraître mardi.

Le Drian a affirmé que «la France a gagné la guerre au début de l'année

2013 et nous venons de remporter la paix», ajoutant que l'affrontement armé a trouvé une finalisation politique au contraire de la situation en Libye. La Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA) a signé samedi à Bamako l'Accord de paix et de réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger. L'Accord de paix et de réconciliation au Mali a été signé le 15 mai dernier par le gouvernement malien, les groupes armés dits de la Plateforme et par l'équipe de la médiation internationale conduite par l'Algérie.

**FÊTE NATIONALE  
Bouteflika félicite le Roi du Luxembourg**

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé mardi un message au Roi du Luxembourg, Henri Grand-Duc du Luxembourg, à l'occasion de la fête nationale de son pays.

«La célébration de la fête nationale du Grand-Duché de Luxembourg m'offre l'agréable occasion de Vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens et en mon nom personnel, nos vives et chaleureuses félicitations, auxquelles je joins mes voeux de santé et de bonheur pour Vous-même, de progrès et de prospérité pour le peuple luxembourgeois ami», écrit le chef de l'Etat dans son message.

«Permettez-moi, Votre Altresse, de saisir cette heureuse opportunité pour vous réitérer ma volonté de continuer à oeuvrer, avec vous, au renforcement et à la consolidation des liens d'amitié et de coopération qui unissent nos deux pays, dans l'intérêt mutuel de nos deux peuples», a ajouté le président de la République.

**L'Algérie participe à Beyrouth à une Conférence de consultation sur la Politique européenne de voisinage**

L'Algérie participe ce mardi à Beyrouth à la Conférence ministérielle sur la révision de la politique européenne de voisinage (PEV), regroupant les pays arabes de la rive sud de la Méditerranée et de hauts responsables de l'Union européenne (UE).

L'Algérie sera représentée à cette conférence de deux jours par le ministre d'Etat ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, qui arrivera mardi en fin d'après-midi à la capitale libanaise. La conférence, proposée par le Liban, débutera mardi soir par un dîner de travail et se poursuivra mercredi en plénière. Une série de recommandations visant à donner plus d'équilibre et d'équité à un partenariat «d'égal à égal» au titre de la future PEV, sanctionnera les travaux, a-t-on appris auprès de la délégation algérienne.

Les travaux regrouperont pour la partie arabe: l'Algérie, le Liban, la Palestine, le Maroc, la Jordanie, la Tunisie et l'Egypte, alors que la partie européenne sera représentée par le Commissaire européen chargé de la PEV, Johannes Hahn, et d'autres hauts responsables de l'UE dont les ministres des affaires étrangères de la Lettonie et Luxembourg, dont les pays assurent respectivement l'actuelle et la future présidence de l'UE.

Les représentants des pays arabes saisiront cette opportunité, qui s'inscrit dans la poursuite des consultations avec l'UE sur le processus de révision de la PEV, pour présenter une position commune traduisant les attentes et les priorités de leurs pays respectifs vis-à-vis de la future PEV, qui sera arrêtée en automne prochain.

L'Algérie, qui a entrepris la négociation d'un plan d'action avec l'UE relativement à la PEV, avait présenté lors de la conférence de Barcelone, tenue en avril dernier, un document résumant sa vision de la nouvelle PEV. Le document souligne notamment la nécessité d'inclure des principes directeurs liés à la souplesse, à la formulation et à la différenciation des plans d'action, ainsi que la prise en ligne de compte du potentiel et des avantages comparatifs des partenaires. L'objectif de l'Algérie est de parvenir à une réelle appropriation des actions qui seraient inscrites au titre de cette politique de voisinage.

A Barcelone, M. Lamamra avait mis en évidence les attentes non encore satisfaites, qui sont celles de l'Algérie dans le contexte de son Accord d'association avec l'UE. Lancée en 2004, la PEV est une initiative régionale destinée à 10 pays de la rive sud. Elle est d'application bilatérale à la faveur de la conclusion d'un plan d'action avec chacun des pays partenaires.

L'Algérie, qui n'a pas signé le plan d'action de la PEV, avait conclu un accord d'association avec l'UE en 2002, entré en vigueur en 2005. Elle avait néanmoins pris part, en 2009, à la première rencontre consacrée à la révision de la PEV au cours de laquelle elle avait développé des principes, qui ont d'ailleurs été partagés par les partenaires du Sud et de la rive nord, qui seront repris plus tard par la réunion de Barcelone.

APS

## PROGRAMME DU JOUR

**TF1**

- 06:25 Culture Infos : TFou  
08:25 Autre : Météo  
08:30 Culture Infos : Téléshopping  
09:20 Autre : Météo  
09:25 : Au nom de la vérité  
09:55 : Au nom de la vérité  
10:25 Série TV : Petits secrets entre voisins  
10:55 Série TV : Petits secrets entre voisins  
11:20 Série TV : Petits secrets entre voisins  
11:55 Culture Infos : Petits plats en équilibre  
12:00 Autre : Les douze coups de midi  
12:50 Culture Infos : L'affiche du jour  
13:00 Autre : Journal  
13:35 Culture Infos : Petits plats en équilibre  
13:45 Autre : Météo  
13:55 : Joséphine, ange gardien  
15:35 Série TV : Nos chers voisins  
17:00 Autre : L'addition, s'il vous plaît  
18:00 Autre : Bienvenue à l'hôtel  
19:00 Autre : Money Drop  
19:55 Autre : Météo  
20:00 Autre : Journal  
20:30 Autre : Tirage du Loto  
20:35 Autre : Météo  
20:40 Série TV : Nos chers voisins  
20:45 Série TV : Pep's  
20:55 Série TV : Les experts  
21:45 Série TV : Les experts  
22:40 Série TV : Les experts  
23:25 Série TV : Les experts

**2**

- 06:25 Culture Infos : Point route  
06:30 Autre : Journal  
06:35 Culture Infos : Télématin  
06:57 Autre : Météo 2  
07:00 Autre : Journal  
07:10 Culture Infos : Télématin (suite)  
08:00 Autre : Journal  
08:10 Culture Infos : Télématin (suite)  
09:05 Autre : Météo des plages  
09:06 Culture Infos : Dans quelle éta-gère  
09:10 : Des jours et des vies  
09:30 : Amour, gloire et beauté  
10:00 Culture Infos : C'est au programme  
10:45 Autre : Météo outremer  
10:50 Autre : Motus  
11:25 Autre : Les Z'amours  
12:00 Autre : Tout le monde veut prendre sa place  
12:55 Autre : Météo 2  
13:00 Autre : Journal  
13:48 Autre : Météo 2  
13:50 Culture Infos : Consumag  
14:00 Culture Infos : Toute une histoire  
15:10 Culture Infos : L'histoire continue  
15:40 : Comment ça va bien !  
16:40 Culture Infos : Comment ça va bien !  
17:15 Culture Infos : Dans la peau d'un chef  
18:15 Autre : Joker  
18:50 Autre : N'oubliez pas les paroles  
19:25 Autre : N'oubliez pas les paroles  
19:55 Autre : Météo 2  
20:00 Autre : Journal  
20:40 Série TV : Parents mode d'emploi  
20:45 Série TV : Parents mode d'emploi  
20:47 Culture Infos : Rue de la formation  
20:50 Culture Infos : Alcaline l'instant  
20:52 Autre : Météo 2  
20:55 Autre : Météo des plages  
20:56 Série TV : Nina  
21:45 Série TV : Nina  
22:40 : Patrick Bruel

**3**

- 06:00 Autre : EuroNews  
06:45 Culture Infos : Ludo  
06:46 : Le petit dinosaure  
07:08 : Le petit dinosaure  
07:34 : Marsupilami  
08:02 : Les lapins crétins : invasion  
08:08 : Les lapins crétins : invasion  
08:15 : Les lapins crétins : invasion  
08:21 : Les lapins crétins : invasion  
08:28 : Les lapins crétins : invasion  
08:35 Culture Infos : Mercredi Ludo  
08:39 : Oggy et les cafards  
08:46 : Oggy et les cafards  
08:53 : Oggy et les cafards  
09:03 Série TV : Scooby-Doo, Mystères As-
- sociés  
09:26 Série TV : Scooby-Doo, Mystères As-sociés  
09:51 : Les Dalton  
09:59 : Les Dalton  
10:06 : Les Dalton  
10:18 : Gaston, de Franquin  
10:24 : Gaston, de Franquin  
10:31 : Gaston, de Franquin  
10:45 Culture Infos : Consumag  
10:50 Culture Infos : Midi en France  
11:55 Autre : Météo  
12:00 Autre : 12/13 : Journal régional  
12:25 Autre : 12/13 : Journal national  
12:55 Culture Infos : Météo à la carte  
13:50 Série TV : Un cas pour deux  
14:55 Autre : Questions au gouvernement  
16:10 Autre : Des chiffres et des lettres  
16:50 Autre : Harry  
17:25 Culture Infos : Un livre, un jour  
17:30 Autre : Slam  
18:10 Autre : Questions pour un champion  
19:00 Autre : 19/20 : Journal régional  
19:18 Autre : 19/20 : Edition locale  
19:30 Autre : 19/20 : Journal national  
19:58 Autre : Météo  
20:00 Culture Infos : Tout le sport  
20:10 Culture Infos : Au plus près du Tour  
20:15 Autre : Météo régionale  
20:20 : Plus belle la vie  
20:45 Autre : Météo des plages  
20:48 : L'image du jour  
20:50 Culture Infos : Des racines et des ailes  
22:40 Autre : Météo  
22:45 Autre : Grand Soir 3  
23:35 Culture Infos : Le pitch  
23:40 : Magnificat

**CANAL+**

- 06:55 Autre : Zapping  
07:00 Autre : Le Before du grand journal  
07:27 Autre : Le météo  
07:29 Autre : Le petit journal  
07:55 Autre : Les Guignols de l'info  
08:07 Autre : La météo  
08:09 Série TV : Anger Management  
08:30 Série TV : Revenge  
09:10 Série TV : Revenge  
09:50 : National Geographic  
10:45 Cinéma : La pilule du bonheur  
10:55 Cinéma : Les Francis  
12:20 Culture Infos : La nouvelle édition  
12:45 Culture Infos : La nouvelle édition, 2e partie  
14:05 Cinéma : On a failli être amies  
15:30 Cinéma : L'ex de ma vie  
16:50 Cinéma : Une rencontre  
18:11 Autre : Connasse  
18:12 Autre : Connasse  
18:15 Autre : Le Before du grand journal  
18:45 Autre : Le JT  
19:05 Autre : Le grand journal  
20:05 Autre : Le grand journal, la suite  
20:25 Autre : Le petit journal  
20:55 : Daft Punk Unchained  
22:25 Cinéma : Les gardiens de la galaxie

**M**

- 06:00 Autre : M6 Music  
07:00 Autre : Météo  
07:05 : Les blagues de Toto  
07:15 Culture Infos : Kid & toi  
07:20 : La maison de Mickey  
07:45 : Princesse Sofia  
08:10 : Sammy & Co  
08:20 : Alvinnn !!! et les Chipmunks  
08:35 : Alvinnn !!! et les Chipmunks  
08:45 Autre : Météo  
08:50 Culture Infos : M6 boutique  
10:00 : Mes enfants font la loi  
11:45 Série TV : Super Hero Family  
12:40 Autre : Météo  
12:45 Autre : Le 12.45  
13:05 Série TV : Scènes de ménages  
13:40 Autre : Météo  
13:45 : Une princesse en liberté  
15:45 : Papa à l'essai  
17:40 Autre : Les rois du shopping  
18:50 Série TV : En famille  
19:40 Autre : Météo  
19:45 Autre : Le 19.45  
20:10 Série TV : Scènes de ménages  
20:55 : Jamel et ses amis au Marrakech du rire 2015  
23:10 : Jamel et ses amis au Marrakech du rire 2014

## La sélection

20h55

**TF1**

## Les experts

## Résumé

Le capitaine Robert Holland, un pilote de l'armée de l'air, a fait une chute mortelle alors qu'il essayait un prototype expérimental le transformant en «homme missile». Les premiers éléments de l'enquête montrent que son cadavre a été déplacé dans le désert et que le malheureux a succombé à un traumatisme crânien. Les experts découvrent que plusieurs témoins ne disent pas la vérité. En commençant par la femme du défunt, qui leur cache les infidélités de son mari. C'est le commandant Bernard Mills qui avait encouragé la victime à essayer le prototype après ses heures de travail...

20h45

**Nina**

## Résumé

Un jour de congé, Nina est arrachée de son sommeil par la sonnerie stridente du téléphone. Au bout du fil, la femme de ménage de son père, qui s'apprête à lui annoncer une mauvaise nouvelle : il a fait un malaise et a été conduit en urgence à l'hôpital Madeleine-Briès. Il séjourne dans le service qu'il dirigeait avant d'en laisser les rênes à Costa. Inquiète et bouleversée, Nina prend la route du complexe hospitalier et demande à rester au chevet de son père. Bientôt, elle doit enfiler une blouse d'infirmière et s'occuper d'un certain Tomer. Accusé de violences conjugales, son patient a perdu conscience lors de son arrestation...

19h30

## Des racines et des ailes



## Résumé

Niché au cœur de la Provence, le Vaucluse abrite des sites naturels remarquables. Parmi eux, le Mont Ventoux, perché à 1912 mètres d'altitude, domine la région. Chaque année, des milliers de cyclistes défilent le «Géant de Provence», classé réserve de la biosphère de l'UNESCO. Le parc naturel du Luberon compte lui aussi parmi les splendeurs du Vaucluse. Il abrite de magnifiques villages comme Ansouis, une cité médiévale transformée en demeure de plaisir. Voyage sur les sentiers et les routes du département, jusqu'à la cathédrale de Vaison-la-Romaine, dans les brocantes de l'Isle-sur-la-Sorgue, mais aussi sur les vastes plaines agricoles et les jardins botaniques.

**CANAL+**

20h55

## Daft Punk Unchained



## Résumé

Les Français Thomas Bangalter et Guy-Manuel de Homem-Christo ont créé un univers artistique unique. Tout au long de leur carrière, entre fiction et réalité, magie et secrets, théâtralité et humilité, ces deux amis devenus les Daft Punk ont choisi de contrôler chaque maillon de leur chaîne créative. À l'heure de la mondialisation et de l'explosion des réseaux sociaux, ils refusent de communiquer et n'apparaissent que très rarement à la télévision. Produit et distribué dans le monde par BBC Worldwide, ce document propose des images rares, des extraits de leurs albums, ainsi que des témoignages exclusifs de leurs amis et proches collaborateurs.

**M**

20h50

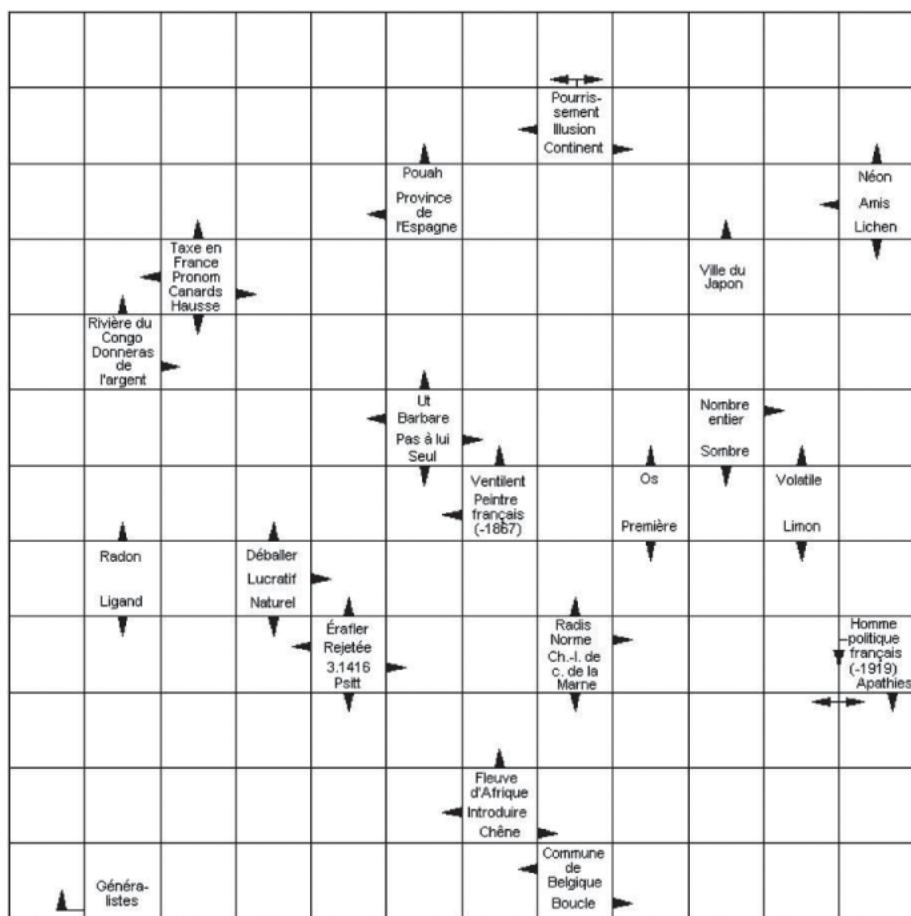
## Jamel et ses amis au Marrakech du rire 2015



## Résumé

Pour célébrer comme il se doit la 5e édition du Marrakech du rire, qui se tient dans la ville marocaine du 10 au 14 juin, Jamel Debboze propose un véritable festival de vannes : des sketches inédits, des surprises de taille, des stars et des nouveaux talents qui vont vous faire hurler de rire. Dans l'enceinte du prestigieux Palais Badia, de nombreuses disciplines vont se croiser sur scène : des humoristes, d'Elie Semoun à Nawel Madani, en passant par Arnaud Tsamere et Anthony Kavanagh, mais aussi des musiciens, tels Michaël Gregorio, Maître Gims ou encore DJ Abdel, mais également les Twins, ces jumeaux danseurs de newstyle. Laurent et Larry Bourgeois, révélés en 2008 par l'émission La France a un incroyable talent (M6). Et avec : Redouanne Harjane, Nadia Roz, Nawel Madani, Fatsah Bouyahmed, Les Twins, Maître Gims, DJ Abdel.

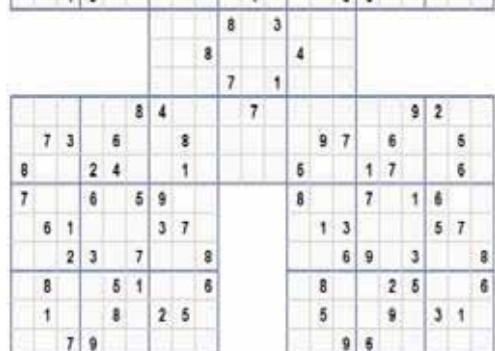
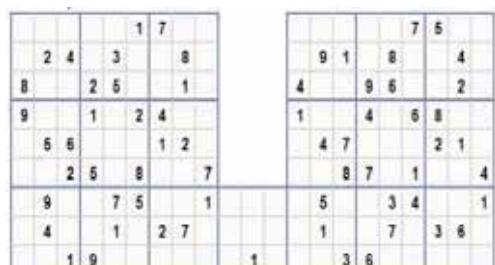
## Mots fléchés n°990



## Samouraï-Sudoku n°990

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



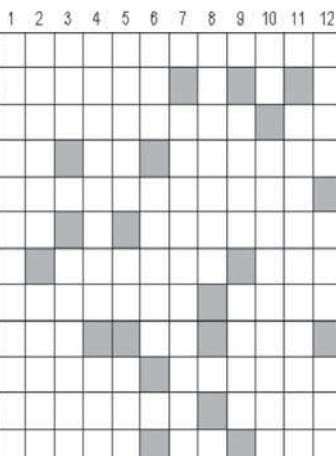
## Mots croisés n°990

## Horizontalement:

1. Qui constitue une répétition de mots
2. Gifles
3. Étude scientifique des relations entre les personnes et les machines - Interjection
4. Note - Radon - Attachement sexuel au parent de sexe opposé
5. Qui répand une odeur en général agréable
6. Ut - Victoire de Montgomery sur les forces germano-italiennes (Égypte)

## Verticalement:

1. Reptile volant
2. Station balnéaire d'Espagne - Grand-père
3. Unité de mesure de travail - Alternateur
4. Écoulement par l'oreille - Travail d'intérêt général
5. Non - Manganèse - Homme politique français
6. Volcan du Japon - Petits de la biche
7. Douces et agréables au toucher
8. Choisirai
9. Fromage de Hollande - Prêtre séculier
10. Quantité suffisante - Indicible
11. Donnant le rendement optimal
12. Aïche - Femme de lettres américaine - Tonne



## 7 erreurs



## Proverbes

Si tu rencontres deux êtres qui vivent en harmonie, sois sûr que l'un d'eux est bon.

## Proverbe algérien

La peur vient de la confiance

## Proverbe berbère

Celui qui se marie avec des dettes, donnera ses enfants pour intérêts.

## Proverbe arabe

Le mieux est l'ennemi du bien

## Proverbe français

## C'est arrivé un 24 Juin

1979 : fondation du Tribunal permanent des peuples à Bologne, Italie, à l'initiative du sénateur italien Lelio Basso.

1984 : manifestation à Paris pour l'école libre et contre le projet de loi Savary, qui sera finalement retiré.

2005 (Iran) : Mahmoud Ahmadinejad est élu Président de la République islamique d'Iran.

2007 (Royaume-Uni) : Gordon Brown remplace Tony Blair à la tête du Parti travailliste britannique.

2012 : Mohamed Morsi proclamé président élu de la République arabe d'Egypte.

## Célébrations :

- Journée internationale du surf.

- Canada, Québec : Saint-Jean-Baptiste, fête nationale du Québec.

- Pérou : Cusco: Inti Raymi, fête du soleil Inca.

- Iquitos: Fête de San Juan (es).

- Brésil : Dia do Caboclo, fête des Caboclos célébrée dans l'État de l'Amazonas.

- Philippines : Araw ng Maynila (Día de Manila), fête de Manille célébrant la fondation de la capitale par le conquistador Miguel López de Legazpi en 1571.



## La recette du jour

### Dolma Qarnoun (Agneau au fond d'artichaut farci)



#### INGRÉDIENTS

- 700 g de viande d'agneau
- 200 g de viande d'agneau hachée maigre
- 2 kilos d'artichauts
- 2 c à soupe de riz étuvé
- 1 œuf
- 1 poignée de pois chiches (précuits)
- 2 oignons
- 1 bouquet de persil
- 2 citron
- 3 c à soupe d'huile
- 2 c à soupe de s'men
- 1/2 c à café de poivre noir
- 1/2 c à café de cannelle
- 1/2 c à soupe de ras el hanout
- sel

#### PRÉPARATION

Dans un sautoir faite revenir à feu doux la viande d'agneau coupée en morceaux moyens avec les trois cuillères d'huile, 1 oignon haché et tous les épices cités, couvrir d'eau ou de jus d'agneau dégraissé et faire cuire 30 minutes. A mi-cuisson ajoutez les pois chiches.

Nettoyez les artichauts en gardant que le cœur (le fond d'artichaut), frottez les avec un demi-citron pour ne pas qu'ils noircissent, puis les blanchir dans une eau bouillante 10 à 15 minutes avec l'autre demi-citron. Préparez la farce en mélangeant la viande hachée, l'oignon ciselé fine-

ment, sel, poivre, 1 œuf, le persil haché fin et le riz étuvé puis farcir les fonds d'artichauts refroidis et bien égouttés. Retirez les morceaux d'agneau une fois cuits, les réserver, avec le jus de cuisson, cuir les fonds d'artichauts farcis au four à 180°, 15 à 20 minutes puis rajouter les morceaux d'agneau finir de cuir 5 à 10 minutes mouiller d'un verre d'eau si nécessaire. Dresser sur assiette avec un morceau d'agneau et un fond d'artichaut puis le jus de cuisson. Vous pouvez y ajouter des tranches de citron et de la menthe et de la coriandre ciselée.

*Le dessert*

### La recette originale du tiramisu



#### INGRÉDIENTS

- (8 portions) :
- 3 gros œufs
  - 100 g de sucre cristallisé
  - 1 sachet de sucre vanillé
  - 250 g de mascarpone ( ou petits suisses)
  - 24 biscuits à la cuillère
  - 1/2 litre de café noir non sucré
  - 30 g de poudre de cacao amer

#### PRÉPARATION

Tiramisu (recette originale) Séparer les blancs des jaunes. Mélanger les jaunes + sucre + sucre vanillé. Ajouter le mascarpone au fouet. Monter les blancs en neige et les incorporer délicatement à la spatule au mélange précédent. Préparer du café noir.

Mouiller les biscuits dans le café. Tapisser le fond du moule avec les biscuits. Recouvrir d'une couche de crème, œuf, sucre, mascarpone. Alterner biscuits et crème. Terminer par une couche de crème. Saupoudrer de cacao. Mettre au réfrigérateur 4 heures minimum.

### Saha f'torkom

رمضان مبارك

#### S o l u t i o n

##### Sudoku N°989

8	9	3	2	8	1	9	4	7
1	4	2	7	8	3	9	6	5
5	6	7	9	5	4	1	3	2
2	1	0	5	7	9	4	8	3
3	7	4	1	3	6	2	9	8
9	3	5	4	2	8	7	6	1
4	6	3	0	1	7	5	2	9
7	2	8	6	9	3	1	4	5
3	5	1	8	4	2	6	7	0

2	7	6	1	4	9	8	9	7
9	3	4	5	7	2	6	1	8
1	8	5	6	2	3	7	4	9
8	1	7	9	6	5	3	2	4
3	4	2	7	8	1	9	6	5
6	9	5	3	2	4	1	7	8
7	5	6	3	8	9	2	4	1
4	8	9	7	5	6	3	2	0
5	2	1	6	4	3	8	0	7

##### Mots Croisés N°989

BOUSTIFAILLE  
OMNIUM■GROOM  
UPAS■PARESIE  
RHUMERIE■A■U  
SA■OTE■AGNUS  
OLIM■CUBAGE■  
UELE■ALLIER■  
F■ETETEE■L■B  
L■ARNIM■TEKE  
AGUI■OASIS■N  
NIXE■N■UT■ON  
TC■SESTRIERE

##### Mots Fléchés N°989

HORTICULTURE  
■PERIR■AINES  
GEAI■ONC■EN■  
ARCEAU■ESTOC  
LET■BLATTE■R  
VRILLER■ELFE  
A■OUIREZ■LEV  
NONNE■TELE■A  
IN■CROIRE■ER  
SETH■LEOPOLD  
EGRENER■R■BE  
RAIRE■ELEVES

## VOLLEY-BALL (DAMES) : La sélection algérienne au Grand Prix Mondial au Kazakhstan

C'est hier en fin d'après midi que la sélection algérienne féminine de volley-ball, fraîchement auréolée du titre honorifique de vice-championne d'Afrique, devrait s'envoler en direction d' Astana au Kazakhstan via Istanbul (Turquie) pour participer au Grand Prix Mondial de la discipline.

Said Ben

La sélection algérienne doit donc participer à cette 23e édition du World Grand Prix au Kazakhstan aux côtés de 28 pays.

Dans cette compétition, l'Algérie se trouve dans le groupe 3 en compagnie de l'Australie, la Colombie, Cuba, Pérou, Mexique, Kenya et le pays organisateur le Kazakhstan.

Ce Grand prix se déroulera donc de samedi prochain à lundi prochain à Satana où les algériennes doivent rencontrer Cuba et l'Australie.

L'entraîneur adjoint de la sélection algérienne, Nabil Tenoune déclare que « Le groupe est composé de jeunes joueuses très expérimentées et d'autres jeunes que nous avons décidé d'incorporer pour les mettre dans le bain. A présent, on doit se concentrer sur le Grand Prix Mondial, où nous allons tenter de réussir. Ce Grand prix constitue une étape pour la préparation du prochain mondial », conclut le sélectionneur adjoint de l'EN de volleyball.

D'autres étapes sont prévues pour les algériennes en matière de préparation et il s'agit d'un tournoi à Alger du 3 au 5 juillet avec la participation du Mexique et de l'Australie ainsi que du Kenya, championne d'Afrique en titre). Puis ce serait donc les deux prochaines échéances tant attendues : le mondial au Japon du 22 Août au 6 septembre et les jeux



Africains à Brazzaville du 4 au 19 septembre prochain.

Les algériennes préparent donc ces deux échéances internationales.

Or, il se trouve que ces deux compétitions chevauchent en matière de dates. Et c'est ce qui a poussé les responsables de la Fédération algérienne de volleyball à élargie la composante de la sélection algérienne afin d'avoir deux équipes « A » et « B » afin d'assurer la participation aux deux compétitions.

Il faut bien rappeler que la sélection algérienne a bel et bien réussi son objectif en se qualifiant en finale de la 17e édition du Championnat d'Afrique qui s'est

déroulé au Kenya. Et justement, c'est face au Kenya que les algériennes ont perdu leur finale sur le score de 3 sets à 0 (25-17, 25-21 et 25-20). Le Kenya qui a organisé le tournoi pour la 2e fois consécutive, remporte à cette occasion son 9e trophée dont le 3e de suite après ceux de 1991, 1993, 1995, 1997, 2005, 2007, 2011 et 2013.

En dépit de cette défaite, le Six algérien sacré du titre africain une seule fois en 2009 à Blida (Algérie), prendra part en compagnie du Kenya au prochain Mondial, qu'organise le Japon du 22 août au 6 septembre 2015. Huit pays africains ont pris part à cette compétition.

S.B.

## HANDBALL/TOURNOI AHMED-RAYAH : Six équipes en compétition à Oran

La 4ème édition du tournoi de handball dédié à la mémoire du regretté Ahmed Rayah, aura lieu durant les week ends du mois de ramadan au palais des sports Hamou-Bouteflis Oran, a-t-on appris des organisateurs.

Organisé en soirée par l'Ami-

cale des handballeurs de l'Ouest, en collaboration avec la ligue de la wilaya d'Oran, ce tournoi regroupe six équipes réparties en deux poules : le club MC Oran, la JS Arzew, le MC Oued Tlelat, une sélection de joueurs émigrés, le CS Oran et le HBC Oran.

Rappelons que ce mémorial est dédié à Ahmed Rayah, ancien handballeur, professeur de sport et ancien président de la section de handball au MC Oran. La finale de ce challenge de handball est prévue le 26e jour du mois sacré.

## Mokrani s'engage pour deux saisons avec Crétteil

Le pivot de l'équipe algérienne de handball, Mohamed Mokrani s'est engagé pour un contrat de deux saisons avec l'US Crétteil (division 1 française) en provenance de la formation de Dunkerque, rapporte lundi le site de l'Equipe Mokrani, 34 ans, a refusé une prolongation de contrat de deux ans au sein de l'équipe dunkerquoise, pour privilégier un retour en région parisienne où il

pourrait préparer une reconversion, précise la même source.

Avant de passer les sept dernières saisons à Dunkerque, l'international algérien avait évolué à Ivry, près de Paris, où il avait décroché le titre de champion de France en 2007.

Avec Dunkerque, Mokrani a étoffé son palmarès en remportant tous les trophées nationaux : la Coupe de France en 2011, le Tro-

phée des champions en 2012, la Coupe de la Ligue 2013 et un nouveau titre de champion en 2014. Lors de la saison 2014-2015, le joueur algérien a joué 14 matchs pour 21 buts marqués.

Avec l'équipe nationale, Mokrani avait pris part au dernier mondial disputé au début de l'année 2015 au Qatar, qui a vu les Verts terminé à la 24e et dernière place au classement.

## Tour de France-2015 : Youcef Reguigui écarté de la liste finale du MTN-Qhubeka

Le cycliste algérien Youcef Reguigui a été officiellement écarté de la liste finale des neuf coureurs de la formation MTN-Qhubeka devant participer à la prochaine édition du Tour de France (4-26 juillet), rapporte mardi le site de l'équipe sud-africaine. Meilleur espoir du cyclisme algérien ayant remporté le mois de mars dernier le Tour de Langkawi en Malaisie, Reguigui

avait figuré auparavant sur la liste des 11 athlètes de l'équipe sud-africaine MTN-Qhubeka. Invité à participer au Tour de France, l'équipe MTN-Qhubeka alignera deux Erythréens : Daniel Teklehaimanot, meilleur grimpeur du dernier Dauphiné, et Merhawi Kudus. L'équipe sud-africaine a aussi retenu trois coureurs sud-africains : Jacques Janse van Rensburg,

Reinhardt Janse van Rensburg et Louis Meintjes. Ils seront accompagnés par le Belge Serge Pauwels, le Britannique Steve Cummings, le Norvégien Edvald Boasson Hagen et l'Américain Tyler Farrar. Vainqueur d'une étape au Tour de France 2014, Tyler Farrar a été désigné capitaine de route, en soutien de deux sprinteurs Reinhardt Janse van Rensburg et Edvald

Boasson Hagen. Le Norvégien, double vainqueur d'étape au Tour, pourrait profiter d'un parcours qui fait la part aux arrivées pour puncheurs. Le Belge Serge Pauwels servira de chef de file en montagne. MTN-Qhubeka visera avant tout les victoires d'étapes.

Natnael Berhane, qui a remporté la Tropicale Amissa Bongo au Gabon en 2014 et vainqueur du

Tour d'Algérie-2012, a été également écarté de la liste des neuf coureurs. MTN-Qhubeka sera la première équipe africaine de l'histoire à participer à la plus grande course à étape du monde. Le tour de France 2015 qui se déroulera du samedi 4 juillet au dimanche 26 juillet, comprendra 21 étapes pour une distance de 3344 km.

APS

## ATHLÉTISME : Onze épreuves au menu de la première journée «ramadhanesque»

Onze (11) épreuves sont inscrites au menu de la 1re journée «ramadhanesque» d'athlétisme, organisée par la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA) en collaboration avec la direction technique nationale (DTN) le 26 juin courant, sur le terrain annexe de la cité olympique d'Alger, a-t-on appris lundi auprès des organisateurs.

Les 11 épreuves sont : Marteau, Triple Saut, Saut à la Perche, 400 m haies, 100 m, 800 m, 1500 m, 5000 m, Javelot, Saut en longueur et 200 m, qui se dérouleront entre 23h30 et 1h00, pour laisser aux athlètes le temps de bien digérer après la rupture du jeûne.

Certaines épreuves, comme le Triple Saut, le Saut à la Perche, le 400m haies, le 100m, le 800m et le 1500m seront réservés uniquement aux messieurs, tandis que d'autres épreuves, comme le Marteau, le Javelot et le Saut en longueur seront disputées par les deux sexes. Le 5000 m, quant à lui, sera réservé uniquement aux dames. La FAA et la DTN ont programmé quatre journées «ramadhanesques» au total, entre le 26 juin et le 13 juillet, pour permettre aux athlètes de garder la dynamique de la compétition pendant le mois sacré. La première journée est prévue le 26 juin, la seconde les 2-3 juillet, la 3<sup>e</sup> le 9 juillet, et la dernière, le 13 du même mois.

La particularité de la 2<sup>e</sup> journée est qu'elle sera jumelée avec le championnat régional «Open» de la Ligue algéroise d'athlétisme (LAA), prévu également les 2-3 juillet.

Comme ce fut le cas l'an dernier, ces journées ramadhanesques seront ouvertes à tous les athlètes. Même l'élite nationale devrait en profiter pour réaliser les minima requis pour les championnats du monde en août prochain, à Pékin (Chine), ainsi que pour les Jeux Africains de Brazzaville, au mois de septembre 2015.

Durant les journées organisées la saison dernière, de nombreux athlètes avaient réussi à arracher leurs minima pour les championnats d'Afrique qui s'étaient déroulés à Marrakech (Maroc). Une performance à laquelle la DTN espère assister cette année encore.

APS

## TAEKWONDO : Louami au «World police and fire games» 2015 aux Etats-Unis

Le champion du monde de Taekwondo, Hacène Louami, représentera l'Algérie au «World police and fire games», prévu les 29 et 30 juin à Fairfax (Etats-Unis) a annoncé lundi la Fédération algérienne de taekwondo. «Hacène Louami sera engagé dans spécialité Poomsea (Kata) et dans celle du Kyorugi (combat)» a encore précisé la fédération dans un communiqué. Louami est un Algérien issu de l'émigration, membre de la Police Municipale de Lille, dans le Nord de la France. Il a été sacré champion du monde de Taekwondo en Virginie (Etats-Unis) dans la catégorie des 80 kgs et il a remporté le «World police and fire games» disputé en 2013 à Belfast (Irlande). Le World police and fire games est une compétition réservée aux athlètes des corps constitués (police, armée, gendarmerie ...).

Jeux  
africains  
2015

Les Algériens en  
préparation du 21  
au 28 juin à Alger

La sélection algérienne de taekwondo (seniors) a entamé un stage de préparation à l'ES/STS de Dély Brahim en vue de la 50e édition des Jeux africains-2015, prévus du 4 au 19 septembre à Brazzaville au Congo, a-t-on appris lundi auprès de l'instance fédérale. Le staff technique composé du duo Hadjaj Salah et Kassoul Afaf a convoqué 19 athlètes dont 5 dames pour prendre part à ce stage qui se poursuivra jusqu'au 28 juin. En prévision des Jeux africains-2015, le Comité olympique et sportif algérien (COA) a décidé de mettre à la disposition des fédérations et athlètes concernés les centres de regroupements et de préparation dont ceux de Souidania, Tikjda et Sétif en vue d'effectuer des regroupements permanents. «Les fédérations concernées par les JA-2015 et JM de plage-2015 auront la possibilité de programmer, à partir du lundi 22 juin 2015, le regroupement permanent de leurs athlètes sélectionnés, et cela jusqu'au départ pour les deux compétitions, majeures pour l'année 2015», a précisé l'instance olympique. La délégation algérienne qui devrait atteindre les 500 personnes dont 400 athlètes, se déplacera à Brazzaville par vol spécial de la compagnie nationale. Lors des Jeux africains-2011 à Maputo (Mozambique), l'Algérie a pris la 5e place avec 76 médailles (22 or, 30 argent et 34 bronze).

APS

Tour d'Algérie-2012, a été également écarté de la liste des neuf coureurs. MTN-Qhubeka sera la première équipe africaine de l'histoire à participer à la plus grande course à étape du monde. Le tour de France 2015 qui se déroulera du samedi 4 juillet au dimanche 26 juillet, comprendra 21 étapes pour une distance de 3344 km.

APS

## LIGUE 1/ ES SÉTIF (TRANSFERT) : Rédouane Cherifi, 5<sup>e</sup> recrue estivale

Le défenseur de l'USM Bel Abbes, Rédouane Cherifi est devenu lundi la cinquième recrue estivale de l'ES Sétif en vue de la saison prochaine, a appris l'APS auprès de la formation de Ligue 1 algérienne de football.

Le latéral gauche (22 ans) dont le contrat avec l'USMBA courrait jusqu'en 2017, s'est procuré sa lettre de libération en contrepartie d'une somme financière ce qui lui a permis de finaliser avec le champion d'Algérie en titre pour un contrat de deux ans, précise la même source.

Avant Chérifi, l'Entente a assuré les services de Walid Chehni, Adam Tobal, Fares Hachi et Miloud Rebai. En revanche, le milieu de terrain offensif El Hadi Belameiri, dont le contrat expire en 2016, a refusé la proposition de la direction de le prolonger et aurait demandé d'aller rejoindre un club au Koweït. Côté départs, Farid Mellouli, Abdelghani Demou, Mohamed Lagrâa et le Gabonais Zee Ondo ont quitté l'équipe sétifienne.

L'ESS qui a repris les entraînements le 7 juin, a amorcé la dernière ligne droite avant la réception de l'USM Alger samedi prochain (22h30), comptant pour la 1<sup>re</sup> journée (Gr B) de la phase des poules de la Ligue des champions d'Afrique.



## LIGUE 1/ CR BELOUZDAD (PRÉPARATION) : Le stage d'intersaison programmé en République tchèque

Le CR Belouzdad (Ligue 1 algérienne de football) effectuera son traditionnel stage d'intersaison en République tchèque à partir de la troisième semaine de juillet prochain, a appris l'APS mardi auprès de la direction du club algérois. La reprise des entraînements est prévue le dimanche 5 juillet avec des séances programmées au stade du 20-août 1955 et à la forêt de Bouachaoui, précise la même source. Côté re-

crutement, le Chabab a assuré jusque-là les services de cinq éléments : Bilel Ouali (RAEC Mons/Belgique), les deux attaquants Sid Ali Yahia Chérif (JSM Béjaïa) et Mohamed Icham Nekkache (MC Oran), le milieu offensif Feham Bouazza (USM Alger) et le défenseur Amir Belaili (CRB Ain Fekroun). Le club, présidé par Rêda Malek suit les traces de plusieurs autres éléments susceptibles de renforcer les rangs

de la formation algéroise en vue de la saison prochaine, à l'image de Nessakh (MC Oran), Sakombe (ASO Chlef) et Niat (USM Bel-Abbès). Le CRB a réussi, par ailleurs, à convaincre son entraîneur français Alain Michel à prolonger pour une saison.

Les «Rouge et Blanc» entameront la prochaine saison avec le derby algérois face au MC Alger lors du week-end du 14 et 15 août.

## MO BÉJAIA :

### Seulement six joueurs présents à la reprise des entraînements

Le MO Béjaïa, vice champion et détenteur de la Coupe d'Algérie, a repris du service lundi soir avec la présence de seulement six joueurs, sous la houlette du directeur technique Amar Allou, en attendant l'arrivée du nouvel entraîneur le Suisse Alain Geiger, a appris l'APS mardi auprès du club. Les Vert et Noir se rendront jeudi prochain à Ain Draham (Tunisie) où ils effectueront leur premier stage d'intersaison pour une durée de 12 jours. Ce regroupement sera consacré à un travail de fond,

précise la même source, estimant que le site de Ain Draham répond parfaitement aux besoins de l'équipe pour ce premier cycle de préparation.

Les "Crabes" devraient également disputer sur place deux matches amicaux face à l'Olympique de Beja, pour permettre à l'entraîneur Geiger qui a remplacé Abdellakader Amrani, parti en Arabie Saoudite pour entraîner Al-Raed, d'avoir une meilleure idée sur les joueurs qui seront mis à l'essai, à savoir Boulenouar et les autres es-

poirs qui seront du voyage. Le MOB a assuré jusque-là les services de pas moins de huit joueurs: Daif (ex-ASO Chlef), Hadji (ex-CS Constantine), Tedjar (ex-ASO Chlef), Membarki (RC Harrach), Maâmar Youssef (RC Relizane), Lakhdari (ex-ASO Chlef), Benoïda Bendjelloul (ex-ASM Oran) et Sofiane Khadir (ex-MC Alger). En revanche, le club a perdu les services du portier Smail Mansouri (USM Alger), Fauzi Rahal (JS Kabylie) et Nassim Dehouche (MCE Eulma).

## La JS Saoura reprendra les entraînements vendredi prochain

La JS Saoura reprendra les entraînements le 26 juin au stade du 20-Août 1955 de Bechar, en prévision de la prochaine saison de la Ligue 1 algérienne de football, qui débute le week-end du 14 et 15 août, a-t-on appris mardi de la direction de ce club.

C'est le nouvel entraîneur de cette équipe, le Français Simondi Bernard qui dirigera ces entraînements de 15 jours à Bechar avant de se rendre à l'un des centres

spécialisé du nord du pays, a-t-on précisé. Après l'Aïd El Fitr, les joueurs et le staff technique se rendront à l'étranger (Tunisie ou Espagne) pour conforter leur préparation, a-t-on ajouté de même source.

## Hakim Bouhenni nouveau président du RC Relizane

Le RC Relizane, qui retrouve la Ligue 1 algérienne de football après 25 ans d'absence, a désigné Hakim Bouhenni à la présidence de sa nouvelle société à responsabilité limitée (Sarl) en remplacement de Ghoulam Boukhatem resté en poste pendant seulement une semaine.

Selon le site officiel du club, la nomination de Bouhenni, un entrepreneur dans

le domaine des travaux publics, est intervenue lundi soir à Relizane. Le nouveau président est vite entré en action en parvenant à prolonger le contrat d'un bon nombre de joueurs, notamment les cadres de l'effectif de l'exercice dernier à l'image de Berrama et Megherbi, ajoute la même source, affirmant que le président du club amateur du RCR, Djilali Azzi, a pris part aux

négociations du renouvellement des contrats des joueurs en question. Avant sa démission, Boukhatem avait conclu un accord avec l'entraîneur Omar Belatoui pour lui confier la barre technique de l'équipe première, un accord auquel tient toujours l'ancien défenseur international, selon ses déclarations lundi à l'APS.

## LIGUE 2 MCE EULMA : Ousserir pas encore fixé sur son avenir

Le gardien de but du MCE Eulma (Ligue 2 algérienne de football) Nassim Ousserir, a affirmé qu'il n'était pas «encore fixé» sur son avenir avec son équipe, au moment où son contrat expire le 30 juin.

«Franchement, je n'ai pris aucune décision concernant mon avenir. J'ai un contrat à honorer après je prendrai une décision. J'ai repoussé plusieurs offres d'autant que nous sommes concentrés sur le match de la Ligue des champions d'Afrique», a indiqué le portier de la formation eulmiste lundi soir au micro d'El Haddaf TV.

Le MCEE, relégué à l'issue de la précédente saison en Ligue 2, prendra part à la phase des poules de la Ligue des champions dans le groupe B en compagnie des deux autres représentants algériens, l'ES Sétif (tenant du trophée) et l'USM Alger, ainsi que les Soudanais d'Al-Merreikh. Les joueurs de l'entraîneur Chérif Hadjari entameront ce tour vendredi prochain en déplacement face à Al-Merreikh (zoooh algérienne).

«Nous devons absolument réussir nos débuts en tentant de revenir avec un bon résultat, nous sommes conscients de la difficulté de la mission notamment vu des conditions climatiques difficiles qui vont prévaloir là bas», a ajouté Ousserir.

En stage depuis quelques jours au Caire (Egypte), le MCEE s'est imposé lundi soir face à la sélection égyptienne des sourds-muets (4-0), grâce notamment à un triplé signé par le meilleur buteur de la saison 2014-2015 Walid Derrardja. L'autre match du groupe B opposera samedi à Sétif l'ESS au stade du 8 mai 1945 (22h30).

## Amani confirme le prêt de Darfalou à l'USM Alger

Le président du RC Arba, Djamel Amani, a affirmé mardi que son attaquant international olympique Oussama Darfalou, qu'il vient de céder au Club Africain de Tunisie, jouera la saison prochaine à l'USM Alger à titre de prêt.

«A vrai dire, le contrat de trois ans de Darfalou avec le Club Africain entre en vigueur à partir d'aujourd'hui. Sa nouvelle équipe a accepté de me le prêter pour une saison, mais j'ai préféré le céder à l'USMA en contrepartie de quatre jeunes de cette équipe : Meziane, Bourdim, Tayeb et le gardien Merzougui», a déclaré Amani au site TSA.

«Je compte me rendre demain à Tunis pour ramener la lettre de prêt de Darfalou, un document qui sera établi au profit de l'USMA, après quoi le joueur signera avec les Rouge et Noir», a-t-il ajouté. Darfalou (22 ans), auteur de 12 buts la saison dernière avec le RCA, retrouve ainsi l'USMA dont il avait déjà porté les couleurs entre 2011 et 2014 dans les deux catégories juniors et espoirs. Il aura l'occasion notamment de disputer la Ligue des champions d'Afrique étant donné que le club de "Soustara" est qualifié pour la phase de poules qu'il entamera par un match en déplacement samedi prochain face à l'ES Sétif, tenant du titre.

## Tevez ne sera pas libéré...

Alors que son plan de carrière initial était de rejoindre son club formateur à la fin de son contrat en juin 2016, Carlos Tevez veut retourner à Boca Juniors cet été, et espérant notamment que la Juventus de Turin lui permettrait de résilier sans rien réclamer en retour. Mais selon Tuttosport, la direction de la Vieille Dame s'y refuse et souhaite obtenir 6 millions d'euros en guise d'indemnités de départ de l'Apache.



## COPA AMÉRICA chile 2015

## LE BRESIL NE FERA PAS APPEL POUR NEYMAR

La Fédération brésilienne de football (CBF) ne fera pas appel de la suspension de quatre matches ferme contre son meilleur joueur Neymar en pleine Copa America, qui quitte l'équipe lundi.

«Lors d'une réunion dans la nuit de ce dimanche entre Neymar et l'encadrement technique, il a été décidé que la CBF respecterait la décision de la Conmebol (Confédération sud-américaine de foot) qui a suspendu le joueur pour quatre matches, ce qui le sort de la Copa America», an-

nonce la Fédération brésilienne. «Le staff technique et le joueur espèrent que la même rigueur avec laquelle la Conmebol a puni Neymar sera appliquée dans toutes les compétitions organisées par l'entité», poursuit-elle. «Enfin, le staff technique regrette la perte d'un joueur important de plus pour disputer ce tournoi.» «Neymar a quitté la délégation, logée à l'hôtel Sheraton, à Santiago, lundi», conclut la CBF.

## Neymar s'en va

Suspendu quatre matches après avoir insulté l'arbitre de Brésil-Colombie, Neymar va quitter le camp de base de la sélection dans la journée. Un départ qui fait suite à la décision de la fédération brésilienne (CBF) de ne pas faire appel de la suspension infligée à son joueur. Privé de sa star, la Brésil s'est néanmoins imposée dans la nuit de dimanche à lundi face au Venezuela (2-1).

## Higuain : «Sergio Ramos est le meilleur»

L'attaquant de Naples, engagé dans la Copa America, a désigné le défenseur du Real Madrid comme le meilleur au monde... après les Argentins.

Actuellement au Chili, où il dispute la Copa America avec la sélection argentine, Gonzalo Higuain vit un beau début d'été. Samedi, il a en effet inscrit le but salvateur qui a offert à l'Argentine la première place du groupe B (1-0 contre la Jamaïque). En marge de la compétition, l'attaquant de Naples a été interrogé par la Fédération Argentine sur celui qu'il estime être le meilleur joueur au monde, mis à part les Argentins.

«C'est difficile de choisir. Il y en a beaucoup. Si je devais choisir, ce serait un joueur avec lequel je suis devenu très bon ami : Sergio Ramos», a-t-il déclaré.

Il a par ailleurs livré plus tard dans l'interview que Sergio Ramos, aux côtés de qui il a joué pendant sept saisons au Real Madrid entre 2006 et 2013, était également son meilleur ami dans le monde du ballon rond.



## REINA retourne à Naples

Pepe Reina est de retour à Naples. Le gardien espagnol du Bayern Munich va s'engager ce mardi en faveur du club italien, un an après l'avoir quitté. Aurelio De Laurentiis, le président de Naples, a en effet annoncé ce lundi à la radio KissKiss-Napoli qu'une réunion aurait lieu avec le principal concerné, avant la traditionnelle visite médicale.

«Nous aurons une réunion demain (hier, ndlr) à Naples avec Pepe Reina, qui passera la visite médicale, et nous seront ensuite prêts pour son retour», a expliqué le président napolitain.

L'international espagnol avait été prêté lors de la saison 2013-2014 au club italien par Liverpool. L'ancien joueur des Reds s'était ensuite engagé en faveur du Bayern Munich l'été dernier, pour devenir la doublure de Manuel Neuer.

## Campbell a des courtisans

Acheté par Arsenal en 2011, Joel Campbell (22 ans) n'a jamais su s'imposer au fil des années. Prêté successivement à Lorient, au Bétis Séville, à l'Olympiakos et à Villarreal en janvier dernier, l'attaquant pourrait quitter Londres cet été. Et d'après les informations du Daily Mail, l'international costaricien serait dans le viseur de Benfica, mais également de Fenerbahçe et de la Real Sociedad. Pour s'attacher les services du jeune attaquant, les prétendants devront débourser près de 7 M€.

## L'agent de Dzeko a mis un terme au suspense

En dépit de l'intérêt de l'AS Rome à son égard, Edin Dzeko ne claque pas la porte de Manchester City à l'occasion de ce mercato estival. Interrogé par les médias anglais, Irfan Redzepagic, l'agent de l'attaquant bosnien, a fait savoir qu'il n'y avait «aucune chance» de voir son client quitter l'Etihad Stadium dans les prochaines semaines. Présent depuis quatre ans en Angleterre, l'ex-artificier de Wolfsburg a réalisé un exercice 2014-2015 décevant avec seulement six réalisations toutes compétitions confondues.

Nous avons transformé vos appels en actions pour la préservation de l'environnement.

Mobilis accompagne le mouvement associatif pour préserver l'environnement.

Pendant le mois sacré de Ramadhan, pour chaque rechargement, paiement de facture ou nouvelle activation, Mobilis reversera pour vous 10 DA pour l'acquisition d'imprimantes braille.

**Rejoignez-nous pour construire le plus grand réseau de solidarité en Algérie**

[www.mobilis.dz](http://www.mobilis.dz)

mobilis